



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

RAPPORT ANNUEL 2021



RAPPORT ANNUEL

2021



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Vienne, 2022

Rapport annuel de l'ONUDI 2021

© ONUDI 2022. Tous droits réservés.

La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition de l'Organisation des Nations Unies. Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ou à leur système économique et degré de développement. Les appellations « développé », « industrialisé » ou « en développement » sont employées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou telle ou telle zone. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.

La présente édition du Rapport annuel répond aux exigences de l'Organisation en matière d'établissement de rapports au titre de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et du cadre de programmation à moyen terme de l'ONUDI pour 2018-2021, dont la Conférence générale a pris note dans sa résolution GC.17/Res.1.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis et quand une quantité est exprimée en « tonnes », il s'agit de tonnes métriques.

Photos et icônes © Adobe Stock, ESA, The Ocean Cleanup, The Noun Project/Gan Khoon Lay (CC-BY 3.0), Service photographique de l'ONU/Manuel Elías, ONUDI, sauf indication contraire.

Production éditoriale : Section des publications, de la bibliothèque et des services en anglais, Office des Nations Unies à Vienne.

Les pages intérieures de la présente publication sont imprimées sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council (chaîne de traçabilité) et le Système de reconnaissance des certifications forestières (chaîne de traçabilité).

L'intégralité du présent Rapport et les appendices sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

www.unido.org.

ISSN 1020-766X
Distribution : GÉNÉRALE
IDB.50/2-PBC.38/2 2022
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Appendices (disponibles en ligne à l'adresse : www.unido.org)

Statistiques opérationnelles • Projets approuvés au titre des contributions volontaires • Assistance technique aux pays les moins avancés (PMA) • Fonds non réservés à des fins spécifiques • Programme de partenariat pays (PCP) • Nominations de personnel au titre de contrats de service individuels • Accords et autres arrangements conclus par l'ONUDI en 2021 • Présentations de pays/séminaires organisés par les Bureaux de promotion des investissements et de la technologie en 2021 • Représentation hors Siège • Vue d'ensemble du personnel de l'ONUDI • Perfectionnement du personnel • Statistiques industrielles

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos du Directeur général	v
L'ONUDI en bref	vi
ACTIVITÉS MENÉES À L'ÉCHELLE MONDIALE POUR PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE	1
Présentation de rapports au forum politique de haut niveau	2
Réforme du système des Nations Unies pour le développement	2
Conseils et recherche en matière de politique industrielle	2
Travaux statistiques relatifs à l'objectif de développement durable n° 9	3
Participation de l'ONUDI au Mécanisme de facilitation des technologies	4
Coopération avec le G20 et les pays du groupe BRICS	4
ONUDI : faire face à la crise, bâtir un monde meilleur pour demain	6
RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES ET DES INSTITUTIONS	7
Portée, réactions, connaissances et capacités	8
Susciter un changement de comportement pour permettre un développement industriel inclusif et durable et le transposer à une plus grande échelle	10
CRÉATION D'UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE	13
Agrobusiness et développement rural	14
Les femmes et les jeunes dans les activités productives	15
Sécurité humaine et relèvement après les crises	17
Programme de partenariat pays (PCP)	22
RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE	25
Investissement, technologie et développement des PME	26
Capacités de renforcement de la compétitivité des échanges et responsabilité des entreprises	28
Développement de l'entrepreneuriat	31
SAUVEGARDER L'ENVIRONNEMENT	35
Production industrielle économe en ressources et à faible émission de carbone	36
Accès aux énergies propres à des fins productives	39
Mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement	42
PERSPECTIVES RÉGIONALES	49
Afrique	50
Pays arabes	52
Asie et Pacifique	54
Europe et Asie centrale	56
Amérique latine et Caraïbes	58
PRIORITÉS TRANSVERSALES	61
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	62
Partenariats et coopération Sud-Sud	64
GESTION DES SERVICES DE L'ONUDI	67
Financement et contributions financières	68
Gestion des effectifs	70
Contrôle de la qualité et approbation des programmes	70
Évaluation et contrôle interne	71
Services juridiques	72
Services informatiques	72
Achats	73
Gestion des bâtiments	73

ANNEXE. CADRE INTÉGRÉ DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE	75
Niveau 1. Contexte du développement industriel mondial	78
Niveau 2. Résultats des pays et résultats mondiaux obtenus avec le soutien de l'ONUDI	81
Niveau 3. Offre de programmes et efficacité de la gestion des programmes	88
Niveau 4. Ressources et efficacité de l'Organisation	92
Sigles et acronymes	95
Organigramme de l'ONUDI	96

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

En 2021, le monde a été en proie à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) pour la deuxième année consécutive. Cette situation a des conséquences graves, qui vont bien au-delà d'une simple urgence sanitaire. Nous assistons à une pandémie à multiples facettes, qui a de lourdes répercussions sur les moyens de subsistance, l'éducation, les inégalités, la pauvreté, la croissance économique et la stabilité mondiale. Plusieurs décennies de progrès en matière de développement sont en train d'être réduites à néant. Des centaines de millions de personnes sont retombées dans la pauvreté.

Cette crise nous montre également la valeur du multilatéralisme et l'importance de solutions pratiques et efficaces. Elle nous ouvre les yeux sur les fragilités existantes et les inégalités croissantes. Notre monde est plus connecté que jamais. Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur les crises mondiales qui menacent notre avenir. Nous devons prendre des mesures décisives pour lutter contre la pauvreté, les changements climatiques et l'accélération de la perte de biodiversité et des ressources essentielles à la survie de l'humanité.

En décembre 2021, j'ai pris mes fonctions de Directeur général de l'ONUDI. Fort de mes huit années d'expérience de Ministre fédéral de la coopération économique et du développement en Allemagne, je suis déterminé à faire de l'ONUDI une plateforme internationale encore plus forte pour le transfert de connaissances et de technologie et la facilitation des investissements et des partenariats mondiaux afin d'apporter des solutions efficaces et concrètes face à ces enjeux planétaires. Mes priorités thématiques seront le renforcement du développement de l'agrobusiness et de la sécurité alimentaire, l'accès aux énergies durables et l'équité des chaînes d'approvisionnement. L'ONUDI s'emploiera également, au titre de toutes ces priorités, à renforcer ses travaux d'élaboration de normes et de politiques industrielles.



Je suis convaincu que si l'ONUDI n'avait pas déjà été fondée en 1966, il faudrait la fonder aujourd'hui. Nous avons besoin d'un développement industriel inclusif et durable. Nous avons besoin d'un « progrès tiré par l'innovation ».

La présente édition du *Rapport annuel* décrit les travaux menés par l'ONUDI en 2021. Il s'agit également du dernier rapport couvrant le cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 et le programme et les budgets 2020-2021.

Les réalisations décrites dans le présent rapport témoignent de la forte mobilisation de l'ensemble du personnel de l'ONUDI et des qualités de dirigeant de mon prédécesseur, LI Yong, durant son mandat, de 2013 à 2021.

Alors que j'entame mon mandat de Directeur général de l'ONUDI, je vous demande votre confiance et votre soutien. Nous disposons déjà des connaissances et des technologies nécessaires pour relever les défis du monde actuel. L'ONUDI a une contribution importante à apporter à la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Accord de Paris.

Je me réjouis de construire sur ces bases au cours des années à venir et d'agir en étroite collaboration avec nos États Membres, nos partenaires financiers et d'autres parties prenantes pour bâtir un monde qui ne fasse pas de laissés-pour-compte. Ensemble, nous pouvons beaucoup. Il est plus urgent que jamais d'agir dès maintenant !

Le Directeur général de l'ONUDI, Gerd Müller



L'ONUDI en bref



L'ONUDI,

créée en **1966**, est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1985.



Au 31 décembre 2021, l'Organisation comptait **170 États Membres**.

www.unido.org/member_states

Gerd Müller

a été nommé **Directeur général** de l'ONUDI à la dix-neuvième session de la Conférence générale en novembre 2021.



Le budget ordinaire et opérationnel (dépenses) de l'ONUDI s'est élevé à **85,3 millions d'euros** en 2021.

Au 31 décembre 2021, l'ONUDI employait



682 fonctionnaires, ainsi que 1 691 consultants, venus de 135 pays, liés par des contrats de services individuels.

Contribution de l'ONUDI au **système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents** approuvée par les États Membres pour 2021 : **2 637 121 dollars**.



En 2021, la valeur des **activités de coopération technique** a atteint **179,4 millions de dollars**.



La contribution de l'ONUDI a permis de **réduire les émissions de 76,5 millions de tonnes d'équivalent CO₂** et de plus de **500 000 tonnes de polluants** en 2021.



En 2021, **197,3 millions de dollars** de contributions volontaires nettes ont été consacrés à la mise en œuvre des projets, et la valeur totale du portefeuille de projets en cours s'est élevée à **575,8 millions de dollars**.



Projets mis en œuvre dans **121 pays** en 2021.



L'ONUDI participait à **99 équipes de pays des Nations Unies** en 2021.



Outre son Siège à **Vienne**, l'ONUDI a des bureaux de liaison à **Bruxelles, Genève et New York**.

Sa représentation hors Siège comprend **48** centres régionaux, des bureaux régionaux et des bureaux de pays, qui desservent **156** pays.

L'ONUDI a des **bureaux de promotion des investissements et de la technologie** dans **9** villes (Beijing, Bonn, Lagos, Manama, Moscou, Rome, Séoul, Shanghai et Tokyo).

Il existe des **centres régionaux pour les énergies renouvelables** dans **8** villes (Bridgetown, Kampala, Katmandou, Le Caire, Nuku'alofa, Praia, San Salvador et Windhoek).

L'ONUDI est partenaire avec **65 centres nationaux du réseau mondial de production propre et économe en ressources**.



Conférence générale

Composée de tous les États Membres
Se réunit tous les deux ans
Prochaine session
27 novembre-1^{er} décembre 2023



Conseil du développement industriel

Composé de 53 Membres
Se réunit une fois par an
Prochaine session ordinaire
21-23 novembre 2022



Comité des programmes et des budgets

Composé de 27 Membres
Se réunit une fois par an
Prochaine session ordinaire
21-22 juin 2022

L'objectif primordial de l'ONUDI est de promouvoir un
**DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
INCLUSIF ET DURABLE**
dans les pays en développement et les économies en transition



**RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES
ET DES INSTITUTIONS**



- COOPÉRATION TECHNIQUE
- SERVICES D'ANALYSE ET DE CONSEIL STRATÉGIQUE
- ÉLABORATION DE NORMES ET MISE EN CONFORMITÉ AVEC DES CRITÈRES DE QUALITÉ ET D'AUTRES RÈGLES
- MOBILISATION POUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES, LES PARTENARIATS ET LA CRÉATION DE RÉSEAUX

PRINCIPAUX PARTENAIRES AYANT FINANCÉ LES PROGRAMMES ET PROJETS DE L'ONUDI EN 2021
(montants en millions de dollars des États-Unis)

Japon	Suisse	Italie	Allemagne	Chine	Suède	Norvège	Fédération de Russie	Bahrein	États-Unis d'Amérique
21,8 millions de dollars	13,8 millions de dollars	6,9 millions de dollars	6,2 millions de dollars	6 millions de dollars	5,5 millions de dollars	2 millions de dollars	1,9 million de dollars	1,5 million de dollars	1,3 million de dollars

Union européenne
39,3 millions de dollars

Fonds pour l'environnement mondial (FEM)
45,9 millions de dollars

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
22,7 millions de dollars

PROGRAMME DE PARTENARIAT PAYS (PCP)

PHASE DE MISE EN ŒUVRE

PHASE DE PROGRAMMATION

ÉLABORATION APPROUVÉE

DÉMARRAGE À TITRE VOLONTAIRE

CAMBODGE	ÉGYPTE	ÉTHIOPIE	MAROC

CÔTE D'IVOIRE	KIRGHIZISTAN

NIGÉRIA

KENYA

PÉROU	SÉNÉGAL	ZAMBIE

RWANDA	RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

La dix-neuvième session de la Conférence générale s'est tenue du 29 novembre au 3 décembre 2021 au Siège de l'ONUDI, à Vienne. En cette deuxième année de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, et alors que le monde se relève de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences socioéconomiques, la Conférence s'est réunie sous le thème « Bâtir un monde meilleur pour demain ».



ONUDI
DIX-NEUVIÈME SESSION
DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE
BÂTIR UN MONDE MEILLEUR POUR DEMAIN



La Conférence générale a également marqué une transition : des dignitaires de haut rang ont fait des adieux chaleureux à LI Yong, qui a dirigé l'Organisation pendant plus de huit ans, et ils ont confirmé la nomination de Gerd Müller, Ministre fédéral allemand de la coopération économique et du développement, au poste de Directeur général de l'ONUDI pour un mandat de quatre ans commençant le 10 décembre 2021.

En raison de la pandémie de COVID-19, la Conférence s'est tenue sous une forme hybride associant une participation physique limitée et une large participation en ligne. Une exposition, organisée sous une forme à la fois physique et virtuelle, a été l'occasion de présenter le travail de l'ONUDI et de ses partenaires.

[www.unido.org/
19th-general-conference](http://www.unido.org/19th-general-conference)

GRANDES MANIFESTATIONS

- Cinquante-cinquième anniversaire de l'ONUDI
- Huitième Forum pour un développement industriel inclusif et durable
- Cinquième réunion des donateurs
- Présentation du *Rapport sur le développement industriel 2022*
- Les femmes, leviers du changement en faveur d'une industrie durable pendant la COVID-19 et au-delà : le prix de la mobilisation en faveur de l'égalité des sexes de l'ONUDI
- Contribution de l'ONUDI à l'Année internationale de l'économie créative au service du développement durable, proclamée pour l'année 2021
- Le monde d'après la pandémie sera numérique : répercussions de la quatrième révolution industrielle pour les pays en développement
- Les nouvelles formes d'investissements, moteurs d'une reprise durable après la COVID-19
- Renouveau de la politique industrielle : projet de création d'un forum mondial sur la politique industrielle pour l'apprentissage politique multilatéral et le partage des connaissances
- Accélération des conséquences de l'action climatique pour les États Membres par un développement industriel inclusif et durable





1

ACTIVITÉS MENÉES À L'ÉCHELLE MONDIALE POUR PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE

Un développement industriel inclusif et durable est essentiel à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les progrès inégaux accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable ont été encore compromis par les répercussions socioéconomiques de la pandémie de COVID-19, la fracture numérique et la triple crise planétaire que constituent les changements climatiques, la pollution de l'environnement et la perte de biodiversité. Ces enjeux planétaires complexes et les crises actuelles mettent en évidence l'importance de la coopération internationale pour l'édification d'un monde meilleur, plus vert et résilient pour demain. Membre actif du système des Nations Unies pour le développement, l'ONUDI contribue à l'élaboration de l'action concertée à l'échelle du système en servant de cadre à des débats de haut niveau, en offrant des services d'analyse et de conseil stratégique et en publiant des statistiques et d'autres produits axés sur le savoir destinés à promouvoir un développement industriel inclusif et durable.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS AU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

En 2021, le forum politique de haut niveau pour le développement durable portait sur le thème « Une reprise durable et résiliente après la pandémie de COVID-19, qui favorise les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable : ouvrir une voie inclusive et efficace vers la réalisation du Programme 2030 dans le contexte de la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable ». Cette édition 2021, axée sur l'examen des objectifs de développement durable nos 1, 2, 3, 8, 10, 12, 13, 16 et 17, a été l'occasion pour l'Organisation de mettre en évidence l'action qu'elle menait pour reconstruire en mieux par un développement industriel inclusif et durable associé à une reprise verte, à l'économie circulaire et au passage au numérique. Bien que le Conseil du développement industriel n'ait pas présenté de contributions écrites au forum de 2021, l'ONU a néanmoins participé activement à ses travaux. Dans le cadre de sa participation aux travaux du Groupe de travail technique des Nations Unies sur l'énergie, elle a dirigé l'élaboration de deux notes de synthèse sur les liens entre les objectifs 7 et 9 et entre les objectifs 7 et 12. Elle a aussi contribué, en marge du forum, qui s'est tenu selon des modalités hybrides, à plusieurs manifestations, notamment sur l'économie circulaire, sur une relance verte promettant des emplois abondants, et sur la circularité au service de la résilience et des emplois.

RÉFORME DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

En mai 2018, l'Assemblée générale a approuvé le repositionnement ambitieux du système des Nations Unies pour le développement, qui visait à transformer la fonction de coopération au service du développement et à mobiliser l'ensemble des capacités du système autour de la réalisation du Programme 2030. L'ONU a à cœur de renforcer le système des Nations Unies pour le développement, la collaboration et la concertation interinstitutions et l'adhésion collective aux objectifs de développement durable. Malgré la pandémie de COVID-19, une

première épreuve décisive, la réforme continue de mûrir. La crise a mis en évidence l'importance du développement international et du système des Nations unies dans le règlement des grands problèmes mondiaux.

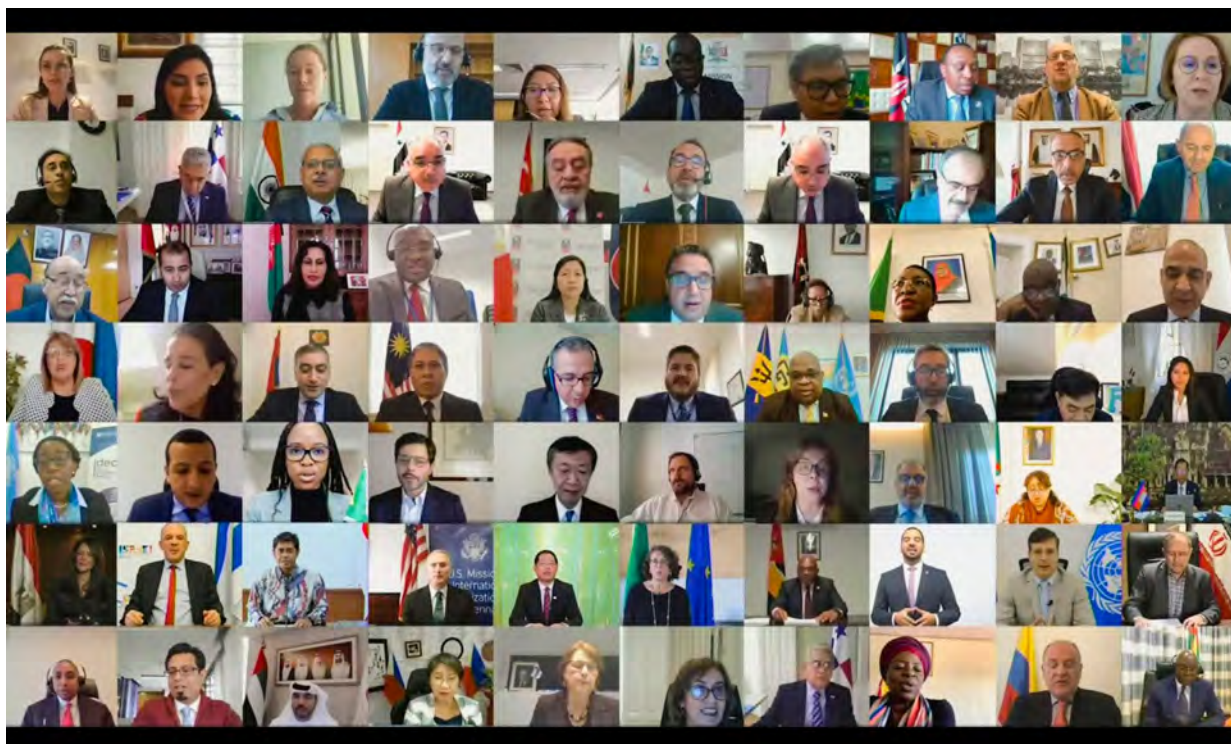
En 2021, l'ONU a continué à contribuer à la réforme dans le cadre du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et d'autres mécanismes de coordination interinstitutions. À l'échelle des pays, la coopération avec ses partenaires a permis à ces derniers de mieux comprendre le rôle essentiel d'un développement industriel inclusif et durable et d'une transformation structurelle pour le développement durable et la reprise économique. L'Organisation a contribué à l'élaboration des bilans communs de pays et des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Elle a également poursuivi sa coopération stratégique avec les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, notamment dans le cadre de réunions avec celles et ceux qui venaient d'être nommés en Chine, en Érythrée, au Kazakhstan, au Kenya, à Madagascar, au Mexique et au Turkménistan.

CONSEILS ET RECHERCHE EN MATIÈRE DE POLITIQUE INDUSTRIELLE

L'ONU fournit aux États Membres des analyses, des recherches et des conseils stratégiques fondés sur des faits qui les aident à élaborer des stratégies et des politiques industrielles adaptées. Sa collaboration avec une multitude d'organisations, d'instituts et d'établissements universitaires contribue à enrichir ses travaux de recherche et sa fonction de conseil stratégique.

Tout au long de l'année 2021, l'ONU a diffusé régulièrement des analyses et des articles d'opinion sur les répercussions de la COVID-19 sur l'industrie, et défini les contours de politiques susceptibles d'atténuer ces difficultés. L'édition 2022 de sa publication phare, le *Rapport sur le développement industriel*, intitulée « L'avenir de l'industrialisation dans le monde postpandémique », fournit des éléments d'information relatifs aux pays, aux industries et aux entreprises qui illustrent les incidences de la crise, et étudie les facteurs de résilience et de vulnérabilité.

La plateforme d'analyse de l'industrie a continué à fournir, dans un format accessible, des données sur



Les intervenants des grandes manifestations de la dix-neuvième session de la Conférence générale

une sélection d'indicateurs relatifs au développement industriel et sur des recherches connexes effectuées par des experts de renom.

La collaboration avec les États contribue à la conception, à la révision et à la mise en œuvre de stratégies et de politiques industrielles, au renforcement des capacités en la matière et au développement des chaînes de valeur dans les 18 pays suivants : Afrique du Sud, Bangladesh, Cambodge, Côte d'Ivoire, Égypte, Guinée, Jordanie, Kenya, Liban, Malaisie, Nigéria, Pérou, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Soudan, Thaïlande, Zambie et Zimbabwe.

L'Organisation a renforcé les capacités d'élaboration des politiques dans le cadre de cours et de webinaires sur les politiques sectorielles, sur l'innovation au service du développement économique et sur le diagnostic des chaînes de valeur aux fins de la prise de décisions. En collaboration avec l'Agence de coopération internationale de la République de Corée, elle a organisé le troisième programme de formation sur les politiques axées sur un développement industriel inclusif et durable.

TRAVAUX STATISTIQUES RELATIFS À L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE N° 9

Soucieuse d'aider les États Membres à surveiller l'évolution à long terme de la performance de leur industrie et la reprise de ce secteur à la sortie de la pandémie, l'ONUDI a continué à produire et à diffuser des publications sur les statistiques industrielles mondiales, notamment l'édition 2021 de *l'International Yearbook of Industrial Statistics* et les rapports trimestriels *World Manufacturing Production*.

Afin de mieux suivre les répercussions de la COVID-19 sur la production manufacturière, l'ONUDI a intensifié sa collecte de données mensuelles sur la production industrielle et fait connaître ses conclusions lors de réunions d'information régulières et dans deux rapports analytiques. Après avoir contribué aux deux premiers volumes, elle a également contribué au troisième rapport, intitulé *How COVID-19 is changing the world: A statistical perspective* (Comment la COVID-19 change le monde : un point de vue statistique), publié par le Comité de coordination des activités de statistique.

En 2021, l'ONU a mis à jour son indice de la performance compétitive de l'industrie. Créé en 2002, cet indice permet aujourd'hui de classer 152 pays et d'évaluer la performance de leur industrie nationale dans l'économie mondiale. L'édition 2020 du *CIP Report*, parue en avril 2021, fournit une analyse approfondie de la compétitivité de l'industrie en Afrique.

Chargée de produire des statistiques sur l'industrie dans le monde entier, l'ONU est l'organisme responsable de la collecte et de l'organisation des données pour six indicateurs relatifs à l'industrie au titre de l'objectif de développement durable n° 9. Elle a contribué, par des données et des messages, à l'établissement du rapport du Secrétaire général faisant un *Point annuel sur les objectifs de développement durable pour 2021*, du *Rapport sur les objectifs de développement durable 2021* et du *Tableau récapitulatif des progrès vers les objectifs de développement durable 2021*.

L'édition 2021 du rapport intitulé *Statistical Indicators of Inclusive and Sustainable Industrialization* (Indicateurs statistiques d'une industrialisation inclusive et durable) analyse les progrès accomplis à l'échelle mondiale sur la voie d'un développement industriel inclusif et durable. Elle présente deux nouveaux outils destinés à aider les pays à suivre les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 9 à partir des six indicateurs relatifs à l'industrialisation associés à cet objectif. Ces outils, un indice industriel sur l'objectif 9 (SDG 9 Industry Tracker), sont disponibles sur la plateforme d'analyse de l'industrie.

Pour aider les pays à mieux organiser, traiter et analyser les statistiques industrielles, l'ONU a publié le rapport intitulé *Modernizing products and services of industrial statistics in the context of the Sustainable Development Goals* (Modernisation des produits et services fondés sur les statistiques industrielles dans l'optique de la réalisation des objectifs de développement durable). Des exemples concrets de pratiques nouvelles adoptées en Angola, en Inde, au Kenya, en République de Corée et dans d'autres pays révèlent des idées novatrices.

PARTICIPATION DE L'ONU AU MÉCANISME DE FACILITATION DES TECHNOLOGIES

L'ONU contribue aux travaux de divers forums consacrés à la science, à la technologie et à l'innovation dans le cadre du système des Nations Unies, notamment le forum politique de haut niveau pour le développement durable, la Commission de la science et de la technique au service du développement, ainsi que le Mécanisme de facilitation des technologies et son équipe spéciale interinstitutions sur la science, la technologie et l'innovation. Elle a apporté sa contribution aux travaux menés sur « l'industrie 4.0 au service d'un développement inclusif », un des thèmes prioritaires de la Commission pour 2021-2022.

Dans le cadre de l'équipe spéciale interinstitutions, l'ONU a assuré le renforcement des capacités de plus de 250 décideurs d'Amérique latine et de la Communauté de développement de l'Afrique australe. En partenariat avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne, elle a contribué à l'élaboration de la feuille de route sur la science, la technologie et l'innovation pour la Serbie et l'Ukraine. Les travaux d'analyse menés sur les technologies émergentes ont servi de contribution au rapport de l'équipe spéciale interinstitutions intitulé *Emerging science, frontier technologies, and the SDGs* (Les sciences et technologies émergentes et les objectifs de développement durable). Ces travaux ont alimenté les débats de l'édition 2021 du forum politique de haut niveau pour le développement durable et du forum consacré à la science, à la technologie et à l'innovation, en marge desquels l'ONU a coorganisé deux manifestations de haut niveau.

L'ONU a coorganisé la huitième édition de CONCORDi, la conférence européenne sur la recherche-développement et l'innovation en entreprise, où elle a présenté les perspectives et les initiatives des pays en développement relatives à la transition verte et à la transition numérique, une première pour une conférence généralement axée sur les pays industrialisés.

COOPÉRATION AVEC LE G20 ET LES PAYS DU GROUPE BRICS

L'ONU a intensifié sa coopération avec le Groupe des Vingt (G20) sous la présidence de l'Italie, en contribuant, par ses compétences techniques, aux

travaux de multiples groupes de travail et réunions ministérielles. Pour accélérer la transformation numérique et les progrès économiques et sociaux dont celle-ci est porteuse, l'Organisation a présenté ses réflexions sur les femmes et la fracture entre les sexes, ainsi que sur la transformation numérique dans la production. D'autres recherches et analyses ont permis d'étoffer les recommandations destinées aux débats du G20. En particulier, des réflexions sur la production propre et économe en ressources alimenteraient les débats sur l'environnement, et une contribution sur le développement territorial et la prise en compte du contexte local dans la réalisation des objectifs de développement durable servirait de base aux débats sur le développement économique.

L'ONUDI a également travaillé avec le Think20 (T20), un groupe de réflexion du G20, sur les thèmes du commerce, des investissements et de la croissance. À l'issue d'un webinaire sur les chaînes de valeur mondiales qu'ils avaient coorganisé, deux

notes de synthèse ont été élaborées avec le concours de l'Organisation. En collaboration avec le Youth20 (Y20), le G20 des jeunes, l'ONUDI a animé des ateliers sur les thèmes « Opportunities for Youth's Economic Inclusion in the Agriculture and Agribusiness sector in Africa » (Les perspectives d'intégration économique des jeunes dans l'agriculture et le secteur de l'agrobusiness en Afrique) et « Reaching net-zero with youth » (Objectif zéro émission nette avec les jeunes).

L'ONUDI a encore renforcé son engagement auprès des cinq pays en décollage économique du groupe BRICS, qui a fêté son quinzième anniversaire en 2021. Elle les aide à approfondir leur coopération dans les domaines de la transition numérique, de l'industrialisation et de l'innovation dans le cadre du Partenariat sur la nouvelle révolution industrielle. Elle travaille également à la création du Centre de compétences industrielles des BRICS, en tirant parti des ressources de la Nouvelle banque de développement, qui a été créée par le groupe.

L'ONUDI À NEW YORK

À New York, les mesures socioéconomiques à prendre pour lutter contre la pandémie de COVID-19 sont restées une priorité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et de ses divers organes intergouvernementaux et mécanismes de coordination interinstitutions. Donnant suite à la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, adoptée en 2020 par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/1, le Bureau de liaison de l'ONUDI à New York a aidé à faire entendre la voix de l'Organisation lors des consultations mondiales qui ont précédé l'établissement du rapport du Secrétaire général intitulé *Notre Programme commun*. Ce rapport définit les contours d'un plan d'action articulé autour des 12 engagements énoncés dans la déclaration, qui vise à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. L'ONUDI a informé le Comité exécutif et le Comité des adjoints, qui est subordonné à celui-ci, de sa contribution à la coopération dans le domaine numérique, ce qui a aidé à définir

l'ambition du système des Nations Unies pour la quatrième révolution industrielle.

Au titre de l'objectif d'une industrie climatiquement neutre et d'une économie circulaire, priorité de l'ONUDI, les résultats des consultations mondiales sur l'économie circulaire organisées par cette dernière et coprésidées par l'Autriche et le Costa Rica ont été mis en avant lors de l'édition 2021 du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Cela a jeté les bases d'une coopération plus poussée avec le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires.

Pour la première fois, l'examen quadriennal complet de 2020, qui détermine les travaux de réforme du système des Nations Unies pour le développement à mener de 2021 à 2024, met l'accent sur les besoins des groupes vulnérables. L'ONUDI a contribué, au niveau de l'Adjoint du Directeur général, à la mise en œuvre de Jeunesse 2030, la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, et aux travaux de son comité directeur de haut niveau.

ONUDI : faire face à la crise, bâtir un monde meilleur pour demain

La pandémie de COVID-19 a déclenché la crise sanitaire et socioéconomique la pire depuis des décennies, entraînant une baisse de la production manufacturière, des dépenses, des revenus, de l'emploi et de la croissance économique globale, pour finalement déboucher sur la plus grave récession que l'on ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale. Au-delà de ces changements à court terme, la pandémie a fortement contribué à l'accélération de la transition numérique et de l'automatisation, et lourdement pesé sur les marchés du travail et la productivité. Les effets de la pandémie peuvent être durables et graves, sauf si les mesures prises à l'échelle

internationale sont axées sur une reprise énergique et pérenne et sur une résilience économique, sociétale et climatique.

Pendant la pandémie de COVID-19, on a constaté que les économies dotées d'un secteur industriel fort et diversifié connaissaient une moindre perte de croissance économique et une reprise plus rapide. Le travail de promotion d'un développement industriel inclusif et durable mené par l'ONUDI est donc d'une importance cruciale pour susciter la reprise socioéconomique et bâtir pour demain un monde plus inclusif, durable et résilient.



COVID-19 RIPOSTE

Outre son large éventail de programmes et de projets de nature à contribuer à la reprise socioéconomique, l'Organisation, forte de son expérience des activités de 2020, a mis en œuvre, en 2021, des activités conçues expressément pour faire face à la crise de la COVID-19 :

- Diffusion d'information, notamment par des analyses et des articles d'opinion et autres sur les conséquences de la COVID-19 et leur atténuation
- *Rapport sur le développement industriel 2022*
- Enquêtes sur les entreprises manufacturières
- Appel mondial à idées et technologies novatrices lancé en 2021
- Programme de redressement de l'industrie face à la COVID-19 (CIRP)
- Conseils aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises (PME), notamment sur la continuité des opérations et la reprise
- Diffusion de connaissances par des conférences en ligne, des webinaires et des cours
- Harmonisation des normes de qualité régissant les solutions hydroalcooliques, les masques chirurgicaux et autres équipements de protection individuelle, et les respirateurs artificiels
- Aide à la production et à la mise à l'essai nationales des équipements de protection individuelle ainsi que du matériel et des appareils médicaux
- Renforcement des capacités des microentreprises, des PME et des entrepreneurs individuels en matière de sécurité sur le lieu de travail, le but étant de leur permettre de limiter les conséquences économiques de la crise
- Aide en faveur d'une meilleure intégration aux chaînes de valeur
- Gestion des déchets médicaux et mise au rebut de ceux qui présentent un danger
- Contribution à l'action conjointe du système des Nations Unies et des équipes de pays, notamment par des plans d'intervention socioéconomique
- Soutien des mécanismes régionaux ainsi que des travaux des commissions régionales et des communautés économiques régionales

RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES ET DES INSTITUTIONS

Le cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 donne des orientations stratégiques à l'ONUDI et définit le cadre logique de ses activités. Le modèle de changement de comportement axé sur les acteurs qu'il propose met en évidence l'importance et le rôle moteur du renforcement des connaissances, des compétences et des capacités institutionnelles. Les interventions de l'Organisation et sa coopération avec ses partenaires visent à faire changer les comportements par une amélioration des pratiques professionnelles, des orientations, des technologies et des investissements, et par la transposition à une plus grande échelle et la reproduction des interventions couronnées de succès. L'importance accordée aux retombées en matière de développement industriel inclusif et durable contribue à des améliorations durables qui apportent des avantages économiques, sociaux et environnementaux aux populations.

PORTÉE, RÉACTIONS, CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

Pour l'ONUUDI, promouvoir un développement industriel inclusif et durable signifie renforcer les capacités à de multiples niveaux : celui des compétences des personnes et des entreprises, celui des infrastructures et des investissements des institutions publiques et privées, et celui des politiques et des lignes directrices à l'usage des gouvernements et des acteurs mondiaux. Ces capacités accrues pourront donner lieu à de profonds changements de comportement qui auront des retombées positives sur les plans social, économique et environnemental.

Par exemple, l'hydrogène ouvre la voie à un changement dans la manière de décarboner l'énergie, d'atténuer les effets des changements climatiques et de diversifier les économies. À mesure que cette technologie évolue, le Centre international de promotion de l'hydrogène comme source d'énergie, établi en Chine, collabore avec l'ONUUDI pour développer les compétences nécessaires à l'élaboration de cadres normatifs et réglementaires et de codes de sûreté, ainsi qu'à l'harmonisation des normes.

L'Organisation accélère la transposition de cette technologie à une plus grande échelle en mobilisant les parties prenantes à différents niveaux de manière intégrée. Par exemple, des cours et un soutien financier sont offerts aux jeunes pour qu'ils concrétisent leurs idées entrepreneuriales et développent leurs entreprises. Les entités privées, notamment les PME, reçoivent une formation technique qui les aide à développer leurs systèmes innovants. Parallèlement, les institutions intermédiaires et les organismes publics reçoivent une assistance pour pouvoir guider les PME dans le développement plus poussé de ces innovations.

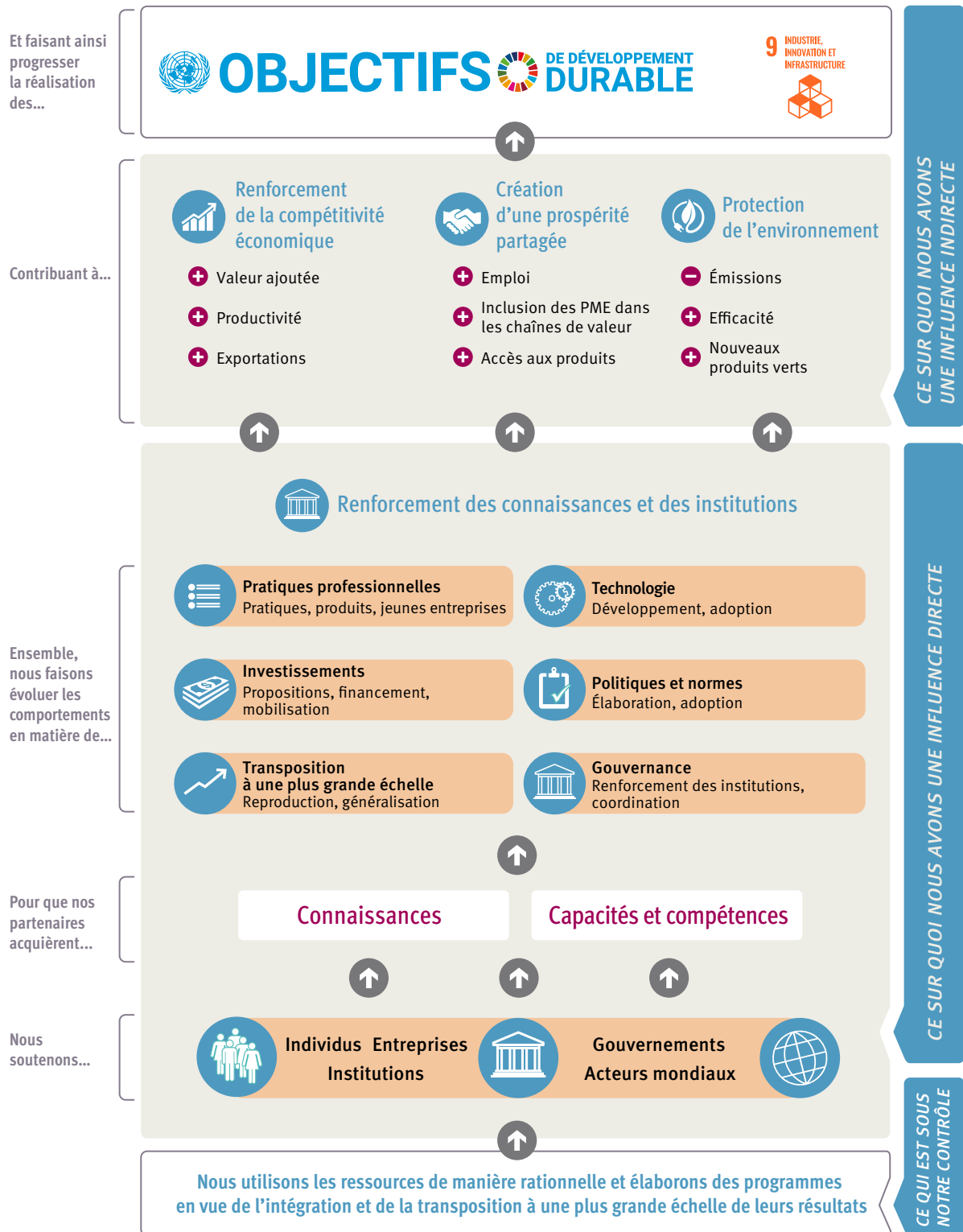
Pour limiter les dégâts causés par les substances nocives qui polluent l'air, la terre et l'eau, l'ONUUDI a mis en place des systèmes de gestion des connaissances et des bases de données solides dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Cela a permis de renforcer les connaissances, les institutions et les dispositifs de gouvernance, et d'améliorer la qualité des mécanismes de coordination des parties

prenantes et la viabilité de la prise de décisions. En 2021, la coopération engagée par l'ONUUDI au service du développement a permis à 13 États d'élaborer des plans d'action nationaux dans le secteur de l'extraction minière artisanale et, à petite échelle, d'or.

Les réseaux et communautés d'appui nés de la coopération de l'ONUUDI avec les parties prenantes peuvent être reproduits. Dans le cadre du réseau mondial de centres régionaux pour les énergies renouvelables, l'ONUUDI a créé huit de ces centres, qui sont sous le contrôle des communautés économiques régionales. Ces centres fournissent d'importantes infrastructures publiques et concentrent les partenariats internationaux pour l'action climatique. Le réseau qu'ils constituent, qui couvre 108 pays, facilite la coopération Sud-Sud et triangulaire, encourage les initiatives communes, favorise les économies d'échelle et permet à tous les pays de bénéficier des retombées obtenues.

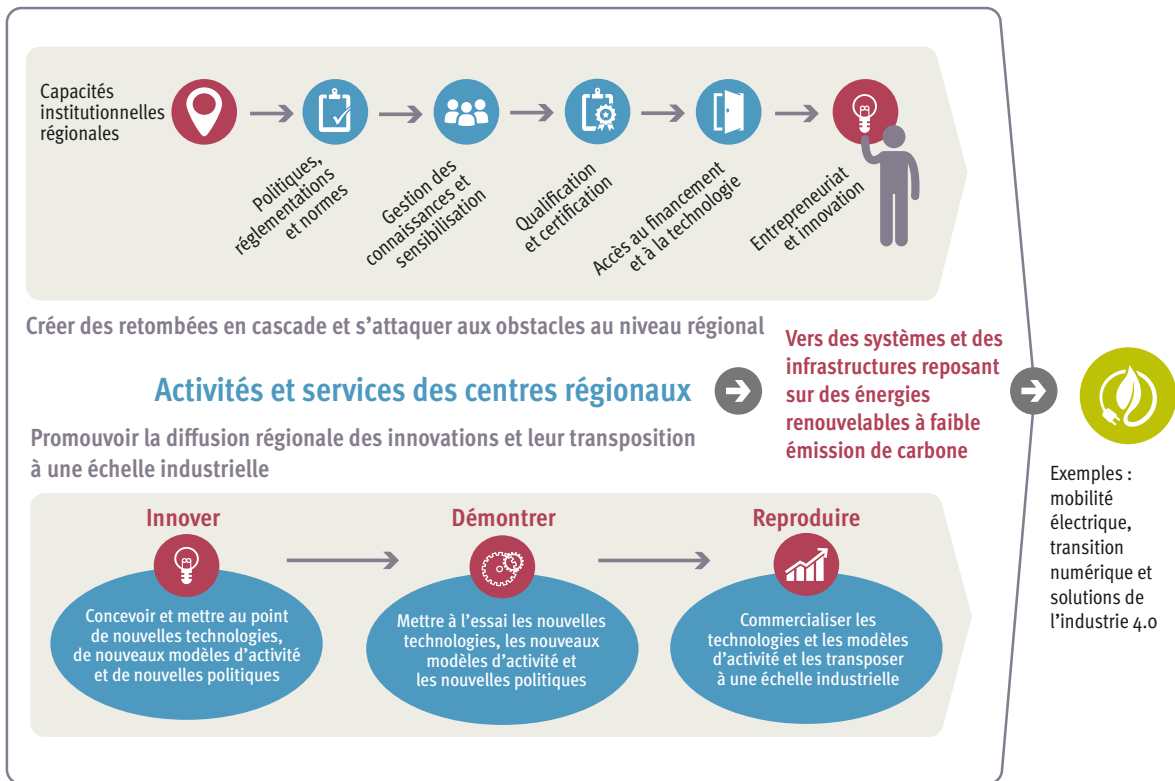
La reproduction et la transposition à une plus grande échelle surviennent également lorsque l'ONUUDI a recours, dans ses interventions, à des mesures incitatives destinées à mobiliser des fonds. Des cours sur les techniques permettant de déterminer le profil des investissements ont aidé les organismes de promotion des investissements et de la technologie d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à recenser, monter et promouvoir des projets susceptibles d'être financés. Les participantes et participants ont appris à prendre en compte les questions de genre pour mieux envisager le rôle des femmes dans le monde des affaires, car celles-ci sont





Le renforcement des connaissances et des institutions est essentiel au cadre logique et au cadre intégré de résultats et de performance de l'ONUDI : le développement des connaissances, des capacités et des compétences permet en effet d'opérer les changements en profondeur qui ouvriront la voie à un développement industriel inclusif et durable.

RÉSEAU MONDIAL DE CENTRES RÉGIONAUX POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



considérées comme essentielles à une reprise rapide et durable au sortir de la crise de la COVID-19. Dans le cadre de réseaux mondiaux, tels que le réseau des bureaux de promotion des investissements et de la technologie, et de juridictions nationales au sein de régions géographiques communes, l'effet d'émulation produit de plus vastes retombées régionales sur la promotion et la facilitation des investissements.

SUSCITER UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT POUR PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE ET LE TRANSPOSER À UNE PLUS GRANDE ÉCHELLE

La contribution de l'ONUDI à la réalisation des objectifs de développement durable repose sur une approche axée sur des services intégrés qui associe les fonctions essentielles de l'Organisation. Cette approche intégrée donne lieu, principalement par le renforcement des connaissances et des institutions, à ce qui suit :

- Une amélioration, par les entreprises, de leurs pratiques professionnelles, notamment par l'adoption de pratiques exemplaires et de normes, et par la mise au point de nouveaux produits ou la création de jeunes pousses ;
- La mise au point de nouvelles technologies et le transfert et l'adoption de technologies, tant au niveau de l'entreprise que du pays ;
- Une évolution des flux d'investissements publics et privés, par l'élaboration de propositions d'investissement et la mobilisation de financements pour des entreprises et des projets ;
- L'élaboration, l'adoption et l'application, par les décideurs, de politiques et de normes axées sur un développement industriel inclusif et durable ;
- Une évolution de la gouvernance, par le renforcement du cadre institutionnel et l'amélioration des mécanismes de coordination.

Le Programme d'accès aux marchés mondiaux de l'ONUDI, financé par la Norvège, illustre bien la manière dont le renforcement des capacités permet de faire changer les comportements et de transposer les innovations à une plus grande échelle. Fondé sur les expériences du Programme mondial sur le contrôle de la qualité et la normalisation financé par la Suisse, ce programme intervient à tous les niveaux pour améliorer l'accès des pays et des chaînes de valeur aux marchés et aider les PME à gagner en compétitivité. Le renforcement des bonnes pratiques et des compétences contribue à améliorer le respect des normes et les infrastructures de contrôle de la qualité. L'information et la sensibilisation contribuent à pérenniser la culture de la qualité. Cette approche harmonisée promue par les deux programmes a été adoptée dans 14 pays et concerne à présent 16 chaînes de valeur représentant un budget de 25,5 millions d'euros.

Le Programme mondial de parcs éco-industriels de l'ONUDI, financé par la Suisse, est également une initiative qui aide les entreprises à s'initier à de nouvelles technologies et à les adopter afin de réduire leur production de déchets et leur consommation de ressources tout en devenant plus compétitives. En 2021, l'Ukraine a utilisé le guide de l'ONUDI intitulé *Lessons Learnt from Assessing 50 Industrial*

Parks in Eight Countries against the International Framework for Eco-Industrial Parks (Enseignements tirés de l'évaluation de 50 parcs industriels de huit pays à l'aune du cadre international pour les parcs éco-industriels) pour élaborer sa stratégie économique nationale à l'horizon 2030. Un soutien financier est accordé aux systèmes qui contribuent à réduire la production de déchets et à augmenter l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources dans les parcs industriels du pays. Ces pratiques sont désormais promues dans d'autres pays où le programme est mis en œuvre, notamment en Afrique du Sud, en Colombie, en Égypte, en Indonésie, au Pérou et au Viet Nam.

L'ONUDI aide à planifier, concevoir et mettre en œuvre des pôles où les agriculteurs et les transformateurs de produits agricoles bénéficient également d'approches intégrées. Des effets de synergie se créent entre les producteurs et les transformateurs agricoles, les prestataires de services aux entreprises, les organismes publics et les centres de recherche et de formation. Le renforcement des capacités aide les petits exploitants agricoles et les entreprises agroalimentaires à adopter et mettre en œuvre de bonnes pratiques agricoles et de fabrication, à améliorer leurs pratiques de gestion après



Parc agro-industriel intégré de Yirgalem dans la région sidama (Éthiopie)

récolte, à appliquer les normes régissant la sécurité sanitaire des aliments et à améliorer leurs activités commerciales. La collaboration avec des établissements universitaires favorise la pérennité de la formation et permet des progrès soutenus. La qualité des infrastructures et les économies d'échelle apportent également des avantages, tandis que les sous-produits sont réutilisés et recyclés.

Les retombées de la coopération avec l'ONUDI dépassent celles d'une assistance technique classique. Ainsi, le renforcement initial des capacités en Éthiopie a permis de mobiliser un financement supplémentaire pour le développement des parcs

agro-industriels. Le budget initial de 1,8 million d'euros alloué à la conception de quatre parcs agro-industriels intégrés en Éthiopie a en effet été complété par un montant de 1,2 milliard de dollars, engagé par des investisseurs publics et privés au vu des capacités et des infrastructures du pays, jugées aptes à être transposées à une plus grande échelle et à donner des rendements importants. Dans un rayon de 150 à 200 kilomètres, un parc agro-industriel de 250 hectares peut fournir un débouché à plus d'un million de petits exploitants agricoles, contribuant à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales.

CRÉATION D'UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

La majorité des pauvres de la planète vivent encore dans des zones rurales privées d'infrastructures de base et de possibilités d'emploi rémunéré. Les femmes, les jeunes et les personnes déplacées sont plus susceptibles de se tourner vers des activités informelles mal rémunérées ou de se retrouver sans travail rémunéré. L'ONUDI favorise une croissance inclusive et durable en facilitant un partage plus équitable des bénéfices de la prospérité et en faisant participer davantage les femmes et les jeunes à des activités productives. L'Organisation met les compétences qu'elle a acquises de longue date dans les domaines de la transformation après récolte et de l'industrie légère au service des PME pour les aider à développer l'agro-industrie et à maximiser leur efficacité et leur rentabilité. En complétant ces activités par des programmes de sortie de crise et de sécurité humaine, elle contribue aux efforts de relèvement en restaurant et en reconstruisant les capacités de production.

AGROBUSINESS ET DÉVELOPPEMENT RURAL



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



Soixante-quinze pour cent des pauvres de la planète vivent dans des zones rurales où la productivité est faible et l'activité économique locale insuffisamment diversifiée. De nombreux ruraux sont au chômage, tandis que d'autres occupent des emplois précaires. L'ONU est consciente que l'élimination de la pauvreté dans le monde passe par une modernisation et une croissance durable des économies rurales. C'est indispensable non seulement pour rendre la croissance inclusive, mais aussi pour réduire les pressions qui conduisent à la surexploitation des ressources naturelles et à la migration, souvent vers des villes surpeuplées.

L'Organisation aide les populations à développer des moyens de subsistance fondés sur l'agriculture. Elle contribue à réduire les pertes après récolte et à renforcer les liens entre l'agriculture, l'industrie et les marchés. Elle promeut les chaînes de valeur des produits liés à l'agriculture, notamment les aliments à valeur ajoutée, les articles en cuir, l'artisanat et les textiles, en mettant particulièrement l'accent sur les PME.

L'ONU aide à développer des parcs industriels, dans lesquels les entreprises peuvent réduire leurs coûts en mettant des services en commun. Le parc agro-industriel intégré de Yirgalem, inauguré en Éthiopie en mars 2021, devrait employer plus de 100 000 personnes. Dans le nouveau parc industriel de Diamniadio, au Sénégal, sept entreprises ont commencé à fabriquer des vêtements, des tuyaux, des matériaux d'emballage, des cartes électroniques magnétiques et des vélos électriques.



Renforcer le rôle de l'Égypte dans les chaînes de valeur mondiales du textile

L'Égypte est connue à l'échelle internationale pour son coton à longues fibres, qui peut être transformé en tissus brillants et solides. Toutefois, la diminution des récoltes a réduit le rôle de ce pays dans les chaînes de valeur mondiales du textile. En outre, les pressions en faveur de la modernisation se sont accrues, la plupart des grandes marques de confection et des détaillants ayant adopté des normes mondiales de durabilité.

À l'aide d'un financement de l'Italie et de la Société internationale islamique de financement du commerce, l'ONU a accompagné les agriculteurs égyptiens soucieux de cultiver davantage de coton tout en respectant les normes de qualité et les normes écologiques fixées par l'initiative Better Cotton, un dispositif mondial de promotion de la durabilité et de l'octroi de licences.

À l'issue de ce projet de trois ans, les producteurs consommaient 20 % d'eau en moins et avaient réduit l'utilisation de pesticides de 25 % et augmenté le rendement du coton de 15 %, tout en maintenant le coût de la main-d'œuvre stable. Une formation et des conseils techniques ont été dispensés à 7 000 petits producteurs de coton, dont 1 600 ont obtenu une licence Better Cotton et 3 600 travaillent dans ce sens.

L'ONUDI a également évoqué la nécessité de la circularité dans l'industrie de la mode, moins d'un pour cent des matériaux utilisés dans la confection étant incorporé dans de nouveaux vêtements. En partenariat avec une entreprise italienne du textile, les fabricants égyptiens ont transformé des chutes de jeans en fils de coton pouvant servir à produire des tricots de grande valeur. Un styliste italien a animé un atelier sur ce procédé de production à l'intention d'étudiantes et d'étudiants égyptiens et italiens en stylisme.

« En tant que négociante en coton, j'ai appris, grâce au projet sur le coton égyptien, ce que signifiait la durabilité dans la production de coton. Si la production est durable et que les agriculteurs sont heureux, nous sommes tous gagnants. »

Mona Kassem, responsable des exportations



Renforcer la sécurité sanitaire des aliments en Chine

Dans la province du Jiangxi, en Chine, les autorités locales cherchent à renforcer la sécurité alimentaire en réduisant la détérioration et la contamination des aliments. Pour y parvenir, elles collaborent avec l'ONUDI pour améliorer la qualité des aliments et les capacités d'analyse.

Dans le cadre de ce projet autofinancé par la Chine, l'Organisation a équipé des salles d'analyse rapide dans 11 marchés de producteurs du district de Quannan et formé le personnel aux protocoles d'analyse. Le personnel des marchés, qui effectue désormais des analyses quotidiennes des aliments en vente – des légumes aux poissons en passant par les fruits –, en a effectué 34 000 en deux ans. L'ONUDI a également amélioré les capacités du centre d'analyse du district et aidé ce centre à obtenir son accréditation. Son personnel se rend régulièrement sur les marchés pour prélever des échantillons des produits et les analyser.

Ces analyses de routine ont accru la confiance des consommateurs et permis aux petits producteurs et transformateurs de denrées alimentaires de mieux s'intégrer dans les chaînes de valeur et d'accéder plus largement aux marchés.

LES FEMMES ET LES JEUNES DANS LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



Les femmes et les jeunes ont un dynamisme et des idées qui font d'eux les moteurs de la modernisation rurale et du développement durable. Toutefois, ils ont rarement accès aux services d'accompagnement des entreprises, notamment au financement, aux réseaux, au mentorat et à la formation professionnelle.

L'ONUDI élimine ces obstacles de manière intégrée en fournissant des services de coopération au service du développement et en donnant des conseils sur les politiques qui favorisent l'intégration des femmes et des jeunes dans l'entrepreneuriat. Elle repère les secteurs à fort potentiel de croissance, mobilise des financements et participe à la formation technique, professionnelle et entrepreneuriale.

Afin de faire participer les femmes et les jeunes à la transition vers des énergies propres, l'ONUDI s'est associée, en janvier 2021, au Forum de l'énergie de Vienne, au Global Women's Network for the Energy Transition et au SDG 7 Youth Constituency pour

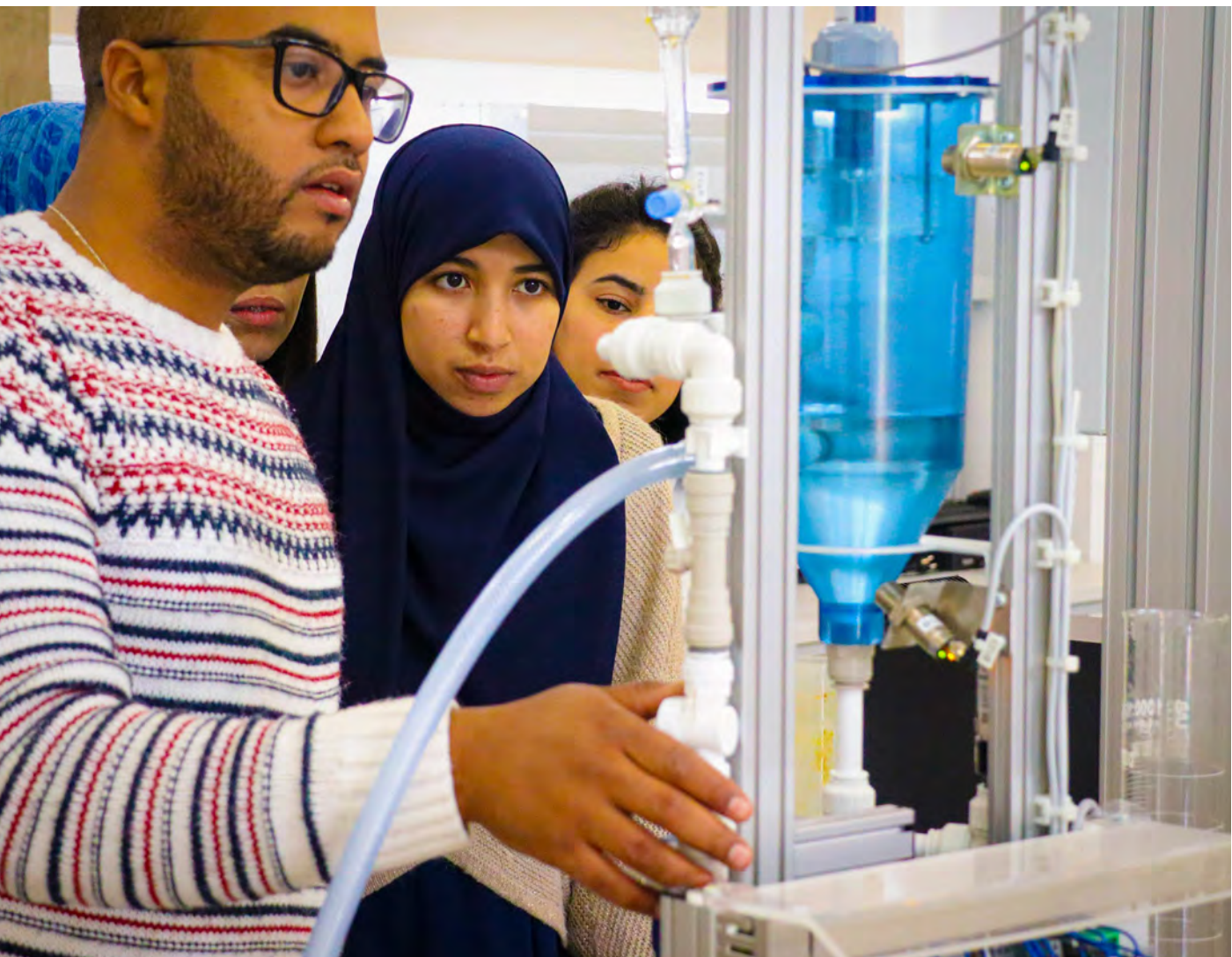
organiser deux journées d'échanges d'experts sur l'intégration des femmes et des jeunes à cette transition. En marge de la soixante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, en mars 2021, l'ONUDI et la Finlande ont organisé une manifestation au cours de laquelle les intervenants ont abordé la question du rôle moteur joué par les femmes dans les industries climatiquement neutres et circulaires.

Former les professionnels du secteur de l'eau au Maroc

L'eau était autrefois abondante au Maroc, mais aujourd'hui le pays en manque. Les pénuries d'eau sont dues à la sécheresse, à la surutilisation, aux faibles taux de récupération de l'eau et à une

urbanisation et une industrialisation croissantes. Trente pour cent de la population n'a pas accès à l'eau potable, et seulement 20 % des eaux usées collectées sont traitées. Malgré leur besoin de compétences techniques, peu de Marocaines et de Marocains reçoivent de formation dans le secteur de l'eau.

Le projet H2O Maghreb, soutenu par la Plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances de l'ONUDI, s'attaque à ce problème en offrant un programme gratuit de cinq mois destiné à préparer des jeunes à travailler dans le domaine de la gestion industrielle et municipale de l'eau. Il a ainsi permis de former 94 personnes, dont 80 % étaient âgées de 20 à 24 ans et les trois quarts étaient des femmes. Le programme d'études accrédité associe connaissances théoriques et expérience pratique, et prévoit notamment un stage. Les étudiantes et



étudiants se familiarisent avec les techniques de laboratoire, s'initient à la technologie de l'automatisation et utilisent la réalité virtuelle adaptative pour envisager les risques sur le lieu de travail. Le programme étant modulaire, il peut être personnalisé pour former des responsables de la gestion de l'eau hors du Maroc.

Financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), ce projet est un partenariat public-privé établi avec EON Reality, une société des États-Unis d'Amérique, et la société allemande FESTO Didactic, qui a contribué à l'équipement du centre de formation H2O Maghreb, au sein de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable à Rabat. Parmi les deux premiers groupes de stagiaires, 76 % ont trouvé un emploi, dont 91 % ont attribué leur embauche à la formation qu'ils et elles avaient reçue dans le cadre de H2O Maghreb.

SÉCURITÉ HUMAINE ET RELÈVEMENT APRÈS LES CRISES



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



Les personnes les plus vulnérables du monde sont les moins préparées à faire face aux catastrophes naturelles, aux crises politiques et aux maladies, et les moins aptes à se remettre de ces bouleversements. Au cours des dix dernières années, les conflits armés, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, le terrorisme et les changements climatiques ont poussé des millions de personnes à quitter leur pays natal. La plupart des personnes migrantes et réfugiées sont issues des populations les plus pauvres du monde.

Au sortir des crises, ce sont les microentreprises et les petites entreprises qui détiennent les clefs des progrès socioéconomiques. L'ONUDI soutient la création de telles entreprises en renforçant les systèmes de formation professionnelle qui entretiennent une culture entrepreneuriale. Elle contribue également à la remise à niveau des

infrastructures et fournit du matériel moderne. L'ONUDI coopère avec le secteur privé pour mettre en place des programmes de formation technique et professionnelle axés sur l'entreprise.

Dans le cadre de l'action qu'elle mène pour renforcer et développer les activités productives, l'Organisation aide à instaurer une équité et une cohésion sociales qui constituent le fondement de sociétés stables et de la réalisation du Programme 2030.

Aider les petits exploitants soudanais à créer des entreprises et à obtenir des prêts

Près de la moitié de la population soudanaise est considérée comme pauvre, et le chômage des jeunes est élevé. Les chaînes de valeur agricoles ont un fort potentiel de stimulation de la croissance et de renforcement de la sécurité alimentaire de cette population. Toutefois, les propriétaires de microentreprises et de petites entreprises agricoles, en particulier les femmes, se voient privés du financement dont ils et elles ont besoin pour améliorer et développer leur activité.

À l'aide d'un financement de l'Italie et d'ONU-Femmes, l'ONUDI a facilité l'octroi de microprêts à 1 500 petits exploitants agricoles dans l'État du Kassala. Accompagnés par les experts de l'ONUDI, ceux-ci ont adopté de nouvelles technologies, amélioré leurs pratiques commerciales et la qualité des récoltes, et créé plus de 1 100 emplois. Après avoir amélioré la qualité du sésame, des oignons, du fourrage et des pois chiches, ils ont pu augmenter les prix. Leurs bénéfices ont augmenté en moyenne de 66 % par rapport à ceux d'agriculteurs n'ayant pas participé au projet.

L'ONUDI a également créé le Comité de développement de l'entrepreneuriat, qui a accordé des prêts à 101 femmes et créé 321 emplois, ainsi que le Centre d'entrepreneuriat de l'Université de Kassala, qui poursuit cette coopération au service du développement.

« Grâce au projet de l'ONUDI, j'ai obtenu, pour la première fois de ma vie, un prêt auprès d'une institution financière officielle. Je l'ai intégralement remboursé, et j'en suis fier. Je cherche maintenant de nouveaux prêts pour développer mon activité. »

Shoeb Salih Mohamed Abakar, agriculteur

Renforcer l'autonomie de la région du Kurdistan iraquien

La pauvreté a atteint 15 % dans la région du Kurdistan iraquien, touchant à la fois les communautés d'accueil et les quelque 230 000 réfugiés syriens qui y vivent. Le taux de chômage des jeunes est de 69 % pour les femmes et de 24 % pour les hommes.

À l'aide d'un financement de l'Autriche, l'ONUDI a dispensé une formation à l'entrepreneuriat et à l'agroalimentaire dans le gouvernorat de Dohouk, dans le nord de l'Iraq. Elle a aidé 49 personnes à créer des microentreprises et accompagné 30 propriétaires dans le développement de leurs petites entreprises. Ces bénéficiaires ont créé des

emplois pour 156 personnes en plus d'eux-mêmes. En outre, l'ONUDI a travaillé avec 21 enseignants et fonctionnaires pour mettre en œuvre son programme de promotion de l'esprit d'entreprise dans des écoles professionnelles accueillant 800 élèves.

Pour renforcer la cohésion sociale, l'Organisation a veillé à ce que les participantes et participants comptent 70 % de membres de la communauté d'accueil et 30 % de personnes déplacées et réfugiées. Quatre personnes sur dix étaient des femmes, dont environ la moitié étaient âgées de 18 à 35 ans. L'une de ces nouvelles entrepreneuses est Shahnaz Abdulrazaq, qui a ouvert une toute petite boulangerie dans le camp de Bardarash. En 15 jours de stage d'incubation



d'entreprises, elle a analysé le marché et établi un budget. La boulangerie l'aide à subvenir aux besoins de ses sept enfants et donne à une partie des 14 000 résidentes et résidents du camp un avant-goût de son pays d'origine, la Syrie.

Améliorer la qualité du poisson au Soudan du Sud

Le développement des activités de pêche au Soudan du Sud permettrait aux poissons pêchés dans l'État du Nil supérieur de jouer un rôle essentiel dans le développement économique et la sécurité alimentaire du pays. Toutefois, la guerre et les troubles ont contribué à vider les caisses du pays, et les infrastructures sont réduites au minimum. Jusqu'à la moitié des poissons pêchés se perdent.

L'ONUDI a commencé à améliorer les moyens de subsistance de la grande communauté de pêcheurs de Terekeka, au nord de Djouba. Ainsi, plus de 1 300 d'entre eux ont été formés à la manipulation et à la transformation du poisson après la pêche. À l'aide d'un financement du Canada, l'Organisation

a investi 2 millions de dollars dans des infrastructures, notamment dans un débarcadère pour les bateaux de pêche qui fournit de l'énergie solaire et de la glace. Ainsi, la quantité de poisson frais vendue sur les marchés cibles a augmenté de 56 % et les prix ont augmenté de 28 %.

Après que les pêcheurs ont reçu, dans le cadre du projet, de nouveaux fours à fumer, la valeur du poisson fumé a augmenté de 86 %. Cela a incité les commerçants à se rendre plus souvent dans les 36 sites de pêche de la région. Les pêcheurs ont vu leurs revenus augmenter de 30 à 40 %. L'insécurité alimentaire s'est atténuée. Parmi les consommateurs interrogés, 80 % ont déclaré manger des aliments plus variés et plus nutritifs qu'avant le lancement du projet.

« Nous gagnons plus d'argent maintenant, ce qui nous permet, à ma famille et moi, de faire des économies. Nous voulons acheter des chèvres et peut-être une vache. Nous n'aurions pas pu le faire avant. »

Abraham Pitia Buya, pêcheur du comté de Terekeka



MASHROU3I, DES GUIDES POUR FAVORISER LA CRÉATION D'ENTREPRISES EN TUNISIE



Après avoir obtenu un diplôme d'ingénieure à Tunis, Nihel Nasfa a été au chômage pendant deux ans. Elle s'est retrouvée parmi les 40 % de jeunes diplômés de Tunisie qui ne trouvent pas de travail. « Ce furent les deux années les plus difficiles de ma vie », se souvient-elle. Ayant ensuite décidé de créer sa propre entreprise, elle a découvert Mashrou3i par l'intermédiaire du centre d'affaires de sa ville natale.

Avec Mashrou3i (« mon projet » en arabe), l'ONUDI encourage l'esprit d'entreprise et prépare les jeunes aux métiers de demain dans l'économie numérique. S'appuyant sur sa vaste expérience d'aide à la création et au développement d'entreprises, l'ONUDI fournit un encadrement et une formation technique personnalisée, et fait connaître aux participantes et participants les cours de gestion proposés par HP LIFE.

Le partenariat public-privé a aidé plusieurs milliers de jeunes Tunisiennes et Tunisiens, comme M^{me} Nasfa, à créer des PME ou à développer des entreprises existantes, générant ainsi des emplois pour eux-mêmes et pour d'autres. Au cours des cinq dernières années, les entreprises soutenues par Mashrou3i ont créé plus de 5 400 emplois à temps plein, dans un pays où le taux de chômage global est de 18 % et celui des jeunes de 35 %. Le financement provient de l'ONUDI, de HP Foundation, de l'Italie et de l'USAID.

Pour M^{me} Nasfa, la première étape a été de suivre les cours HP LIFE en ligne. Les 32 cours pratiques portent sur des sujets tels que la finance, les opérations, le marketing et la communication. Grâce à HP LIFE, Mashrou3i a aidé 8 800 jeunes et femmes de Tunisie à se familiariser avec le monde des affaires et à renforcer leurs compétences en informatique.

Comme d'autres personnes participant au projet, M^{me} Nasfa a ensuite suivi des ateliers en présentiel, rédigé un plan d'affaires et été mise en relation avec un formateur et mentor de l'ONUDI. « Chaque fois que j'avais envie d'abandonner, il m'encourageait à aller de l'avant », a-t-elle déclaré. Dans sa nouvelle entreprise, elle supervise désormais une équipe de sept personnes qui proposent des services d'encadrement personnel et professionnel, des activités de cohésion et une formation Montessori. Lorsque la crise de la COVID-19 a limité les réunions en présentiel, les consultations en ligne et les webinaires ont permis de faire participer 100 à 160 personnes chaque mois, y compris des clients étrangers.

Le projet a également contribué à préparer les étudiants à la vie active et à l'entrepreneuriat en apprenant à leurs professeurs à intégrer les cours HP LIFE dans les programmes d'études commerciales. Plus de 200 enseignants de Tunisie ont participé à ces ateliers Mashrou3i.



Mashrou3i a débuté en 2013 dans quatre gouvernorats où le taux de chômage des jeunes était élevé. Le programme s'est depuis étendu, puisqu'il concerne à présent 14 des 24 gouvernorats de la Tunisie. Les experts du projet ont accompagné des concepteurs de sites Web, des consultants en marketing et des producteurs de denrées alimentaires, notamment de chocolat, de sucre de datte biologique, de spiruline et de jus. Ils ont encadré de jeunes chefs d'entreprises de fabrication de meubles, de confection de jeans, de production d'engrais organiques et d'extraction d'huiles essentielles de fleurs tunisiennes par distillation.

Un grand nombre des entreprises soutenues par Mashrou3i sont agricoles. En 2020 et 2021, plus de 60 % des emplois à temps plein créés par le projet concernaient le secteur agroalimentaire et d'autres activités industrielles. Par exemple, Hayfa Khalfaoui, une développeuse de logiciels, s'est intéressée à l'élevage bovin et a eu envie de changer de carrière. En 2018, elle a remporté un concours coparrainé par Mashrou3i qui lui a donné droit à un mentorat. Mashrou3i lui a donc présenté un expert en élevage, qui l'a aidée, par ses conseils, à développer une application de téléphonie mobile à destination des producteurs laitiers.



À ce jour, 50 exploitations laitières ont adopté son application mobile pour surveiller le bien-être de leurs animaux. Cette application permet aux agriculteurs d'augmenter leurs bénéfices et d'alléger leur charge de travail. Une deuxième application permet aux crémeries et aux laiteries de tracer leurs produits. M^{me} Khalfaoui se prépare à agrandir son entreprise début 2022, en faisant passer son personnel de 7 à 11 employés, dont 5 femmes. Elle a l'intention de commercialiser ses applications dans d'autres pays d'Afrique.

Le programme Mashrou3i s'inscrit dans le cadre d'une action plus globale menée par l'ONUDI pour inculquer des compétences numériques aux jeunes, encourager l'esprit d'entreprise et augmenter le taux d'emploi. Dans le cadre de son partenariat de longue date avec HP, l'Organisation donne des moyens d'action à des jeunes en Libye, au Maroc et au Nigéria.

« Ce que je dirais aux jeunes, c'est : trouvez votre passion. Exercez une activité qui vous tient à cœur. Aux femmes, je dirais : n'ayez pas peur de travailler dans des domaines différents, comme l'agriculture. Et continuez à apprendre : c'est la clef de la réussite. »

Hayfa Khalfaoui, développeuse de l'application Smart Farm

Programme de partenariat pays (PCP)

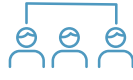
Le Programme de partenariat pays (PCP) a été mis en place pour la première fois en 2014. Sa phase pilote a concerné les pays suivants : Cambodge, Éthiopie, Kirghizistan, Maroc, Pérou et Sénégal. Le Programme a progressivement été étendu à la Côte d'Ivoire, à l'Égypte, à la République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et à la Zambie. En 2021, le Nigéria est devenu le dernier pays en date pour lequel l'élaboration d'un PCP a été approuvée. À l'avenir, le programme sera graduellement étendu à d'autres pays.



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES



PRISE EN MAIN NATIONALE



PARTENARIAT MULTIPARTITE



SECTEURS ET DOMAINES D'ACTIVITÉ INDUSTRIELS PRIORITAIRES



FACILITATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS



CADRE ANALYTIQUE



RETOMBÉES À L'ÉCHELLE DES PROGRAMMES



SITUATION EN 2021

PHASE DE MISE EN ŒUVRE



CAMBODGE

Axes prioritaires :
Développement de la filière agricole, notamment des liens avec le secteur du tourisme • Diversification industrielle, innovation et création de zones économiques spéciales



ÉGYPTE

Axes prioritaires : Politique et gouvernance industrielles • Promotion des investissements • Industrie verte • Villes intelligentes et parcs industriels durables • Chaînes de valeur • Généralisation de l'industrie 4.0



ÉTHIOPIE

Axes prioritaires :
Agroalimentaire • Textile et habillement • Cuir et produits du cuir



MAROC

Axes prioritaires : Zones industrielles • Agro-industrie • Énergie • Économie circulaire • Industrie 4.0 • Commerce électronique



PÉROU

Axes prioritaires : Qualité et innovation • Développement des chaînes de valeur et des entreprises • Parcs et zones industriels durables • Maîtrise des ressources industrielles et de l'énergie et sources d'énergie renouvelables



SÉNÉGAL

Axes prioritaires : Élaboration d'une politique industrielle • Agropoles • Plateformes industrielles intégrées • Pôle régional d'industries extractives • Zones économiques spéciales et réforme des mesures d'incitation



ZAMBIE

Axes prioritaires :
Amélioration de l'environnement économique • Perfectionnement des compétences industrielles • Promotion de l'industrie manufacturière et de l'ajout de valeur aux produits primaires



NIGÉRIA

Le Gouvernement et l'ONUDI vont collaborer à l'élaboration d'un nouveau programme destiné à soutenir les objectifs industriels et les objectifs de développement du pays.

ÉLABORATION APPROUVÉE

PHASE DE PROGRAMMATION



CÔTE D'IVOIRE

Axes prioritaires :
Développement du capital humain, y compris dans l'industrie 4.0, et genre • Investissement et financement • Gouvernance et promotion des zones industrielles • Développement des chaînes de valeur agro-industrielles • Économie circulaire et énergie durable • Développement des chaînes de valeur régionales



KIRGHIZISTAN

Axes prioritaires : Énergie • Agro-industrie • Matériaux de construction • Textile et habillement • Tourisme



RWANDA

Axes prioritaires :
Agroalimentaire : parcs agro-industriels intégrés • Développement de la filière du bétail • Vêtements • Industrie 4.0



RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Les axes et les domaines d'activité prioritaires sont actuellement définis en fonction du plan national de développement, sous la direction du Gouvernement et en concertation avec les partenaires de développement.



KENYA

Le Gouvernement dirige la mise en œuvre du PCP à titre volontaire du Kenya, en profitant des conseils et du soutien technique fournis par l'ONUDI et en s'appuyant sur les meilleures pratiques tirées des PCP en cours.

DÉMARRAGE DU PCP À TITRE VOLONTAIRE

Programmes sur mesure intégrés fondés sur le partenariat, les PCP ont continué à fournir une assistance technique et des services d'analyse, de conseil et de mobilisation, contribuant ainsi aux mesures de relèvement socioéconomique.

En facilitant la mise en commun des ressources, les actions coordonnées et les initiatives conjointes, les PCP jouent également un rôle essentiel dans les efforts collectifs déployés par le système des Nations Unies pour le développement au niveau des pays en vue de promouvoir les objectifs de développement durable, avec le soutien des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de l'ONU. La prise en main nationale et l'implication des autorités nationales restent des caractéristiques essentielles des PCP.

L'année 2021 a été marquée par la tenue, au Cambodge, de la première réunion de l'organe national interministériel de haut niveau chargé de coordonner le PCP et, en Égypte et en Zambie, par le début officiel de la phase de mise en œuvre du PCP après la signature du descriptif de programme par chaque Gouvernement.

En février, l'ONUDI a organisé sa première session de formation par les pairs destinée aux représentantes et représentants de haut niveau des pays dotés d'un PCP et aux personnes intéressées par le PCP. L'atelier a répondu au souhait d'un échange d'expériences. Il a principalement porté sur la coordination des parties prenantes, le partenariat et la mobilisation des ressources, ainsi que sur la création de parcs industriels comme solution pour promouvoir un développement industriel inclusif et durable dans le cadre du PCP. L'ONUDI soutient également le démarrage du PCP à titre volontaire pour le Kenya, guidé par ces meilleures pratiques.



Le huitième Forum a permis d'examiner la façon dont les approches multipartites, telles que le PCP, favorisaient le relèvement socioéconomique et contribuaient aux efforts déployés par les pays pour reconstruire en mieux après la COVID-19. Au cours de cette manifestation, les représentantes et représentants de haut niveau des pays dotés de PCP ont mis en commun les données d'expérience et les enseignements à retenir, tandis que les partenaires du système des Nations Unies pour le développement, des organisations internationales et régionales, des institutions financières et d'autres acteurs du développement ont fait connaître leurs vues.



RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les inégalités, les incertitudes sur les plans géopolitique et commercial, ainsi que les évolutions rapides de la technologie menacent la stabilité économique mondiale. L'ONUDI s'emploie à répondre à ces risques en renforçant les compétences commerciales et les capacités dans le domaine des technologies afin de créer de nouvelles opportunités et de réduire la fracture numérique. Les capacités commerciales sont renforcées dans le cadre de programmes qui concourent à augmenter la productivité, à faciliter le transfert de technologie et à faciliter l'accès aux marchés mondiaux. L'ONUDI favorise l'instauration d'un environnement propice aux entrepreneurs afin d'attirer les investisseurs. Elle propose également aux gouvernements et aux institutions des services de conseil stratégique sur l'établissement de cadres réglementaires et les aide à respecter les normes afin d'accroître leur compétitivité. Ce soutien global permet de doter les populations des connaissances et des compétences nécessaires et de lancer des stratégies régionales pour le partage des ressources, aidant ainsi les pays en développement à opérer des transformations cruciales.

INVESTISSEMENT, TECHNOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DES PME



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



L'essor des PME est essentiel à la prospérité des pays en développement et des pays à revenu intermédiaire, dans lesquels elles comptent pour la majorité des créations d'emplois et constituent l'épine dorsale de l'économie. La crise de la COVID-19 est venue compliquer le développement, perturbant les apports de capitaux et d'investissements et modifiant les modèles établis de production, les chaînes de valeur et le commerce.

L'ONUDI encourage les partenariats au niveau des entreprises, des institutions et des politiques pour aider les pays en développement à attirer des investissements et à participer au transfert de

technologie. Elle propose des programmes de formation personnalisés qui aident les PME à augmenter leur productivité et leur efficacité et à élaborer des propositions de projets d'investissement indispensables pour accéder aux chaînes de valeur mondiales. Elle encourage également la transition numérique, le partage des ressources, la coordination des politiques et la mise en relation des investissements et des technologies, en étroite collaboration avec divers partenaires œuvrant dans ces domaines.

Les PME s'adaptent aux évolutions industrielles mondiales en adoptant des technologies et en ayant accès aux investisseurs. L'ONUDI les aide notamment par l'entremise de ses bureaux de promotion des investissements et de la technologie (ITPO) implantés dans huit pays, à savoir l'Allemagne, le Bahreïn, la Chine, la Fédération de Russie, l'Italie, le Japon, le Nigéria et la République de Corée.

En 2021, l'appui de l'ONUDI aux PME et aux MPME a continué de suivre la démarche graduelle prévue dans le programme de redressement industriel au temps de la COVID-19, tel que présenté dans le document d'orientation intitulé *Responding to the COVID-19 Crisis – Pathway to Business Continuity & Recovery* (Faire face à la crise de la COVID-19 : vers la continuité des opérations et le relèvement). Parmi les exemples de soutien aux MPME dans le cadre du

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL 2022

Le 1^{er} décembre 2021, lors de la Conférence générale, l'ONUDI a présenté l'édition 2022 de sa publication phare, le *Rapport sur le développement industriel*. Intitulé « L'avenir de l'industrialisation dans le monde postpandémique », le rapport présente des informations récentes sur les incidences de la pandémie de COVID-19 sur le développement industriel et sur les perspectives pour les années à venir. Une de ses principales conclusions est que les capacités industrielles sont un facteur clef de résilience. Non seulement le secteur industriel a continué à fournir des possibilités d'emploi et de création de revenus pendant la pandémie, mais il a également permis

aux populations du monde entier d'accéder sans interruption aux biens et services essentiels, notamment les aliments, le matériel médical et les produits pharmaceutiques. Le rapport révèle que les pays dotés de capacités manufacturières accrues et de secteurs industriels plus diversifiés ont mieux résisté aux conséquences économiques et sanitaires de la pandémie de COVID-19. Il réaffirme par ailleurs l'importance de l'objectif de développement durable n° 9 pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Publication :
Rapport sur le
développement
industriel

relèvement à la suite de la pandémie de COVID-19, on peut citer la modernisation de la production d'équipements de protection individuelle au Nigéria et un projet dans le secteur de l'agroalimentaire et du tourisme au Cambodge financé par la Suisse.

Un concours récompense les innovations dans le domaine des technologies propres

Alors qu'en 2021, le monde subissait les effets de plus en plus visibles des changements climatiques, le réseau des bureaux de promotion des investissements et de la technologie a lancé le deuxième Appel mondial de l'ONU. Initiative du Bureau de promotion des investissements et de la technologie Allemagne, le concours mondial était ouvert aux développeurs de solutions novatrices dans le domaine des technologies propres et de la gestion durable des terres. Les entreprises du secteur privé concouraient dans quatre catégories. L'objectif du concours était de déterminer quelles technologies permettaient de lutter contre les effets des changements climatiques et de contribuer à un développement économique durable et inclusif.

Le concours a attiré 294 candidatures provenant de 71 pays, dont un tiers d'entreprises dirigées par des femmes. Les lauréates et lauréats ont été invités à participer à une manifestation parallèle à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue en 2021.

PROPOSITIONS RETENUES DANS LE CADRE DE L'APPEL MONDIAL

RUNWITHIT Synthetics utilise l'**intelligence artificielle**

pour élaborer des **simulations** numériques de villes et de régions, ce qui permet aux décideurs de tester des politiques, des technologies et des solutions d'infrastructure « in silico ».



Betteries aborde le **stockage de l'énergie**

sous l'angle de l'économie circulaire, donnant une seconde vie aux batteries des véhicules électriques grâce à des systèmes modulaires qui peuvent être utilisés sans être raccordés au réseau.

Polycare soutient la **construction durable et circulaire** en fabriquant des blocs de béton polymère à partir de sables inférieurs ou de déchets traités et de PET recyclé, une résine plastique courante dans les emballages.



Zhejiang Chint New Energy Development associe la production d'**énergie verte** dans le désert au contrôle du sable et à la restauration écologique dans le cadre de son projet solaire photovoltaïque de 310 MW dans le désert de Kubuqui.

« L'examen de la liste des candidatures présélectionnées pour l'Appel mondial 2021, organisé dans la perspective de la COP26, a été très encourageant. Une fois de plus, on constate que des solutions existent et qu'elles sont déjà mises en œuvre. Rencontrer des personnes qui s'efforcent d'apporter des solutions aux difficultés posées par les changements climatiques a été une véritable source d'optimisme. »

Andrea Camponogara, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, membre du jury de l'Appel mondial 2021 de l'ONU



À Shanghai, un institut commun promeut les technologies propres

L'intégration transfrontalière et la restructuration rapide de l'industrie partout dans le monde obligent les PME à rechercher et à utiliser de nouvelles technologies durables. Pour répondre à ce besoin, le Bureau de promotion des investissements et de la technologie-Shanghai s'est associé à l'Université Jiao Tong de Shanghai afin de donner naissance à l'Institut commun de recherche sur la croissance verte. Son objectif est d'identifier les technologies durables et de promouvoir leur diffusion au-delà des frontières.

La plateforme de l'Institut favorise l'échange de connaissances et la collaboration dans le domaine de la croissance verte et des technologies innovantes dans le cadre de l'initiative de Coopération mondiale en matière de technologie industrielle et innovante, qui a pour objectif de mettre les entreprises technologiques chinoises et internationales en relation avec les pays en développement et les pays développés, de trouver des investisseurs et de soutenir les entreprises lorsqu'elles entrent sur les marchés et grandissent. À ce jour, l'Institut soutient 97 entreprises dans des secteurs tels que la médecine et la santé, la croissance verte et la production numérique de pointe. Parmi les innovations de ces entreprises, on peut citer des technologies qui permettent de récupérer l'énergie des centres de données, de remédier à la contamination des sols par les métaux lourds et de surveiller la dynamique gastro-intestinale à l'aide d'étiquettes d'identification à radiofréquence.



d'emplois et de revenus dans les zones rurales et urbaines. Toutefois, les entreprises doivent garantir aux acheteurs, aux utilisateurs et aux autorités que leurs produits sont conformes aux normes établies par les gouvernements et les sociétés transnationales.

L'ONUDI joue un rôle crucial dans l'internationalisation et la compétitivité des entreprises en aidant les PME à satisfaire aux conditions voulues pour entrer sur les marchés étrangers. L'Organisation a à sa disposition divers programmes et services pour guider les gouvernements, les industries et les institutions dans la mise en place de systèmes d'infrastructure de qualité. Elle les aide à élaborer les politiques, les pratiques et les cadres juridiques et réglementaires qui favorisent la production de biens, de services et de processus de haute qualité, sûrs et respectueux de l'environnement. La formation dispensée par l'ONUDI aide les PME à mettre leur technologie à niveau et à collecter et à diffuser des informations sur les marchés.

En s'associant à des partenaires des secteurs public et privé, du monde universitaire et des organisations nationales et internationales, l'ONUDI promeut les bonnes pratiques et les capacités durables. Elle encourage également la coopération mondiale en matière d'élaboration de normes, de mesure de la conformité et de développement le long des chaînes de valeur.

CAPACITÉS DE RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ÉCHANGES ET RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



La vente et le commerce de produits sur les marchés régionaux et mondiaux peuvent être porteurs de croissance économique et de réduction de la pauvreté dans les pays en développement par la création

SOMMET MONDIAL SUR L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ET L'INDUSTRIALISATION

Le quatrième Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation s'est tenu en novembre 2021, à Doubaï. Cet événement de haut niveau était coprésidé par l'ONUDI et les Émirats arabes unis et portait sur la numérisation au service de la prospérité (« Rewiring societies: repurposing digitalisation for prosperity »). Pendant six jours, il a réuni plus de 250 orateurs et oratrices du monde entier, dont cinq chefs d'État, quatre chefs d'entités des Nations Unies, 16 ministres et représentantes et représentants de gouvernements, ainsi que des spécialistes de 178 pays. Plus de 16 000 personnes étaient inscrites au Sommet, dont plus de 3 170 ont participé en personne.

En tant que réalisation stratégique à long terme, l'ONUDI soutient une initiative après chaque Sommet. À ce jour, quatre de ces initiatives ont été mises en chantier, notamment l'initiative pour la prospérité mondiale (2017), le défi du Président



(2019), la « chaîne verte » (2020) et le Centre mondial de l'industrie biomédicale (2021). Une initiative mondiale sur la sécurité industrielle du futur a également été lancée lors du Sommet de 2021.

Site Web :
GMIS

Un nouveau guide aide les pays à mettre en place des systèmes d'analyse en laboratoire

La pandémie de COVID-19 a montré combien il était essentiel de disposer de capacités de dépistage en matière de santé publique et, plus largement, d'un système robuste d'analyse en laboratoire. Une infrastructure de laboratoires participe aux progrès technologiques, à l'adaptation aux changements climatiques et à la sécurité alimentaire, et elle est indispensable pour accéder aux chaînes de valeur internationales. Or, il peut arriver que les pays qui cherchent à renforcer leurs systèmes d'analyse en laboratoire gaspillent involontairement des ressources en dupliquant certains services ou en instaurant une concurrence improductive entre les établissements.

L'ONUDI s'est associée au Réseau international sur l'infrastructure de contrôle de la qualité afin d'élaborer un outil à l'intention des décideurs qui développent des systèmes d'analyse en laboratoire. Financée par l'Union européenne, la publication *Laboratory Policy: A guide to development and implementation* aide les pays à mettre en place des capacités d'analyse en laboratoire adaptées, efficaces

et efficaces. On y trouve une description des meilleures pratiques internationales et des conseils sur la bonne gouvernance d'infrastructures de qualité.

L'Organisation a dirigé l'application pilote du guide au Sénégal. Un expert national de l'ONUDI en matière de qualité a coordonné les débats et répertorié les laboratoires afin de connaître la diversité des activités d'analyse dans l'ensemble du pays. Se fondant sur des consultations et des ateliers, le Sénégal a formulé sa première politique nationale relative aux laboratoires d'analyse et prépare un plan d'action chiffré. Cette étape ouvre la voie à la mise en œuvre de l'initiative dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et sur le continent africain en général.

Dans la région des Caraïbes, l'ONUDI collabore avec l'Organisation régionale de la CARICOM pour les normes et la qualité à l'élaboration d'une politique sur les laboratoires d'analyse non médicaux, susceptible d'être adoptée ou adaptée par les pays de la région. Les délibérations sur la politique ont commencé dans trois pays pilotes ayant des économies de tailles différentes, à savoir Antigua et Barbuda, le Belize et la Trinité-et-Tobago.

LANCEMENT DE HEALTH INDUSTRY INITIATIVE, UNE INITIATIVE RELATIVE À L'INDUSTRIE DE LA SANTÉ

Les profondes perturbations qui touchent les chaînes d'approvisionnement mondiales en produits de santé essentiels alors que le monde est touché par une pandémie et les difficultés persistantes rencontrées pour livrer des vaccins contre la COVID-19 aux pays en développement ont montré une nouvelle fois que la diversification géographique de l'approvisionnement en biens et services médicaux revêtait une importance stratégique.

Depuis 2006, l'ONUDI appuie les initiatives de l'Union africaine visant à développer le secteur pharmaceutique, notamment en vue d'accélérer la mise en œuvre du Plan relatif à la fabrication de médicaments pour l'Afrique. L'Organisation a également développé des outils, y compris des feuilles de route régionales et nationales pour aider l'industrie pharmaceutique à progresser sur la voie d'une conformité totale avec les normes internationales prévues par les Bonnes pratiques de fabrication, ainsi que des conseils sur la fabrication de vaccins. Au début de la pandémie, l'ONUDI et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont uni leurs forces pour renforcer la distribution de produits désinfectants, pour les mains et autres, et d'équipements de protection individuelle fabriqués localement en Afrique.

Forte de cette expérience, et encouragée par les demandes des États Membres tendant à renforcer les chaînes de valeur des produits de santé tels que les médicaments essentiels, les vaccins et les



équipements de protection individuelle, l'ONUDI a lancé une initiative mondiale pour l'industrie de la santé en 2021. L'objectif est d'accroître encore la contribution du développement industriel des États Membres à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations.

À cette fin, l'ONUDI élabore un cadre stratégique en consultation avec les États Membres, les partenaires internationaux de développement et les représentants du secteur privé. La stratégie envisagée s'attaquera aux goulets d'étranglement liés à la demande et à l'offre qui entravent le développement de l'industrie de la santé, tout en favorisant l'instauration d'un environnement propice à la fabrication de produits de santé de haute qualité sur le plan local.

Une nouvelle plateforme donne des informations sur le respect des normes par les exportateurs

Les exportateurs de produits industriels, alimentaires ou non, doivent se conformer à des réglementations et normes techniques en constante évolution. Les exportations des pays en développement sont parfois rejetées parce qu'elles ne répondent pas aux exigences de sécurité et de qualité. Toutefois, les gouvernements nationaux rencontrent un problème lorsqu'ils cherchent à améliorer la conformité de leurs produits : comment savoir lesquels sont le plus souvent rejetés, et pourquoi ?

L'ONUDI a développé une plateforme en ligne qui permet de répondre à ces questions. Financé par la Suisse, le nouvel outil en ligne d'analyse de conformité aux normes permet de cerner les problèmes et de dégager des tendances.

L'analyse de la capacité des pays à se conformer aux normes commerciales repose sur des indicateurs et des indices clefs élaborés par l'ONUDI, à savoir le taux de rebut relatif, le taux de rebut par unité, le nombre total de rebuts et les raisons des rebuts. Les utilisateurs et utilisatrices de la plateforme peuvent personnaliser leurs demandes en sélectionnant des paramètres tels que le pays exportateur, le groupe de produits, le marché, l'année et les raisons du rebut.

Les utilisateurs et utilisatrices peuvent visualiser les informations sur une carte du monde et comparer les résultats des pays en matière de respect des normes commerciales sur le marché d'exportation, et ce, pour le groupe de produits de leur choix. En outre, la plateforme permet de comparer et d'évaluer les performances en détail en visualisant les principaux indicateurs de rebut.

Ces analyses peuvent aider non seulement les décideurs publics et les partenaires des gouvernements, mais aussi les organisations de développement telles que l'ONUDI elle-même. Les rapports aident l'Organisation à concevoir des services de renforcement des capacités qui donnent la priorité aux pays ou aux secteurs connaissant de graves problèmes de conformité.

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



L'entrepreneuriat joue un rôle crucial dans le développement durable et l'éradication de la pauvreté en catalysant la croissance économique et en créant des emplois. L'écosystème entrepreneurial donne aux individus ayant l'esprit d'entreprise la possibilité de créer de nouveaux produits et services, de profiter de nouvelles opportunités économiques et de faire évoluer la nature des économies.

En ciblant les agents du changement économique et social de demain, le programme de promotion de l'esprit d'entreprise de l'ONUDI vise à favoriser l'esprit d'entreprise chez les jeunes avant qu'ils n'entrent sur le marché du travail. Le programme prévoit un volet d'enseignement pratique dispensé dans les écoles secondaires, qui renforce les compétences commerciales des jeunes et favorise une culture de l'entrepreneuriat.

Le programme de longue date de l'ONUDI a été cité en 2021 comme faisant partie des bonnes pratiques liées aux objectifs de développement durable. Cette distinction reconnaît le bon rapport coût-efficacité et la

Site Web :
SDG good
practices

durabilité du programme d'études grâce auquel les jeunes peuvent contribuer à la transformation des économies tant au niveau local que national.

Sao Tomé-et-Principe adopte un programme de promotion de l'esprit d'entreprise

En 2020, Sao Tomé-et-Principe se classait cent trente-cinquième sur 189 pays selon l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et un demandeur d'emploi sur cinq âgé de 15 à 24 ans n'y trouve pas de travail. En réponse, le programme de promotion de l'esprit d'entreprise permet aux jeunes de participer à l'économie de leur pays.

En collaboration avec le Ministère de l'éducation, et avec un financement de Sao Tomé-et-Principe, l'ONUDI aide le pays à mettre en œuvre un programme de promotion de l'esprit d'entreprise à l'échelle nationale. Environ 5 500 élèves de l'enseignement secondaire suivent des cours hebdomadaires dans le cadre de ce programme obligatoire de deux ans, désormais proposé dans les 15 écoles secondaires du pays.

Les jeunes acquièrent la confiance nécessaire pour faire carrière dans le secteur privé. Chaque étudiant ou étudiante crée et réalise un projet d'entreprise, de l'étude de marché à l'établissement du budget, en passant par la vente. Des visites d'entreprises locales sont également prévues.

« La discipline de l'entrepreneuriat a fait de moi un créateur », a déclaré Álvaro Real, un étudiant qui vend des jouets électroniques qu'il fabrique à partir de jouets recyclés et d'appareils électriques endommagés trouvés dans les poubelles. Il raconte que le programme l'a aidé à devenir plus organisé.

Diana Sofia Rita, elle aussi étudiante, a créé une entreprise de fabrication de bijoux fantaisie, empruntant de l'argent à sa mère pour acheter les premiers matériaux. Maintenant, elle a remboursé sa mère et est autonome. Elle utilise les revenus de son entreprise pour payer ses frais de scolarité et les fournitures scolaires.

« Avec la discipline de l'entrepreneuriat, je peux aider les étudiants à concrétiser leurs idées. »

Luís de Castro, professeur à l'École secondaire nationale

DES PRODUITS COSMÉTIQUES AU CACAO, L'ONUDI AIDE LE GHANA À DÉVELOPPER SES EXPORTATIONS

Les petites et moyennes entreprises forment l'épine dorsale de l'économie ghanéenne. Plus de la moitié de la population active du Ghana a un emploi dans une PME, et beaucoup de Ghanéens et Ghanéennes travaillent pour elles de manière informelle. Pour faciliter les échanges, le Ghana participe à la Zone de libre-échange continentale africaine. Pourtant, le potentiel du pays en tant qu'exportateur reste largement inexploité. Selon l'Autorité de promotion des exportations du Ghana, les revenus inexploités des seuls produits du cacao et de la noix de cajou s'élevaient à près de 3 milliards de dollars en 2019.

L'ONUDI soutient deux programmes qui renforcent la compétitivité et augmentent les exportations dans sept chaînes de valeur sélectionnées : la composante ghanéenne du Programme mondial de qualité et de normes se concentre sur le cacao, les noix de cajou et le palmier à huile, avec un financement de la Suisse, tandis que le programme de renforcement de la compétitivité en Afrique de l'Ouest s'occupe du manioc, de cosmétiques, des mangues et des ananas, avec un financement de l'UE.

Les deux programmes soutiennent les PME en créant des liens entre les acteurs de la chaîne de valeur, en regroupant les producteurs de produits similaires, en soutenant le développement à faible intensité de carbone, en permettant la mise en conformité avec les normes internationales et en conseillant les institutions nationales qui soutiennent et certifient les PME.

Connecter les acteurs de la chaîne de valeur

À Abura (Ghana), en se fondant sur le principe de la responsabilité sectorielle, le programme de renforcement de la compétitivité en Afrique de l'Ouest a bénéficié à la fois aux producteurs et à un transformateur de manioc. Les experts de l'ONUDI ont montré à 230 producteurs comment sélectionner les meilleures variétés et améliorer la culture, l'irrigation et le stockage. Ils ont ensuite présenté aux agriculteurs un transformateur de farine de manioc d'Abura, qui parcourait de longues distances pour trouver des racines de haute qualité. Le transformateur achète désormais le manioc aux agriculteurs locaux, et cette collaboration a permis d'améliorer la production et la qualité.

L'approche groupée a également mis en relation 60 coopératives d'agriculteurs de Dodowa et Somanya avec



7 chaînes de valeur renforcées



1 laboratoire accrédité par l'Institut national américain de normalisation



Renforcement de la **capacité de test** dans **11 laboratoires**



30 nouvelles normes fixées pour la qualité, la sécurité et l'emballage des produits



230 agriculteurs et agricultrices formés pour améliorer la culture du manioc



Les producteurs de mangues de **60 coopératives informés** des bonnes pratiques agricoles

un nouvel acheteur pour leurs mangues. Hendy Farms, propriété de deux sœurs, cherchait à obtenir davantage de mangues pour fabriquer des produits à valeur ajoutée tels que les confitures, les sauces piquantes et les chutneys. Le programme a formé les membres de la coopérative aux bonnes pratiques agricoles et les a mis en relation avec Hendy Farms, qui achète désormais les fruits trop mûrs. Hendy Farms a signé un contrat de sous-traitance avec le programme de renforcement de la compétitivité en Afrique de l'Ouest et acheté un séchoir à fruits fonctionnant à l'énergie solaire d'une valeur de 22 000 euros, grâce auquel il sera possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'augmenter la capacité de production de 7 à 100 tonnes par an. Ce développement ouvrira des possibilités d'exportation vers les pays voisins. Le programme a signé des contrats de sous-traitance similaires pour un montant de 550 000 euros.

Dans le pôle cosmétique, le programme a organisé un cours sur le commerce en ligne et le marketing par réseaux sociaux en 2021. Les participantes et participants représentaient 30 PME qui fabriquent des cosmétiques et des produits de soins corporels. Vingt-six entreprises se sont regroupées sur un site Web commun sur lequel elles présentent leurs shampoings, huiles, lotions et savons. Les chefs d'entreprise du pôle se réunissent chaque mois avec un mentor.



Le beurre de karité est l'ingrédient principal de nombreux cosmétiques ghanéens. Environ 1,8 million de Ghanéens en produisent, dont 80 % de femmes. Le programme s'associe à une université pour étudier comment l'équipement utilisé pour griller les noix de karité affecte la qualité du produit et la sécurité des ouvrières et ouvriers. Des chercheurs de l'Université des études de développement de Tamale ont mis au point un prototype de torréfacteur plus efficace qui donne des produits de meilleure qualité, utilise moins d'énergie et émet moins de fumée.

Le respect des normes ouvre les portes des marchés mondiaux

Afin d'aider les PME à respecter les normes nécessaires à l'exportation de leurs produits, les programmes ont permis à 11 laboratoires d'accroître leur capacité à tester la conformité aux normes internationales. Le laboratoire de cosmétiques de l'autorité nationale chargée de l'alimentation et des médicaments a obtenu l'accréditation de l'Institut national américain de normalisation. En outre, les deux programmes de l'ONUDI ont participé à l'élaboration de plus de 30 nouvelles normes relatives à la qualité, à la sécurité et à l'emballage pour les chaînes de valeur concernées. Les tests et la certification de ses produits ont permis à la directrice d'Aya Naturals et de Kaydua Luxuries, Sharon Acheampong, d'exporter ses produits de soins capillaires et dermatologiques dans sept pays africains. Elle cherche maintenant des clients au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Les pays africains produisent la majeure partie de l'offre mondiale de cacao, et le Ghana en est le deuxième producteur après son voisin, la Côte d'Ivoire. Pour renforcer cette chaîne de valeur, le Programme mondial sur le contrôle de la qualité et la normalisation a procédé à une analyse afin de déterminer s'il était prêt à mettre en œuvre la technologie de la chaîne de blocs, grâce à laquelle les acheteurs pourraient suivre chaque étape de production, de la plantation au rayon du supermarché. La chaîne de blocs permettrait d'enregistrer sous forme numérique et durable des certifications telles que celles relatives à la culture biologique et au traitement équitable des ouvrières et ouvriers. L'analyse a conclu que le cacao était prêt pour la technologie de la chaîne de blocs. Il s'agirait de la première chaîne de valeur ghanéenne à l'utiliser.

« Le partenariat entre l'ONUDI et le programme de renforcement de la compétitivité en Afrique de l'Ouest a été un pilier pour cette entreprise. Ça a été comme un voyage, et ça a été très, très, utile. »

Josephine Oduro Boateng, responsable de Jodacy Plus, Accra

SAUVEGARDER L'ENVIRONNEMENT

La hausse des températures, l'épuisement de ressources déjà limitées et des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les ouragans, les inondations et les incendies de forêt, continuent de détériorer les habitats et de mettre en péril les moyens de subsistance. L'ONUDI est à la pointe des efforts déployés dans le but d'édifier une économie plus résiliente, plus verte et circulaire aux fins d'une croissance durable et d'une prospérité plus équitable. Elle aide les gouvernements, les institutions, l'industrie et les petites entreprises à adopter des technologies industrielles innovantes et des solutions énergétiques durables qui réduisent les effets néfastes de l'industrialisation sur l'environnement. Les programmes sont conçus pour assurer l'égalité des chances et réduire les inégalités de genre. L'Organisation joue également un rôle déterminant en aidant les États Membres à poser des limites et, à terme, à mettre fin à l'utilisation de substances chimiques appauvrissant la couche d'ozone et d'autres polluants toxiques, contribuant ainsi à améliorer la conservation de la biodiversité, le climat et la santé.

PRODUCTION INDUSTRIELLE ÉCONOME EN RESSOURCES ET À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



Le monde fait face à une triple crise combinant changements climatiques, perte de biodiversité et pollution croissante. Le recours aux combustibles fossiles continue de contribuer aux émissions de gaz à effet de serre (GES), et l'utilisation de ressources naturelles à l'échelle mondiale, multipliée par trois depuis 1970, ne cesse d'augmenter. Si l'on ne fait rien, les effets des changements climatiques vont aller en s'aggravant. Le Groupe international d'experts sur les ressources estime que des stratégies prônant une utilisation judicieuse des ressources et une consommation et une production durables pourraient réduire les émissions de 90 % tout en augmentant le produit intérieur brut mondial de 8 % d'ici à 2060.

L'ONUDI aide les pays en développement à passer du modèle « extraire-fabriquer-jeter » à une économie circulaire. L'Organisation est l'un des partenaires fondateurs de l'Alliance mondiale pour l'économie circulaire et une utilisation efficace des ressources, et de la Coalition pour l'économie circulaire en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle est également partenaire du projet mondial « SWITCH to circular economy value chains » (plan d'action de l'Union européenne en faveur des chaînes de valeur circulaires) qui encourage la mise en œuvre de mesures relevant de l'économie circulaire dans les chaînes de valeur du textile, de la confection et du plastique. En mai 2021, l'ONUDI a accueilli les premières consultations mondiales sur l'économie circulaire, coprésidées par l'Autriche et le Costa Rica. À la suite des consultations préparatoires régionales, plus de 430 spécialistes d'États Membres, d'entités des Nations Unies, d'organisations publiques et privées et du monde universitaire ont contribué aux débats.

L'ONUDI dirige le réseau « Industrial Energy Accelerator » qui regroupe des initiatives visant à assurer

une utilisation rationnelle de l'énergie industrielle et qui est présent dans 14 pays. Ce réseau a lancé cinq dossiers d'information sur l'efficacité énergétique mettant en avant l'utilité des énergies renouvelables dans la production de chaleur à haute température dans l'industrie lourde. Le Club des trois pour cent, une coalition mondiale que l'ONUDI a rejointe en 2019 en tant que partenaire institutionnel, vient en aide à l'Afrique du Sud, à l'Inde, à l'Indonésie et au Maroc, quatre pays dont le secteur industriel est en pleine croissance, pour atteindre l'objectif d'une amélioration annuelle de trois pour cent de l'efficacité énergétique.

Empêcher les déchets plastiques d'atteindre les eaux côtières d'Afrique

Le plastique est omniprésent dans les océans du monde entier. On estime que chaque année, huit tonnes métriques sont rejetées en mer qui proviennent de la terre. Il s'agit de sacs non réutilisables, de vêtements en fibres synthétiques, d'engins de pêche perdus et de microbilles présentes dans les exfoliants cosmétiques et le dentifrice. Le plastique nuit au secteur de la pêche et aux écosystèmes sous-marins, souille les sites touristiques et met en péril les moyens de subsistance. La communauté mondiale se mobilise pour endiguer ce flux de déchets. En 2019, la présidence japonaise du G20 a partagé la Vision d'Osaka pour un océan bleu, une initiative qui vise à éliminer la pollution des mers due aux déchets plastiques d'ici à 2050. Grâce à des fonds octroyés par le Gouvernement japonais, l'ONUDI participe à deux projets entrepris en Afrique qui s'appuient sur les compétences unanimement reconnues de l'Organisation en matière de promotion de l'économie circulaire. Pour parvenir à la circularité des chaînes de valeur du plastique, il convient de sélectionner des matériaux plus durables, de réduire autant que possible les emballages et d'optimiser la collecte et le recyclage des déchets.

L'ONUDI et ses partenaires ont réalisé des études sur les chaînes de valeur du plastique et les cadres réglementaires en vigueur en Égypte, au Kenya et au Nigéria. Le rapport établi pour chaque pays contient une évaluation des stratégies destinées à améliorer la gestion et le recyclage des déchets plastiques et recense les innovations en matière d'emballage et les produits pouvant remplacer le plastique. Une solution consisterait par exemple à utiliser un matériau fabriqué à partir d'amidon de maïs fermenté et un



autre combinant fibres de bois et lignine, un sous-produit de l'industrie de la pâte à papier. Ces deux matériaux sont biodégradables.

Un autre projet financé par le Japon soutient l'Afrique du Sud dans ses efforts pour passer du plastique classique à des matériaux de substitution plus respectueux de l'environnement, par la recherche de solutions de remplacement et l'établissement d'un plan d'action en vue de cette transition. L'ONUDI appuie également les mesures visant à renforcer le rôle et à améliorer la sécurité des travailleurs et travailleuses du secteur informel qui trient et vendent les déchets à recycler. Grâce à eux, 80 à 90 % du papier et des emballages amoncelés dans les décharges et sur les trottoirs sud-africains sont récupérés.

Utilisant des technologies japonaises, les scientifiques du Conseil sud-africain de la recherche scientifique et industrielle (CSIR) vérifient que les matériaux censés être compostables tiennent leurs promesses. Premier établissement d'essais de biodégradation du pays, le Laboratoire mondial d'innovation pour la finance climatique cherche à obtenir un agrément international.

« La durabilité n'est plus une question de choix. Ce doit être une prise de position consciente, arrêtée et mise en œuvre à tous les niveaux. »

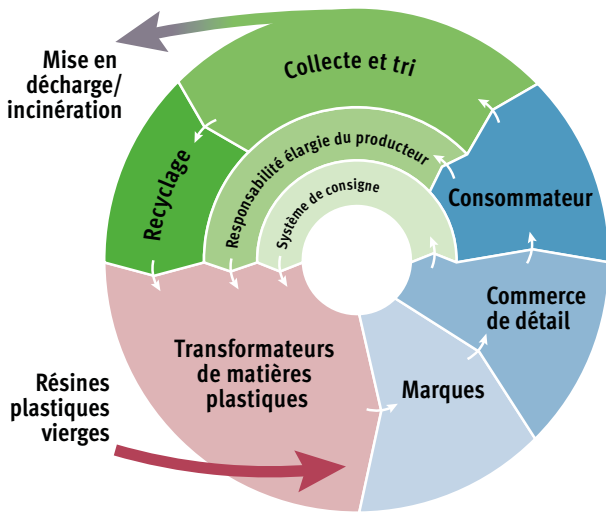
Maya John, ingénieure chimiste principale, CSIR, Pretoria

Développer le recyclage du plastique en Israël

Alors qu'Israël a l'un des taux les plus élevés au monde de consommation de plastique par habitant, le pays ne recycle pourtant que 6 % des matières plastiques mises au rebut. Les recycleurs ne peuvent répondre à la demande croissante de résines plastiques utilisées pour fabriquer des produits recyclés, par exemple des fibres de moquette, des bidons à détergent et des tuyaux d'évacuation.

Grâce à un financement de l'UE, l'ONUDI soutient les efforts d'Israël visant à améliorer la circularité de son industrie du plastique. L'Organisation collabore avec des partenaires publics et privés dans le but de dresser une carte de la chaîne de valeur du recyclage des déchets plastiques, d'améliorer leur collecte et de préparer l'industrie du recyclage à traiter des volumes plus importants. Le Gouvernement israélien prévoit pour ce faire d'instaurer des normes pour le recyclage des matières plastiques. Sur le conseil de l'ONUDI, il a renforcé le régime de responsabilité élargie du producteur s'appliquant aux emballages en plastique, une démarche qui rend le fabricant d'un produit responsable de ce qu'il en advient à la fin de sa durée d'utilité.

Plutôt que de les recycler, Israël a choisi d'exporter la plupart des bouteilles en PET, ou polyéthylène téréphtalate, mises au rebut. Il suit en cela une recommandation de l'ONUDI visant à intégrer les grandes bouteilles en PET dans le système israélien



La chaîne de valeur des plastiques

de consignes sur les bouteilles. En outre, une étude de marché sur la faisabilité d'une usine de recyclage de ces conteneurs a été réalisée dans le cadre du projet. L'usine transformerait les bouteilles en PET en paillettes et en résines de plastique destinées à la fabrication de nouveaux produits.

La prochaine étape est un projet pilote visant à rendre recyclables les emballages existants, ce qui permettra de montrer l'utilité d'un outil interactif mis au point par le projet pour aider les concepteurs d'emballages durables.

Ce projet est le dernier d'une série qui a permis à l'Organisation de démontrer les avantages d'une production durable et économe en ressources en Israël dans le cadre du programme SwitchMed.

Augmenter l'efficacité des chaudières pour réduire les émissions polluantes au Viet Nam

Les chaudières industrielles peu performantes gaspillent du combustible et polluent l'air. Au Viet Nam, de nombreux propriétaires et exploitants de chaudières n'ont pas les compétences requises pour diagnostiquer les défauts et y remédier ou réduire les émissions de GES. Avant l'intervention de l'ONUDI, le Viet Nam n'imposait pas de normes d'efficacité en matière de consommation d'énergie de ces appareils.

Grâce au financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'ONUDI a mené à bien un projet quinquennal ayant pour objectif de résoudre ces problèmes en apprenant aux entreprises

à mieux évaluer l'état de leurs chaudières et à moderniser ou à remplacer celles qui étaient sources de gaspillage. Des activités de sensibilisation ont été organisées à l'intention de plus de 300 fonctionnaires et propriétaires, exploitants et fabricants de chaudières. Il a été possible de constituer un réseau d'experts locaux par la formation de plus de 600 exploitants et concepteurs de chaudières, de gestionnaires et de consultants en énergie. Le Viet Nam a en outre examiné et adopté deux prescriptions techniques relatives aux chaudières, l'une fixant des normes d'efficacité énergétique et l'autre s'appliquant à la conception, à la fabrication, à l'installation, à l'utilisation et à la réparation de ces appareils.

Le projet a également permis de réaliser 150 tests d'efficacité des chaudières et de superviser près de 70 projets de remplacement. Des entreprises appartenant aux secteurs de l'agroalimentaire, du textile et de la confection, des produits chimiques et des engrais, de la fabrication de chaudières et du papier, de la pâte à papier et de la transformation du bois y ont pris part. La consommation énergétique globale a ainsi été réduite de 2,9 millions de gigajoules par an et les émissions de CO₂ de 488 000 tonnes par an.

L'un des bénéficiaires en a été la Trang An Confectionery Company, qui produit des gâteaux de lune et des bonbons à la noix de coco dans la région côtière du centre-nord du Viet Nam. Les spécialistes de l'ONUDI ont constaté que non seulement ses chaudières à charbon étaient inefficaces, mais également que leurs émissions étaient supérieures aux normes environnementales nationales. Sur les conseils d'experts, l'entreprise a décidé de remplacer



UNE NOUVELLE INITIATIVE S'ATTAQUE AUX ÉMISSIONS DE L'INDUSTRIE LOURDE

La décarbonisation de l'industrie lourde est la prochaine étape dans la lutte contre les changements climatiques. Les recherches du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat prévoient que si les pays en développement développent leurs infrastructures et que les débits d'émission moyens restent inchangés, le secteur de la construction émettra à lui seul 470 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ d'ici à 2050. Cela dépasserait le budget carbone au-delà duquel les changements climatiques dangereux sont inévitables.

Les émissions provenant des industries de l'acier et du ciment, qui représentent 7 à 8 % des émissions liées à l'énergie dans le monde, sont particulièrement importantes. Ces secteurs posent des difficultés sans égal, car la fabrication d'acier et de ciment nécessite une chaleur intense et continue, essentiellement produite à partir de combustibles fossiles. Pour atteindre l'objectif de zéro émission nette, il faudra réduire la demande de ces matériaux, les recycler plus efficacement et intensifier l'utilisation des énergies renouvelables.

Pour contribuer à cet effort, l'ONUDI s'est associée en 2021 au Groupe ministériel sur l'énergie propre en vue de lancer l'initiative de décarbonisation profonde de l'industrie. Cette coalition mondiale vise à encourager la demande en matériaux industriels à faible teneur en carbone en collaborant avec les gouvernements en vue de définir des objectifs en matière d'achats écologiques pour les projets publics et privés. Elle a également pour ambition de normaliser les bilans carbone, de favoriser les investissements dans l'élaboration de produits à faible émission de carbone et de concevoir des lignes directrices pour l'industrie.

Codirigée par l'Inde et le Royaume-Uni, l'initiative de décarbonisation profonde de l'industrie rassemble des projets et des partenaires engagés dans ce domaine, dont la Mission Possible Platform, le Leadership Group for Industry Transition, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables et la Banque mondiale. Parmi les membres actuels figurent l'Allemagne, le Canada et les Émirats arabes unis.

ses chaudières à charbon par des chaudières à biomasse alimentées par de la sciure et des balles de riz. Le rendement énergétique est passé de 58 à 85 %, et les émissions réduites de l'usine satisfont dorénavant aux normes nationales. Cette conversion a permis de réduire les dépenses de fonctionnement de l'entreprise de 25 à 40 %, avec un délai d'amortissement de 32 mois.

« Nous avons constaté une amélioration nette de l'efficacité énergétique : nous avons réduit la consommation de combustible par tonne vapeur d'environ 40 % et économisé 1 400 tonnes de charbon par an, ce qui équivaut à 74 000 dollars de dépenses en combustible. »

Le Thahn Quang, responsable du contrôle énergétique des chaudières, Hanoi Dyeing Joint Stock Company

ACCÈS AUX ÉNERGIES PROPRES À DES FINS PRODUCTIVES



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



L'industrie est à l'origine de 37 % de la consommation mondiale d'énergie et de 23 % des émissions de gaz à effet de serre. Plus les risques liés aux changements climatiques augmentent, plus il semble évident que l'industrie mondiale doive innover et passer des combustibles fossiles à des sources d'énergie plus durables.

L'une de ces sources est l'hydrogène vert, un combustible produit à partir d'une énergie renouvelable pour décomposer l'eau en hydrogène et en oxygène, qui peut contribuer à une production industrielle propre et neutre en carbone. En juillet 2021, l'ONUDI a lancé son Programme mondial pour l'hydrogène vert dans l'industrie. Financé par les Gouvernements allemand, autrichien et italien, le programme préconise des applications industrielles de l'hydrogène vert et facilite les échanges internationaux de connaissances concernant les diverses normes, politiques et directives techniques en vigueur. En coopération avec la Chine, l'ONUDI a également créé à Beijing le Centre international pour la technologie de l'utilisation de l'énergie de l'hydrogène pour soutenir la recherche sur l'hydrogène vert, ainsi que le développement et l'utilisation de celui-ci.

Le Programme mondial d'innovation par les technologies propres de l'ONUDI vise lui aussi à promouvoir l'innovation, des technologies respectueuses de l'environnement et l'énergie propre. Avec le financement du FEM, l'Organisation recense et soutient les innovateurs et les entrepreneurs ayant opté pour des technologies énergétiques non polluantes. Le programme renforce les capacités des institutions nationales et des organismes partenaires pour leur permettre d'appliquer l'approche de l'accélérateur, et aide les gouvernements à mettre en place des cadres politiques favorables aux chefs d'entreprise employant des technologies propres.

Fournir une énergie durable aux Mozambicains des zones rurales

Au Mozambique, seules 27 % des zones rurales sont raccordées aux réseaux électriques, ce qui freine le développement d'entreprises industrielles dans le secteur vital qu'est l'agriculture. L'extension des réseaux électriques est coûteuse et techniquement complexe et, lorsque l'habitat est clairsemé, inefficace. De nombreux agriculteurs doivent donc recourir au diesel, au bois de chauffage et au charbon de bois, qui coûtent cher, et les entreprises manufacturières brûlent du bois pour fabriquer des produits tels que des briques, du pain et du savon.

Pour rendre son développement rural plus durable, l'ONUDI aide le Mozambique à élargir l'accès à l'énergie verte afin d'encourager l'adoption de

systèmes intégrés d'énergie renouvelable fondés sur le marché pour les activités productives. Grâce au financement du FEM, l'Organisation a ouvert en 2021 une ligne de crédit d'un million de dollars pour participer au financement du remplacement du diesel et du bois dans les zones rurales du Mozambique. Ce « fonds de garantie » propose des prêts à taux fixe pour les projets d'énergie verte. Il s'adresse à des emprunteurs qui ne pourraient pas prétendre à des prêts commerciaux courants. Le fonds est géré par une banque commerciale en partenariat avec Energy Fund, un organisme public qui encourage une production à faibles émissions de carbone et l'économie d'énergie.

Le projet propose également une formation pour montrer que, contrairement à une idée répandue, le diesel et les combustibles ligneux seraient moins chers que les énergies renouvelables. En outre, en 2021, avec le concours de l'ONUDI, le Gouvernement a adopté une réglementation rationalisant les investissements privés dans les systèmes d'énergie renouvelable hors réseau. Ces mesures devraient permettre de réduire la consommation de combustibles fossile et les émissions de GES, la dégradation des forêts et la pollution des sols et des eaux.



Le premier client du fonds a été un fournisseur d'eau de la province méridionale de Maputo. Grâce à un prêt de 13 500 dollars, l'entreprise installe un système à énergie solaire et quitte le réseau électrique peu fiable. Ce changement permettra à l'entreprise d'économiser 60 % des coûts énergétiques liés au pompage de l'eau à des fins de stockage et de distribution, et de passer de 20 à 100 clients. Sur le long terme, l'entreprise prévoit d'approvisionner en eau des centres de santé, des écoles, des chantiers de construction et des jardins.

« En adoptant un système qui ne dépend pas uniquement de l'électricité, nous espérons être alimentés en eau 24 heures sur 24. »

Un client de Shine Water

Stimuler l'investissement dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables au Pakistan

L'industrie pakistanaise doit faire face à un écart grandissant entre l'offre et la demande d'énergie ininterrompues. Pendant les coupures d'électricité, de nombreuses usines doivent avoir recours à leurs propres centrales diesel ou à charbon. Les plus touchées sont principalement des PME, qui constituent 90 % des entreprises pakistanaises. Les pénuries d'électricité nuisent à leur productivité, réduisent leurs bénéfices et pèsent sur leur croissance. Pourtant, les producteurs se montrent encore réticents à opter pour l'efficacité énergétique ou à se tourner vers des sources d'énergie renouvelables.

Grâce au financement du FEM, l'ONUDI aide à renforcer les compétences et à accélérer les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables pour alimenter le secteur industriel, l'objectif essentiel étant d'éviter les émissions de GES.

Le projet a permis d'installer des modules photovoltaïques d'une capacité totale de 2,68 mégawatts (MW) selon un système de facturation au service rendu dans quatre unités industrielles, et de créer une plateforme en ligne qui regroupe des informations sur les fournisseurs de services et de technologies énergétiques. Il a accordé des micro-prêts à plus de 100 PME ayant opté pour

FORUM DE L'ÉNERGIE DE VIENNE

Le Forum de l'énergie de Vienne est une manifestation biennale dont l'objectif est d'assurer au monde entier un avenir énergétique durable. Créé en 2008 à l'initiative conjointe du Gouvernement autrichien, de l'International Institute for Applied Systems Analysis et de l'ONUDI, il réunit des chefs d'État et de gouvernement, des ministres, des spécialistes des questions énergétiques ainsi que des représentantes et représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, du monde universitaire, de la société civile et du secteur privé.

L'édition 2021 du Forum, qui s'est tenue en juillet, avait pour thème « Where action meets ambition » (Quand l'action rencontre l'ambition) et était axée sur les besoins des secteurs d'utilisation finale, dont l'industrie, les transports et les systèmes alimentaires. La manifestation a été précédée de plus de 20 débats virtuels et marquée par sa première journée « Youth for VEF », destinée à favoriser la participation des jeunes dans les domaines du climat et de l'énergie. Elle a réuni plus de 2 200 participants et intervenants, dont 40 % de femmes, venus de plus de 140 pays.

Les recommandations et contributions formulées à l'occasion du Forum ont été prises en compte lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires en juillet, du dialogue de haut niveau sur l'énergie en septembre et de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques en novembre 2021. Les débats ont également conduit à la formulation du Pacte genre et énergie, une initiative commune avec le réseau ENERGIA et Global Women's Network for the Energy Transition.

des solutions d'énergie renouvelable, et subventionné 30 % des coûts d'emprunt.

L'ONUDI a missionné des consultantes et consultants locaux et internationaux pour former plus de 100 personnes par an aux moyens d'améliorer l'efficacité énergétique et de mettre en place des sources d'énergie renouvelables. Elle a certifié

40 auditeurs et auditrices et gestionnaires de l'énergie en tant qu'auditeurs et auditrices principaux pour la norme ISO 50001-2018. En outre, par l'intermédiaire de 10 consortiums régionaux et sectoriels nouvellement créés, des consultantes et consultants encadrent la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'énergie dans 50 unités industrielles du pays. Les systèmes sont conformes à la norme ISO 50001, la norme mondiale pour l'optimisation de la gestion de l'énergie, élaborée en 2011 avec le soutien de l'ONUDI. Les panneaux à énergie solaire installés en 2021 produiront annuellement environ 2 500 MWh d'énergie propre, permettant ainsi de réduire les émissions de CO₂ de 1 122 tonnes par an.

Site Web
du projet

Créer une synergie pour les technologies propres à la Barbade

D'une importance vitale à la Barbade, l'économie du tourisme s'est effondrée en raison des restrictions des déplacements liées à la pandémie de COVID-19. Alors que les Barbadiens attendent la reprise du tourisme, l'ONUDI aide les jeunes entrepreneurs à explorer le territoire nouveau des économies verte et bleue. L'île entend montrer la voie en matière de développement de technologies et de services propres dans la région des Caraïbes.

En partenariat avec le Gouvernement de la Barbade, l'ONUDI apporte son soutien à BLOOM, le premier pôle de technologies propres des Caraïbes. Accueilli par la Barbados Investment Development Corporation, BLOOM a pour objectif d'exploiter de nouvelles technologies telles que la valorisation énergétique des déchets, la mobilité électrique verte, le stockage de l'énergie, l'hydrogène vert et l'énergie éolienne et marine. Le pôle est financé par le FEM, et ses 20 membres sont des organismes publics, des start-ups, des entreprises et des universités.

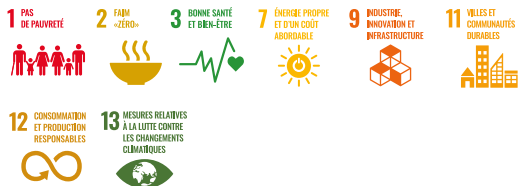
Dix jeunes, dont quatre femmes, se sont lancés dans la création de start-ups avec l'aide des services proposés par BLOOM. Les participants commencent par six mois de cours en ligne. Guidés par sept experts du pôle, ils passent ensuite deux ans à affiner leur modèle d'activité, obtenir des financements, concevoir des produits et démarcher leurs premiers clients. L'ONUDI alloue une subvention de 20 000 dollars aux start-ups à la fin de leur période en pépinière d'entreprises et les présente à son

réseau de donateurs, d'investisseurs providentiels, de capital-risqueurs et de banques commerciales.

Une jeune femme chef d'entreprise a mis au point des films biodégradables à base d'algues sargasses, de matières végétales et de cendres volcaniques, susceptibles de supplanter les emballages à base de combustibles fossiles comme le polystyrène et le polyéthylène.

Un autre participant produit du paillis et des produits agrochimiques verts destinés aux cultivateurs biologiques. Il fabrique les solutions à partir de plantes invasives et de déchets organiques, y compris des feuilles et des abats de poisson. Ces produits nourrissent les organismes fragiles des sols qui composent la structure même des sols et permettent le stockage du carbone, le cycle des nutriments nécessaires aux plantes et la protection des insectes pollinisateurs. En 2021, l'entreprise a reçu un prix de l'innovation du Commonwealth. C'est l'un des cinq prix remportés jusqu'ici par les jeunes entreprises de BLOOM.

MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS MULTILATÉRAUX SUR L'ENVIRONNEMENT



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



L'ONUDI aide les pays en développement et les pays à revenu intermédiaire à s'acquitter des obligations leur incombant au titre d'accords multilatéraux relatifs à la protection de l'environnement. Depuis plus de trois décennies, le Protocole de Montréal vise à l'élimination graduelle à l'échelle mondiale des substances appauvrissant la couche d'ozone. En conséquence, les chlorofluorocarbones ont été interdits d'utilisation commerciale comme réfrigérants et propulseurs. Les hydrochlorofluorocarbones (HCFC), utilisés comme gaz de substitution, détériorent également la couche d'ozone, et de nombreux

fabricants les ont remplacés par des hydro-fluorocarbones (HFC). Comme ce sont là de puissants GES, l'ONUDI déconseille leur utilisation, suivant en cela l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal, et préconise des solutions de remplacement présentant un potentiel de réchauffement global moins élevé. En 2021, l'ONUDI a aidé 12 pays à élaborer des plans visant à réduire les HFC et a commencé à en jeter les grandes lignes dans 11 autres pays. Depuis 1993, l'ONUDI a apporté sa coopération au service du développement à 111 pays afin de les aider à prévenir la dégradation de la couche d'ozone. En 2021, grâce aux activités de l'ONUDI en rapport avec le Protocole de Montréal, les réductions cumulées d'émissions se sont élevées à 69,5 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

L'ONUDI dirige la mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants en soutenant l'économie circulaire et les approches sectorielles de la gestion des produits chimiques et des déchets. De 2014 à 2020, l'Organisation a contribué à éliminer ou à faire cesser de produire près de 87 000 tonnes métriques de déchets contenant ce type de toxines qui menacent la santé et perturbent les écosystèmes en s'accumulant dans les organismes vivants. Elle a également permis d'éviter ou de prévenir les émissions de polluants organiques persistants produits de façon non intentionnelle à hauteur de plus 131 000 milligrammes par des procédés thermiques faisant intervenir des matières organiques et du chlore.

Le mercure présente un risque majeur pour la santé publique. La plus grande contributrice aux émissions de mercure dues à l'homme est l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or, dans laquelle le mercure est utilisé pour isoler l'or du minerai. Dans le cadre de la Convention de Minamata sur le mercure, l'ONUDI soutient des chaînes d'approvisionnement en or responsables et facilite l'accès au financement de technologies plus propres dans l'État plurinational de Bolivie, au Burkina Faso, au Ghana, à Madagascar, en Mongolie, au Nigéria et aux Philippines.

Promouvoir des solutions de remplacement aux méthodes d'extraction d'or destructrices

Les écosystèmes extraordinairement riches de la côte nord-ouest de la Colombie sont menacés, notamment par l'extraction minière artisanale et à petite échelle



d'or. L'exploitation minière à petite échelle a tendance à dégrader l'environnement du fait de l'érosion, de la déforestation et de l'usage sans discernement du mercure. Le mercure perturbe le fonctionnement des écosystèmes et peut causer de graves problèmes de santé humaine, comme la démence, des changements de personnalité, l'insomnie, des tremblements et la dépression.

Un projet de l'ONUDI financé par l'UE a pour objectif d'améliorer les moyens de subsistance de certaines communautés du département de Chocó, qui fait partie de cette région riche en biodiversité. De nombreuses familles y dépendent pour leur survie de l'exploitation minière, dont la contribution à l'économie n'est surpassée que par l'agriculture de subsistance. L'Organisation cherche à autonomiser les conseils de communauté qui administrent la région en leur offrant des outils, des connaissances et des compétences techniques pour favoriser une exploitation minière responsable et durable n'employant pas de mercure. La Colombie ayant signé la Convention de Minamata en 2013, l'utilisation du mercure dans les activités minières y est illégale.

Le projet mené dans le département de Chocó introduira à titre expérimental une technologie d'extraction de l'or qui fonctionne sans mercure et augmente les rendements.

L'ONUDI encourage la participation effective des conseils de communauté aux décisions prises au niveau territorial, afin de garantir que la population locale tire des bénéfices économiques des ressources naturelles de la région. Le projet consiste notamment à mettre au point un modèle d'activité pour le traitement et la commercialisation de produits issus de la biodiversité tels que des colorants naturels et d'autres ingrédients employés dans les industries alimentaire et cosmétique.

Mettre fin à la pollution atmosphérique industrielle en Côte d'Ivoire

En l'espace d'une seule génération, les villes du monde entier vont probablement doubler de taille, la plus forte expansion étant prévue en Asie et en Afrique. Comme dans d'autres villes à croissance rapide, l'augmentation des émissions de GES en milieu urbain accompagne la croissance démographique de la capitale économique de la Côte d'Ivoire, Abidjan.

Les villes constituent un champ d'exploration pour la lutte contre la dégradation de l'environnement mondial, et l'ONUDI gère un projet financé par le FEM à Abidjan pour mieux comprendre comment une planification urbaine cohérente peut atténuer les effets des changements climatiques en s'attaquant aux sources de pollution industrielles.

Le projet renforce les capacités d'évaluation et de surveillance des incidences de l'activité industrielle de la ville sur l'environnement par l'échantillonnage des émissions et l'application de directives techniques. L'ONUDI a installé deux stations de contrôle de la qualité de l'air qui font partie d'un réseau de surveillance plus étendu de la ville portuaire. Elle a également réalisé des études socioéconomiques évaluant les répercussions sur la santé de l'exposition à la pollution industrielle, ainsi que des analyses coûts-avantages des principales mesures visant à réduire cette pollution. En outre, des spécialistes du projet ont conçu des plans d'action pour des bénéficiaires potentiels dans les villes d'Abidjan, de Bouaké et de San-Pédro.

Le projet permet de réduire les émissions de CO₂ dans l'atmosphère de 75 000 tonnes par an, et de préserver l'environnement de l'équivalent de 4,3 grammes de polluants organiques persistants chaque année. Ce résultat a été obtenu en partie grâce à l'introduction de 15 nouvelles technologies permettant de réduire la pollution industrielle. Des séances de formation organisées dans 27 entreprises ont porté sur les mises à niveau technologiques et les meilleures pratiques environnementales.

Mettre en œuvre la Convention de Stockholm dans les Caraïbes

Plusieurs pays des Caraïbes sont parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et ils se sont engagés à réduire ou à éliminer la production, l'utilisation et le rejet de ces toxines. Cependant, bien qu'ayant signé la Convention, certains pays n'ont pas encore élaboré de lois circonstanciées sur les polluants organiques persistants ni mis en place de mesures visant à faire respecter la limitation et l'élimination des polluants.

Dans le cadre d'un projet régional entré dans sa septième et dernière année, l'ONUDI et le FEM ont aidé huit pays à mettre en œuvre la Convention. Le projet a permis de constituer une base de données régionale sur les polluants organiques persistants après avoir inventorié les produits chimiques employés dans les pays participants, à savoir



L'ONU À GENÈVE

On trouve à Genève une forte concentration d'organisations des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Compte tenu de la nécessité d'un relèvement durable après la pandémie de COVID-19 et des conséquences socioéconomiques qui l'ont accompagnée, une grande partie des débats tenus à Genève ont porté sur la façon de transformer les stratégies mondiales en matière de commerce, d'investissement et de santé, et sur la manière de tracer une voie commune pour l'avenir. Genève a accueilli de grandes conférences internationales en 2021, notamment la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED XV), le Forum mondial de l'investissement, la Conférence internationale du Travail et l'Assemblée mondiale de la Santé. Le Bureau de l'ONU à Genève a contribué à faire en sorte que le rôle de l'Organisation dans le renforcement du relèvement économique, la transition vers une économie verte et circulaire et l'amélioration de l'accès aux vaccins et aux

médicaments essentiels soit bien reconnu. Ce travail d'information a consisté à organiser des événements de haut niveau au Forum mondial de l'investissement, à l'événement visant à faire le bilan de l'initiative Aide pour le commerce et au Forum public de l'Organisation mondiale du commerce. Le Bureau a facilité les réunions, à Genève, des Amis de l'industrie et de l'innovation, un groupe d'ambassadeurs partageant les mêmes idées et engagés dans la promotion de l'objectif de développement durable n° 9. Tout au long de l'année, l'ONU à Genève a participé à des forums de premier plan sur la santé et les technologies numériques, et contribué à de nombreuses réunions intergouvernementales et d'experts sur le commerce, la technologie et l'emploi. Le nouveau contexte du développement et les résultats des conférences susmentionnées offrent des possibilités de coopération renforcée avec les institutions sises à Genève dans les années à venir, notamment en ce qui concerne le rôle normatif de l'ONU.

Antigua-et-Barbuda, la Barbade, le Belize, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, le Suriname et la Trinité-et-Tobago. Des experts juridiques ont rédigé un modèle d'acte législatif destiné à régir la gestion intégrée des produits chimiques. Cette législation a été conçue de manière à pouvoir être adaptée par les pays à leurs besoins spécifiques, et les plans nationaux de mise en œuvre de sept pays ont été actualisés. Des études techniques réalisées dans le cadre du projet portaient sur trois projets de démonstration dont l'objet était respectivement la conception d'une décharge sanitaire au Suriname, l'assainissement d'une décharge à la Trinité-et-Tobago et l'examen des possibilités d'élimination des déchets médicaux au Belize. Le projet a également permis de transférer une technologie de démonstration de l'élimination des déchets médicaux au Belize.

« Le projet nous a permis d'obtenir des résultats tangibles, tels que les rapports d'inventaire des polluants organiques persistants et l'actualisation de notre plan national de mise en œuvre. Il va sans dire que le projet appuie l'élaboration de politiques destinées à protéger la santé humaine et l'environnement. »

Keima Gardiner, Division des politiques et de la planification environnementales, Trinité-et-Tobago

L'ONUDI S'ASSOCIE À QUATRE ORGANISMES DES NATIONS UNIES POUR ACCÉLÉRER LE PASSAGE À DES ÉCONOMIES VERTES

Le Partenariat des Nations Unies pour l'action en faveur d'une économie verte a été créé en 2013 pour aider les nations et régions qui le souhaitent à reformuler leurs politiques en vue de favoriser une croissance économique durable grâce aux emplois verts. Cette initiative contribue aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour limiter le réchauffement général à 1,5 °C et réduire la pression sur les écosystèmes naturels. L'ONUDI, ainsi que l'Organisation internationale du Travail, le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche sont membres de ce partenariat.

Le rôle principal joué par l'ONUDI dans cette alliance consiste à guider les pays dans le développement de leur secteur industriel en le rendant plus vert. Sa contribution consiste essentiellement à conduire des analyses et à prodiguer des conseils en matière de politique industrielle, dont elle appuie la mise en œuvre en y associant le secteur de l'industrie, à former les acteurs de cette transformation et à mettre en place des partenariats public-privé.

Dans le cadre du Partenariat, l'ONUDI aide les gouvernements à restructurer leur secteur industriel pour

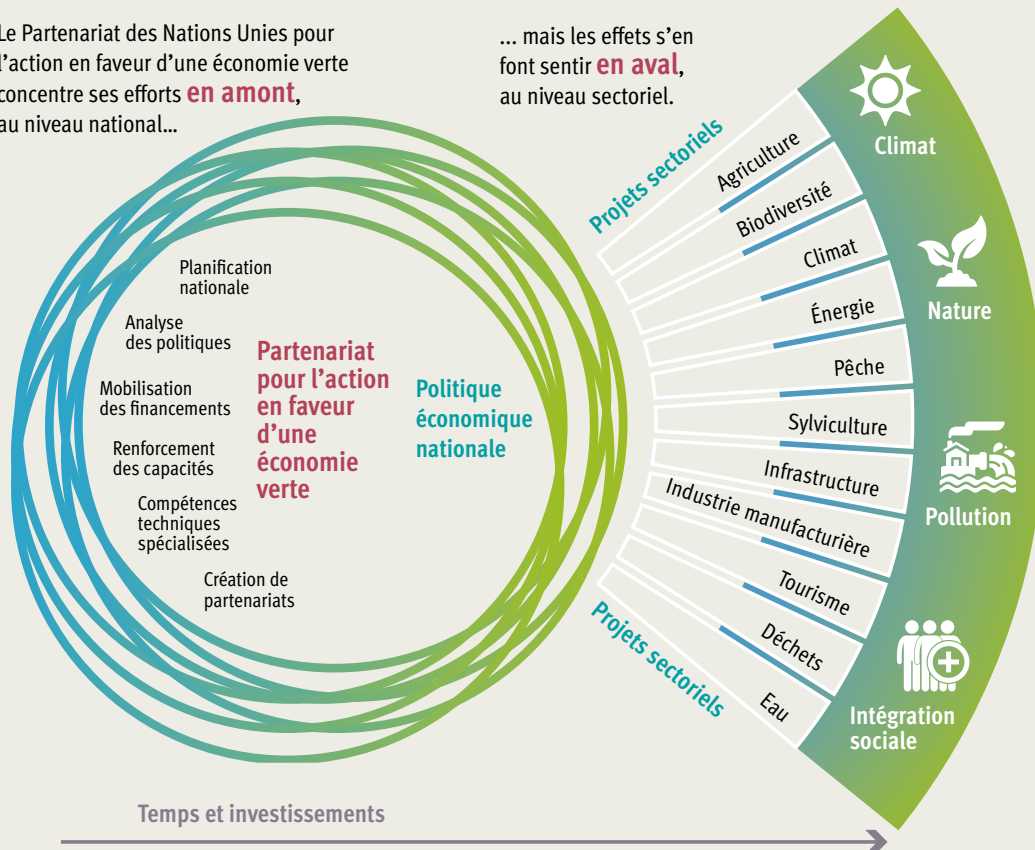
qu'il s'adapte aux changements propres à la période de relèvement à la sortie de la pandémie de COVID-19. L'ONUDI soutient l'action menée par les pouvoirs publics en vue d'amorcer une relance économique verte dans 13 des 20 pays du Partenariat.

En 2021, l'Organisation a apporté un soutien substantiel au Brésil, au Maroc, à la Thaïlande et à l'Uruguay, sous forme de travaux d'analyse, de renforcement des capacités et de sensibilisation visant à leur permettre d'aligner leurs politiques de relance verte sur les objectifs de développement durable et les cibles associées portant sur le climat. Elle a également lancé une étude mondiale, intitulée *Impact of COVID-19 on green enterprises: Policy guidance towards inclusive, resilient, and sustainable recovery* (Impact de la COVID-19 sur les entreprises vertes : Orientations stratégiques en vue d'une reprise inclusive, résiliente et durable), et axée sur le Ghana, l'Inde et l'Uruguay.

L'ONUDI collabore avec le Kazakhstan à la conception d'un plan d'utilisation d'un fonds gouvernemental pour la réduction des émissions, financé par les impôts payés par les entreprises industrielles émettrices de GES. En 2021, le Kazakhstan et l'ONUDI ont mis en place dans la région de Pavlodar un projet pilote qui utilise une partie du fonds pour aider les PME à

Le Partenariat des Nations Unies pour l'action en faveur d'une économie verte concentre ses efforts **en amont**, au niveau national...

... mais les effets s'en font sentir **en aval**, au niveau sectoriel.



adopter des pratiques plus écologiques. Dans le cadre de ce projet, le fonds subventionne des prêts bancaires à faible taux d'intérêt pour les sociétés de services énergétiques. Les prêts consentis aux PME peuvent leur servir à mettre leurs chaudières aux normes, à installer des systèmes de chauffage plus efficaces ou à remplacer des éclairages énergivores. Ils les aident également à financer les moyens de réduire leurs émissions de carbone et à créer des emplois verts. En outre, le projet pilote offre un terrain d'essai à une politique nationale consistant à affecter le fonds à l'appui de l'industrie verte.

L'amélioration de la gestion des déchets est l'une des priorités du Kazakhstan, et trois organismes membres du Partenariat pour l'action en faveur d'une énergie verte lui prodiguent des conseils en ce sens. L'ONUDI est spécialisée dans les déchets industriels, tandis que le PNUE et le PNUD se concentrent respectivement sur les déchets urbains et les déchets médicaux. En 2021, le Gouvernement a adopté une politique nationale de gestion des déchets. L'étape suivante consiste à mobiliser les industries pour qu'elles adaptent leurs pratiques de gestion de l'énergie en fonction de cette nouvelle politique.

En ce qui concerne l'Indonésie, l'Organisation a commencé en 2021 à promouvoir une approche ascendante de l'élaboration des politiques de décarbonisation de l'industrie en privilégiant dans un premier temps l'amélioration de l'efficacité énergétique et la production propre dans 10 usines d'engrais. L'ONUDI a également mis en place des projets de démonstration dans l'industrie du ciment indonésienne. Les enseignements tirés de ces deux initiatives seront généralisés afin de contribuer à l'initiative nationale de développement à faible émission de carbone dans l'industrie lourde. L'Organisation contribue également à renforcer les pratiques relevant de l'économie circulaire en Indonésie.

En Uruguay, l'ONUDI prête la main à la mise au point d'un plan décennal de gestion des déchets visant à réduire les flux de déchets destinés aux décharges. L'Organisation a créé le prix Uruguay Circular, qui en est à sa troisième édition, et financé la formation et le renforcement des capacités des lauréates et lauréats. Ainsi, afin d'aider un lauréat de l'année 2020, l'Organisation s'est associée à la faculté d'ingénierie



de l'Université catholique d'Uruguay pour améliorer le fonctionnement d'une usine de recyclage de pneus. Et à Maurice, l'ONUDI a mené à terme une étude sur la structure des coûts des déchets industriels qui sert de base à l'élaboration de politiques publiques en matière de gestion des déchets.

Conformément aux objectifs de la stratégie du Partenariat des Nations Unies pour l'action en faveur d'une économie verte pour 2030, l'ONUDI a assuré en 2021 des services de conseil stratégique qui ont permis de créer ou de renforcer cinq institutions, d'améliorer les pratiques de gestion de 53 entreprises et de collaborer avec 17 acteurs du secteur économique.

Le financement du Partenariat des Nations Unies pour l'action en faveur d'une économie verte est assuré par l'Union européenne, l'Allemagne, la Finlande, la Norvège, la République de Corée, la Suède et la Suisse. Les 20 pays et régions membres du Partenariat sont à ce jour l'Afrique du Sud, l'Argentine, la Barbade, l'État du Mato Grosso au Brésil, le Burkina Faso, la province de Jiangsu en Chine, le Ghana, le Guatemala, la Guyane, l'Inde, l'Indonésie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, Maurice, la Mongolie, le Maroc, le Pérou, le Sénégal, la Thaïlande et l'Uruguay.

Le Partenariat des Nations Unies pour l'action en faveur d'une économie verte en chiffres (2013-2021)



« Même si nous faisons preuve de bon vouloir, aussi bien du côté des responsables politiques que du grand public, nous n'avons pas nécessairement les connaissances, les compétences et la technologie nécessaires pour adopter une approche plus écologique. C'est là que des initiatives comme le Partenariat des Nations Unies pour l'action en faveur d'une économie verte montrent toute leur utilité. Le Partenariat n'est pas seulement une bonne idée, c'est une nécessité. »

Oyun Sanjaasuren, ancienne Ministre de l'environnement et du développement vert de la Mongolie

PERSPECTIVES RÉGIONALES

L'ONUDI exécute son mandat aux niveaux national, régional et international. L'interdépendance est essentielle pour renforcer la compétitivité industrielle et les échanges commerciaux, renforcer le développement du secteur privé et traiter les questions liées à la durabilité environnementale et aux changements climatiques. L'Organisation soutient les États Membres en fonction de leurs besoins propres, notamment les pays les moins avancés, qui connaissent les plus grandes difficultés de développement dans certains domaines. Elle permet un rapprochement entre ces pays qui peuvent ainsi apprendre les uns des autres et renforcer leur capacité à créer des emplois et à développer les échanges commerciaux. En étroite coopération avec les gouvernements, les partenaires de développement, le secteur privé et d'autres institutions, l'ONUDI met à disposition des plateformes de partage d'analyses et de conseils indispensables à la formation de capacités permettant la création d'un environnement industriel durable et utilisées pour l'élaboration de politiques fondées sur des données d'observation.



🚩 États Membres de l'ONUDI 45

🏠 29 PMA 6 PEID 24 PRI

📍 L'ONUDI est présente sur le plan local dans 19 pays (dont plusieurs centres régionaux en **Éthiopie** et au **Nigéria** et un bureau régional en **Afrique du Sud**).

📁 10 programmes de pays (2021)

📎 PCP pour la **Côte d'Ivoire**, l'**Éthiopie**, le **Nigéria**, le **Rwanda**, le **Sénégal**, la **République-Unie de Tanzanie** et la **Zambie**.
PCP à titre volontaire au **Kenya**

📄 Contributions à la coopération technique (2021)

57,1 millions de dollars

22,95 16,76 11,07 2,16 4,17

■ États Membres ■ UE ■ FEM ■ Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal ■ Autres



Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour

le développement durable signés (total) **36**

Nouveaux plans-cadres de coopération pour le développement durable signés en 2021 :

Botswana (2022-2026), **Cameroun** (2022-2026), **Comores** (2022-2026), **Madagascar** (2021-2023) et **Zimbabwe** (2022-2026)

AFRIQUE

Le continent africain est une région diversifiée où l'on trouve le plus grand nombre de pays les moins avancés (PMA) ainsi que 20 pays classés comme fragiles ou touchés par un conflit. La croissance des revenus a joué un rôle moteur dans la réduction de la pauvreté au cours de la décennie précédente mais, en 2020 et 2021, la crise due à la pandémie de COVID-19 a précipité 47 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) a été ouverte au commerce en janvier 2021. Le marché, qui représente 3 000 milliards de dollars et 1,2 milliard de consommateurs, offre de vastes possibilités nouvelles. Les systèmes de production, les compétences, les politiques et les chaînes de valeur régionales doivent être renforcés pour bénéficier du commerce intra-africain et du développement régional.

La coopération menée par l'ONUDI dans la région donne aux microentreprises et petites et moyennes entreprises et aux groupes vulnérables, tels que les femmes et les jeunes, les compétences, stratégies, technologies et infrastructures dont ils ont besoin pour venir à bout du problème le plus grave dont souffre la région, à savoir la pauvreté. La valorisation des produits agricoles renforce la sécurité alimentaire et crée des emplois et des revenus.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Afrique

Dans l'objectif d'atténuer les retombées de la COVID-19, l'ONUDI s'efforce de réduire la dépendance à l'égard des importations en contribuant au développement de la production locale d'équipements de protection individuelle, de désinfectant pour les mains et autres produits de qualité en Afrique du Sud, en Égypte, en Éthiopie, au Gabon, au Ghana, au Kenya, au Sénégal et en République-Unie de Tanzanie. L'ONUDI, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Agence de développement de l'Union africaine ont mené une étude conjointe afin d'analyser les conséquences de la pandémie sur les microentreprises et petites et moyennes entreprises du secteur agroalimentaire en Côte d'Ivoire et d'orienter les futures stratégies.

L'ONUDI renforce les stratégies régionales pour exploiter les débouchés commerciaux de la ZLECAF. L'Organisation dirige à l'échelle du continent une étude établissant la carte des chaînes de valeur régionales et gère conjointement le programme de renforcement de la compétitivité en Afrique de l'Ouest avec le Centre du commerce international.

De concert avec la plateforme de collaboration régionale des Nations Unies, l'ONUDI s'emploie à tirer parti des nouvelles technologies et à permettre la transition numérique en améliorant les systèmes de données et de statistiques résilients, la gestion macroéconomique et la diversification industrielle. Les stratégies de l'ONUDI pour l'Afrique de l'Ouest et

du Centre permettent de renforcer le dialogue et le réseautage au niveau régional. Collaborant avec les communautés économiques régionales, l'Organisation a mis en place un réseau de centres régionaux de valorisation des énergies renouvelables et d'amélioration des rendements énergétiques couvrant la quasi-totalité du continent. L'ONUDI s'attache également à créer des pôles agro-industriels régionaux dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine.

Dans le cadre du PCP pour l'Éthiopie, trois parcs agro-industriels intégrés ont ouvert leurs portes en 2021 pour créer de nouveaux emplois dans les zones rurales. L'ONUDI met en relation les petits exploitants agricoles, les petites entreprises agroalimentaires et les industries partenaires. Afin de développer le secteur agroalimentaire, l'ONUDI a contribué à la création du premier pôle national de soutien aux entreprises et à l'industrie de la création en développant le commerce du cuir et des articles en cuir, ainsi que d'un centre de formation sur le café pour favoriser le développement du marché de ce produit.

Dans le cadre du PCP, la deuxième phase du parc industriel intégré de Diamniadio, au Sénégal, a été lancée avec le soutien financier de la Banque d'importation et d'exportation de la Chine. L'ONUDI a aidé des entreprises ivoiriennes, françaises, sénégalaises et tunisiennes à s'implanter, et l'on espère la création de 23 000 nouveaux emplois.

Des progrès ont également été réalisés dans le cadre de PCP qui en sont au stade de la programmation. La programmation a débuté en République-Unie de Tanzanie, tandis qu'en Côte d'Ivoire et au Rwanda, les diagnostics de pays

établissant le cadre analytique requis et confirmant les domaines d'intervention des PCP respectifs ont été achevés et validés par les Gouvernements.

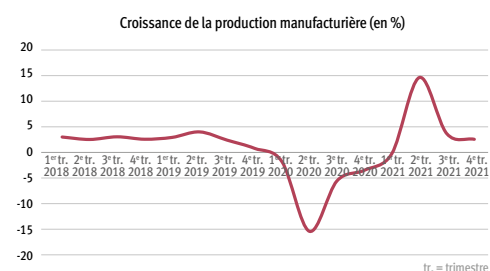
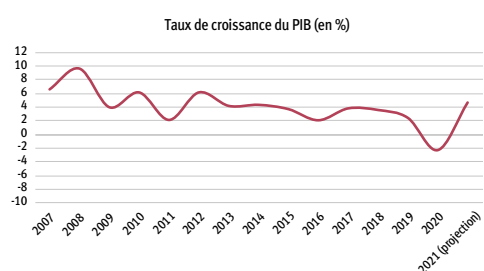
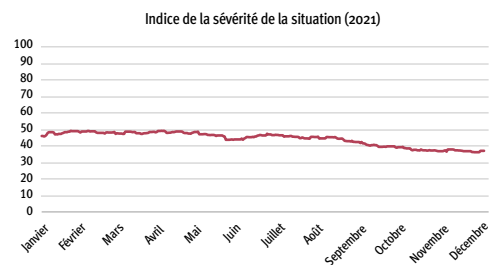
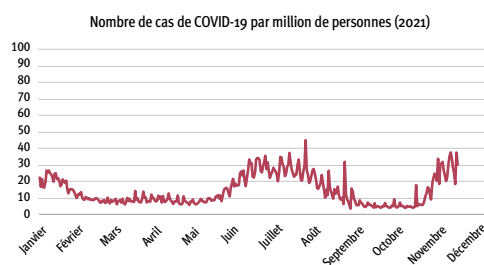
Le PCP pour la Zambie, d'une durée de cinq ans, a été signé lors de la Conférence générale de 2021 et vise à donner un coup de pouce aux industries manufacturières et à valoriser les produits primaires, à faire évoluer les compétences industrielles et à améliorer les cadres d'action. L'ONUDI a également apporté sa contribution technique à une étude de préféabilité pour un parc agro-industriel commun à la Zambie et au Zimbabwe.

En 2021, l'ONUDI et la FAO ont contribué à donner un coup d'accélérateur à la création d'emplois et à la promotion de l'esprit d'entreprise chez les jeunes dans l'agriculture et l'agrobusiness à Cabo Verde, au Ghana, au Kenya, en République démocratique du Congo et en Zambie. En Côte d'Ivoire, l'ONUDI, la FAO et le PNUD contribuent au renforcement des systèmes alimentaires à base de cacao par l'élaboration et l'expérimentation de normes et de systèmes de certification et de traçabilité durables de ce produit. Au Togo, l'ONUDI et le PNUD mettent en œuvre un système de traçabilité et de numérisation des chaînes de valeur agroalimentaires afin d'améliorer l'accès durable des microentreprises et petites et moyennes entreprises au marché.

L'ONUDI travaille en étroite collaboration avec des équipes de pays des Nations Unies à la planification intégrée, à la coordination technique et à la sensibilisation du public lors d'événements clefs. En 2021, l'ONUDI a contribué aux bilans communs de pays à Cabo Verde, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Ghana, au Togo, en Zambie et au Zimbabwe.



Conséquences de la COVID-19 pour l'Afrique*





États Membres de l'ONUUDI 20

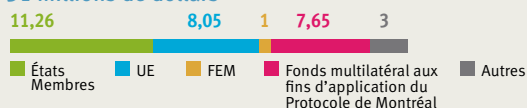
4 PMA 1 PEID 9 PRI

L'ONUUDI est présente sur le plan local dans 8 pays (dont un bureau de promotion des investissements et de la technologie au Bahreïn et un centre régional en Égypte).

1 programme de pays (2021)

PCP pour l'Égypte et le Maroc

Contributions à la coopération technique (2021)
31 millions de dollars



Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable signés (total) 11
Nouveaux plans-cadres de coopération pour le développement durable signés en 2021 :
Iraq (2020-2024)

PAYS ARABES

Les pays arabes continuent de connaître de grandes difficultés dues à la pandémie de COVID-19, aux conflits, aux troubles politiques, à la crise du prix du pétrole et à l'explosion qui a soufflé le port de Beyrouth. Le chômage est élevé dans la région, en particulier chez les femmes et les jeunes. La majorité des emplois se trouvent dans le secteur informel, avec des conditions de travail médiocres et précaires. La région accueille également 6 millions de réfugiés et plus de 11 millions de personnes déplacées – deux groupes qui ont été sévèrement touchés par la pandémie et les confinements. Par ailleurs, plus de la moitié des Syriens réfugiés dans des pays arabes vivent aujourd'hui dans la pauvreté.

Dans le but de remédier à cette situation, l'ONUUDI a mis en place plus d'une centaine de projets portant sur l'agrobusiness, l'entrepreneuriat, la formation professionnelle, l'emploi des jeunes, l'environnement, l'énergie, la mobilité électrique, les zones industrielles, les statistiques, la stratégie industrielle et les conseils en matière de politique. Dans les pays sortant d'un conflit, l'ONUUDI concentre ses efforts sur le rétablissement et l'amélioration des moyens de subsistance, le renforcement des compétences des jeunes et le développement de l'agrobusiness.

L'ONUUDI à pied d'œuvre dans les pays arabes

Les conseils et la coordination stratégiques sont au cœur des actions menées par l'ONUUDI dans la région. Au Soudan, l'Organisation a conduit une étude exhaustive sur les diagnostics industriels et donné au Gouvernement des conseils en matière de politique industrielle.

En Jordanie, l'ONUUDI a créé un observatoire de l'industrie qui a pour mission de renforcer les capacités nationales à élaborer des politiques industrielles fondées sur des données d'observation et conformes aux meilleures pratiques internationales. L'ONUUDI aide également le Gouvernement à élaborer une stratégie relative à l'intelligence artificielle et à parachever sa stratégie relative à la sécurité alimentaire pour la période 2022-2027, un chapitre étant consacré à l'intégration des industries alimentaires. Elle aide la Jordanie à mettre en œuvre son Plan national de croissance verte, avec le soutien du FEM et du Protocole de Montréal.

Avec le soutien de l'ONUUDI, les pays arabes sont en train de passer à une économie verte par des méthodes relevant de l'économie circulaire et une production industrielle plus propre et économe en ressources. La numérisation se met progressivement en place grâce à l'utilisation des technologies de la quatrième révolution industrielle. L'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie figurent parmi les pays bénéficiaires.

La mise en œuvre du PCP pour l'Égypte a officiellement débuté en avril 2021 avec la signature du document par le Premier Ministre Moustafa Madbouli. Afin d'accélérer la transformation numérique, l'ONUDI a organisé en juin 2021 un webinaire sur le renforcement de la préparation à la quatrième révolution industrielle. En partenariat avec l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'ONUDI a mis la dernière main à l'examen de la politique de transformation de la production en Égypte. Avec la Banque africaine de développement (BAfD), elle a lancé une initiative conjointe d'élaboration des politiques industrielles consistant dans une étude sur les chaînes de valeur en vue de la relance industrielle à la sortie de la pandémie de COVID-19.

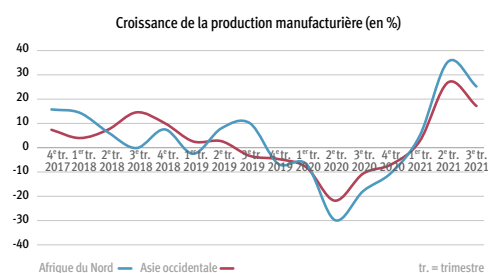
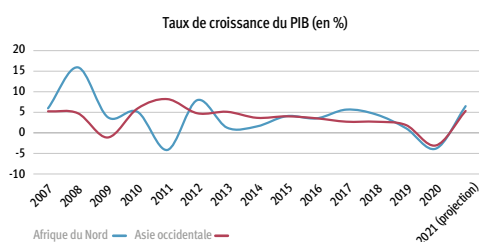
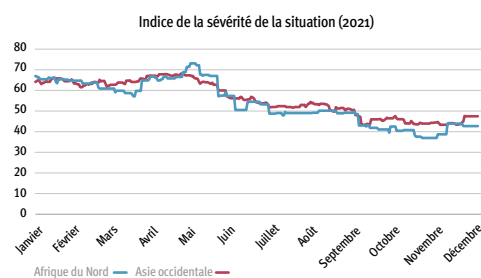
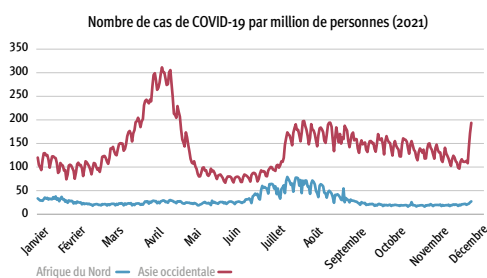
Le PCP pour le Maroc est axé sur la transition vers une économie verte. Cette démarche est soutenue par le Partenariat des Nations Unies pour l'action en faveur d'une économie verte, lancé au Maroc en 2021, et la deuxième phase du Programme mondial d'innovation par les technologies propres qui crée de nouvelles solutions et de nouveaux emplois. L'ONUDI soutient également le Gouvernement dans le cadre du Club des trois pour cent, une collaboration qui vise à améliorer de trois pour cent par an l'efficacité énergétique. L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a alloué 3,5 millions de dollars à un projet de partenariat public-privé conçu par l'ONUDI et visant à soutenir le volet agro-industriel du PCP.

Au Liban, le programme de pays comporte huit projets en cours d'exécution. Au moins 48 entreprises, principalement des secteurs de l'agroalimentaire et du bois, ont bénéficié d'actions menées par l'ONUDI en matière de transfert de technologie, de formation et d'amélioration de l'accès au marché. L'Organisation continue d'aider la ville de Beyrouth à se relever de l'explosion survenue en 2020, principalement dans les domaines de la reconstruction, de la réforme et du relèvement.

L'ONUDI participe activement à de nombreuses initiatives menées par l'Organisation des Nations Unies dans la région, dont 14 bilans communs de pays, et dirige ou codirige des groupes de travail thématiques dans cinq pays. L'Organisation contribue également aux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, en codirigeant le volet consacré à la prospérité en Algérie, en Égypte, au Liban, en Libye et au Soudan, et en apportant son concours à l'évaluation des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement en Jordanie et au Maroc. L'ONUDI a également collaboré avec les équipes spéciales des Nations Unies pour la jeunesse en Égypte et au Maroc, en particulier en lien avec la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue en 2021, et contribué avec l'Égypte à la création de la nouvelle équipe conjointe des Nations Unies pour la technologie et l'innovation.



Conséquences de la COVID-19 pour l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale*





États Membres de l'ONUDI 32

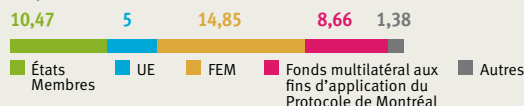
10 PMA 11 PEID 28 PRI

L'ONUDI est présente sur le plan local dans 14 pays (dont plusieurs bureaux de promotion des investissements et de la technologie, un centre régional en [Thaïlande](#) et des bureaux régionaux en [Chine](#) et en [Inde](#)).

11 programmes de pays (2021)

PCP pour le [Cambodge](#)

Contributions à la coopération technique (2021)
40,4 millions de dollars



Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable signés (total) 19
Nouveaux plans-cadres de coopération pour le développement durable signés en 2021 : [Bangladesh](#) (2022-2026) et [République démocratique populaire lao](#) (2022-2026)

ASIE ET PACIFIQUE

Poids lourd de l'économie et de l'industrie manufacturière, la région représente environ la moitié de la valeur ajoutée manufacturière mondiale, en grande partie générée en Chine, en Inde, en Indonésie, au Japon, en Malaisie, en République de Corée et en Thaïlande. Au cours des dernières décennies, la croissance économique continue a contribué à réduire la pauvreté, mais la puissance économique varie fortement dans la région et la pandémie de COVID-19 a fait s'inverser cette tendance positive. L'Asie du Sud et du Sud-Ouest comptent encore près de 180 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. La croissance démographique, l'urbanisation rapide et les modes de croissance non durables exacerbent l'épuisement des ressources naturelles, les changements climatiques et la dégradation de l'environnement.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Asie et dans le Pacifique

Le stade de développement comparativement avancé de la région, où les pays à revenu intermédiaire sont de plus en plus nombreux, explique pourquoi les activités de coopération au service du développement menées par l'ONUDI portent principalement sur l'économie circulaire, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables

et la gestion des produits chimiques toxiques et des polluants. L'ONUDI continue d'essayer de résorber les poches de pauvreté qui persistent en dépit d'une croissance économique continue, de soutenir les chaînes de valeur agro-industrielles pour assurer la sécurité alimentaire, et de favoriser le transfert de technologies et de connaissances. Elle contribue également à améliorer la qualité des emplois, la compétitivité commerciale, les infrastructures urbaines, ainsi que la consommation et la production durables.

Plusieurs projets mis en œuvre dans la région ont pour objectif d'offrir des services de conseil stratégique et de renforcer les capacités des administrations locales en matière de définition des politiques. Ce type d'intervention est particulièrement utile pour les pays à revenu intermédiaire (PRI) qui doivent impérativement renforcer leur intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales en harmonisant leurs stratégies et en consolidant leurs compétences dans les domaines de la statistique et de la recherche. L'Organisation voit le nombre de PRI et de nouveaux donateurs dans la région comme une source de possibilités pour la coopération Sud-Sud et triangulaire et le transfert de connaissances.

L'ONUDI incite à réduire la fracture dans le domaine de l'économie numérique et à renforcer les capacités des pays en développement à utiliser les nouvelles technologies. Ainsi, depuis 2018, elle compte parmi

les organisations qui soutiennent le Salon international des produits d'importation en Chine (China International Import Expo-CIIE). Cette manifestation de grande envergure organisée par le Gouvernement chinois vise à encourager la libéralisation du commerce et la mondialisation de l'économie, et à ouvrir le marché chinois au monde. Lors du Forum économique international de Hongqiao de 2021, qui s'est tenu en marge du CIIE, l'ONUDI a participé à diverses manifestations et organisé un pavillon numérique pour présenter des technologies nouvelles.

D'autres activités et ateliers de renforcement des capacités portant spécifiquement sur la quatrième révolution industrielle se sont déroulés au Cambodge, en Indonésie, au Pakistan et au Viet Nam. En novembre, l'ONUDI a organisé à Jakarta la deuxième Conférence régionale sur le développement industriel, à l'occasion de laquelle a été signé le programme de pays pour l'Indonésie (2021-2025) et a été publié un document de travail qui servira de référence lorsque l'Indonésie prendra la présidence du G20, en 2022.

En Indonésie, l'ONUDI dirige également une nouvelle initiative conjointe avec le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le PNUE, qui a pour objectif d'accroître la résilience des PME et de leur donner un meilleur accès à des capitaux

diversifiés, ainsi qu'à des technologies et savoir-faire indispensables.

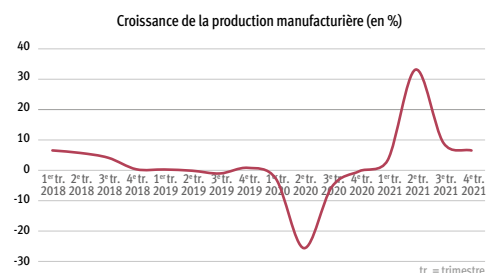
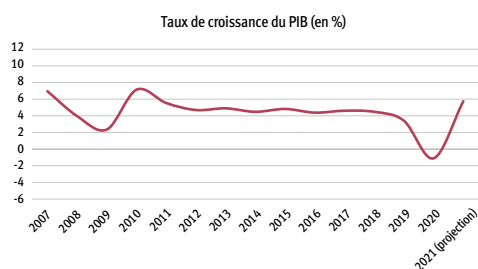
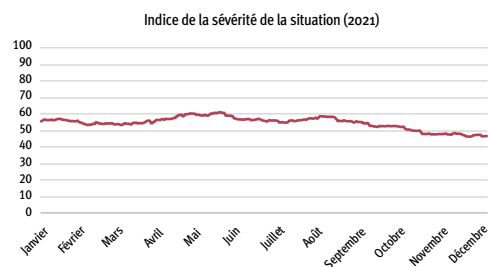
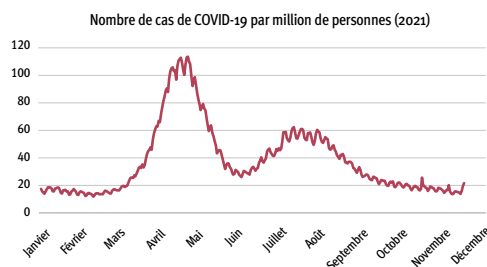
La sixième conférence « Bridge for Cities », organisée en octobre 2021, a rassemblé des représentantes et représentants de 18 villes et plus de 30 intervenants, dont le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et la directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), qui ont réfléchi à des expériences et solutions innovantes pour se relever de la crise de la COVID-19 et accroître la résilience.

Sur les 11 programmes de pays en cours, ceux de la Chine, de l'Indonésie et du Sri Lanka sont entrés dans de nouveaux cycles. Les événements politiques imprévus qui sont survenus en Afghanistan et au Myanmar en février et en août 2021 ont entraîné l'interruption de ces deux programmes de pays.

À la suite de la signature du PCP pour le Cambodge, en décembre 2020, l'ONUDI a aidé le Gouvernement à en définir le cadre de gestion. Tout au long de l'année 2021, des structures clés telles que l'organe national de coordination interministériel et le groupe de travail composé des partenaires et des donateurs œuvrant dans le cadre du PCP ont été constituées et ont commencé à soutenir la mise en œuvre du programme.



Conséquences de la COVID-19 pour l'Asie et le Pacifique*





🚩 États membres de l'ONUDI 40

🏠 20 PRI

📍 L'ONUDI est présente au niveau local dans 9 pays (dont plusieurs bureaux de promotion des investissements et de la technologie, des bureaux de liaison et son Siège en **Autriche**)

📁 3 programmes de pays (2021)

🔗 PCP pour le **Kirghizistan**

📄 Contributions à la coopération technique (2021)
13,3 millions de dollars

2,85 0,19 8,89 1,14 0,23

■ États Membres ■ UE ■ FEM ■ Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal ■ Autres



Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable signés (total) 12

Nouveaux plans-cadres de coopération pour le développement durable signés en 2021 :

Albanie (2022-2026), **Arménie** (2021-2025) et **Azerbaïdjan** (2021-2025)

EUROPE ET ASIE CENTRALE

L'Europe et l'Asie centrale forment une région très hétérogène, avec des pays dont les économies sont avancées et d'autres à revenu intermédiaire, des disparités géographiques, économiques et des niveaux de développement différents. Avec le plus grand nombre de cas de COVID-19 par habitant parmi les régions faisant l'objet du présent rapport, l'Europe et l'Asie centrale ont été durement touchées par la pandémie. Les effets sur l'économie ont été particulièrement préjudiciables aux travailleurs du secteur informel et aux femmes. Malgré un rebond économique constaté en 2021, les pertes d'emplois, la réduction du temps de travail et l'inflation ont eu des incidences sur les revenus de la plupart des groupes défavorisés. La pandémie a rappelé aux pays dépendant du tourisme, des combustibles fossiles ou d'autres sources de revenus instables qu'il était important de diversifier leur économie.

L'ONUDI aide les pays de la région à se relever plus rapidement en tirant parti des nouvelles technologies et de l'innovation. Concevoir des approches plus propres et respectueuses de l'environnement aidera également les pays d'Asie centrale à être retirés de la liste des économies les plus émettrices de carbone au monde.

L'ONUDI aide les PME de la région à se moderniser, à s'améliorer et à s'intégrer dans des chaînes de

valeur et des marchés plus larges. Elle accorde aux groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes une attention toute particulière et s'efforce de leur garantir un accès égal à l'emploi dans l'industrie.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Europe et en Asie centrale

L'ONUDI a mis en place un cours de formation en ligne en six modules sur les innovations dans le commerce numérique pour les femmes entrepreneurs et chefs d'entreprise afin d'aider les femmes et les filles à renforcer leurs compétences en matière de gestion d'entreprise. Élaboré grâce à un financement de la Fédération de Russie, ce cours est gratuit et accessible en anglais et en russe sur la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ONUDI.

À l'occasion du troisième Forum féminin eurasiatique, l'ONUDI a également organisé une série de webinaires et une table ronde sur le thème « Nouvelles perspectives pour les femmes à l'ère numérique », et au cours desquels ont été examinées les meilleures pratiques et les politiques propices à cette évolution. L'ONUDI rédige actuellement une liste des recommandations stratégiques issues de ces discussions, et des débats plus approfondis sur la question seront encouragés.

L'ONUDI continue également de prêter main forte à certains pays de la région en vue d'améliorer des

processus et approches destinés à accroître la productivité et à développer le commerce. L'Organisation a élaboré 10 profils de pays et de leurs industries, en analysant les tendances du développement économique et industriel afin d'identifier comment elle pourrait, de concert avec d'autres organisations, soutenir ces pays sur la voie d'un développement industriel inclusif et durable.

En Arménie, l'aide apportée par l'ONUDI a permis d'améliorer la compétitivité des secteurs de la confection et de la chaussure. Au Tadjikistan, l'ONUDI œuvre à la modernisation des secteurs du tissage de tapis, de la broderie et des textiles traditionnels. Au Bélarus, des centres de démonstration et d'innovation consacrés aux technologies de la quatrième révolution industrielle ont été ouverts à titre expérimental. En Ouzbékistan, l'ONUDI a commencé à moderniser la filière de la soie. En Turquie et en Ukraine, un vaste portefeuille de projets porte sur différents aspects de la durabilité environnementale et de l'énergie propre.

La coopération avec l'UE est en plein essor dans la région, ce qui permet de mettre en place les infrastructures requises. Dans le cadre du programme EU4Environment, l'ONUDI a poursuivi ses activités en Arménie, en Azerbaïdjan, au Bélarus, en Géorgie, en République de Moldova et en Ukraine afin de démontrer qu'une croissance plus verte était possible

et de mettre en place des dispositifs permettant de mieux gérer les risques liés aux changements climatiques et à leurs incidences sur l'environnement. Dans le cadre du programme conjoint des Nations Unies en Géorgie, soutenu par l'UE, l'ONUDI a mené une étude novatrice qui a permis de recenser 57 pôles nouveaux ou potentiels dans l'industrie manufacturière, l'agroalimentaire et l'agriculture primaire.

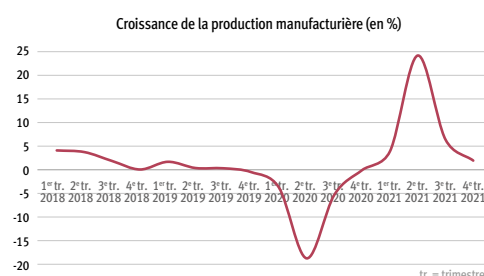
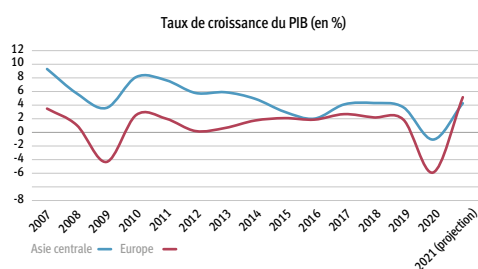
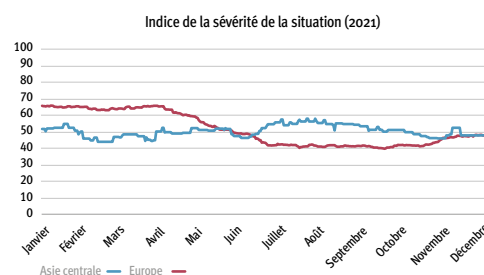
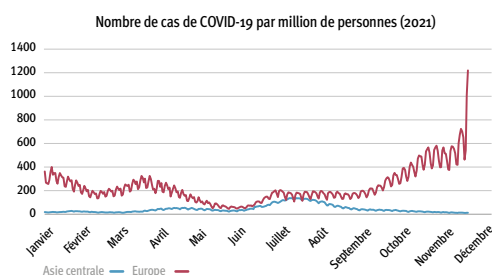
La phase d'assistance préparatoire du PCP pour le Kirghizistan est terminée. Le nouveau PCP pour l'Arménie a été signé avec le Gouvernement pour la période 2022-2026. Dans le cadre du PCP pour l'Albanie, l'ONUDI a analysé les caractéristiques du secteur de la pêche et de l'aquaculture pour montrer comment il pourrait être utile pour développer l'économie maritime, ou « bleue », du pays. Une analyse réalisée par l'ONUDI en Albanie a permis d'établir que les secteurs des fruits, des légumes et des plantes médicinales et aromatiques présentaient un fort potentiel de développement.

Participant activement au Groupe sur la transformation numérique des Nations Unies pour l'Europe et l'Asie centrale, l'ONUDI a contribué à la formulation de recommandations politiques sur la numérisation dans le cadre du Forum régional pour le développement durable et du Sommet mondial sur la société de l'information, tous deux tenus en 2021.



60,1 % (Europe) et **44,8 %** (Asie centrale)
Part de la population entièrement vaccinée au 31 décembre 2021

Conséquences de la COVID-19 pour l'Europe et l'Asie centrale*





🚩 États Membres de l'ONUDI **33**

🏠 **1** PMA **16** PEID **24** PRI

📍 L'ONUDI est présente au niveau local dans **7** pays, (dont un centre régional au **Mexique** et un bureau régional en **Uruguay**).

📁 **4** programmes de pays (2021)

🔗 PCP pour le **Pérou**

📄 Contributions à la coopération technique (2021)

16,9 millions de dollars

7 **2,91** **3,43** **3,08** **0,46**

■ États Membres ■ UE ■ FEM ■ Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal ■ Autres



Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable signés (total) **18**

Nouveaux plans-cadres de coopération pour le développement durable signés en 2021 :

El Salvador (2022-2026), **Panama** (2021-2025) et **Pérou** (2022-2026)

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Malgré les progrès réalisés en matière de développement au cours des dernières décennies, la répartition des richesses dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes est plus inégale que dans les pays à revenu intermédiaire d'autres régions. Le fossé entre extrême richesse et extrême pauvreté s'est encore creusé du fait de la crise de la COVID-19 qui a également exacerbé des difficultés structurelles, telles que la faiblesse de la productivité et de l'investissement, la part importante de l'emploi informel, un marché du travail offrant des salaires et une sécurité médiocres, et enfin le chômage et la pauvreté. Maintenir une croissance inclusive et écologiquement durable représente un véritable défi, compte tenu également de la vulnérabilité de la région face aux catastrophes naturelles liées au climat. Les secteurs de l'exploitation minière, de la construction, de l'industrie manufacturière et des services ont retrouvé leurs niveaux de production de 2019 dans plusieurs pays et les émissions de GES retrouveront probablement leurs niveaux antérieurs à la pandémie d'ici à 2024.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes

Les activités de l'ONUDI dans la région sont restées axées sur la durabilité environnementale. Elles portent sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la mise en place d'infrastructures de qualité, les agro-industries, l'économie circulaire et la mise en œuvre d'accords environnementaux multilatéraux.

Pour aider les microentreprises et petites et moyennes entreprises à se relever après la pandémie, l'ONUDI a lancé une série de webinaires sur l'entrepreneuriat et l'économie circulaire à l'intention des entreprises du secteur des plastiques au Costa Rica. En 2021, cinq publications de l'ONUDI sur l'économie circulaire sont venues appuyer ces efforts et d'autres déployés dans la région.

Afin de renforcer la coopération dans la région, l'ONUDI a mis sur pied un groupe de travail avec le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Les bureaux hors Siège de l'ONUDI se chargent de recenser les meilleures pratiques dans l'ensemble du système des Nations Unies. Une plateforme d'accélération de l'objectif de développement durable n° 9 établie

par l'ONUDI renforce encore l'échange et la diffusion des connaissances au niveau régional entre les États Membres de l'ONUDI, les ministères concernés, le secteur privé, la société civile et le milieu universitaire.

Avec le soutien de l'Allemagne, l'ONUDI aide la région à multiplier les emplois dans le secteur de la pêche et de la transformation du poisson, en s'attachant particulièrement à attirer davantage de femmes et de jeunes. Les pays apprennent ensemble, en tant que région, innovant et développant leurs chaînes de valeur.

En 2021, des programmes de pays de l'ONUDI ont été mis en œuvre dans l'État plurinational de Bolivie, à Cuba, en El Salvador et en République bolivarienne du Venezuela. Le programme de pays pour le Venezuela a lancé un programme de mise à niveau des industries.

En Colombie, l'ONUDI a signé un cadre bilatéral de programmation des interventions de coopération pour la période 2021-2024. Celui-ci porte essentiellement sur les infrastructures industrielles de qualité, les capacités commerciales des microentreprises et petites et moyennes entreprises des régions peu développées, la bioéconomie, les stratégies élaborées pour la quatrième révolution industrielle, l'élimination progressive du mercure dans l'extraction aurifère artisanale et à petite échelle, les parcs éco-industriels et l'efficacité énergétique dans l'industrie.

Le PCP pour le Pérou aide le pays à bâtir une économie plus diversifiée, à renforcer sa productivité

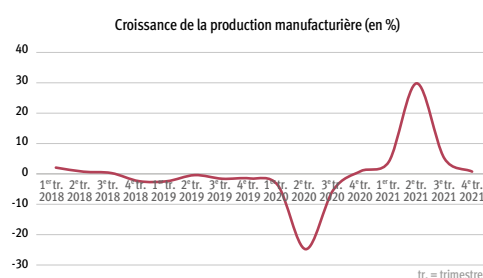
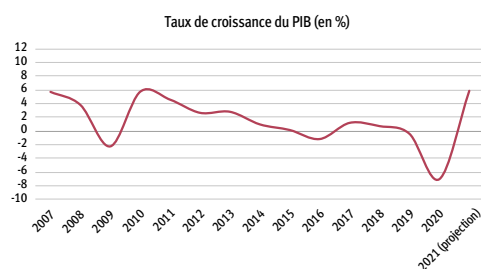
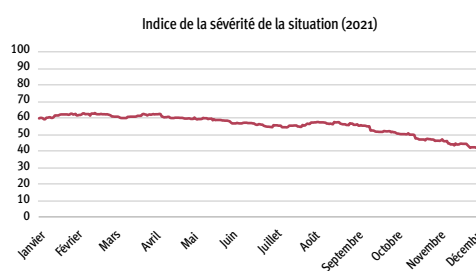
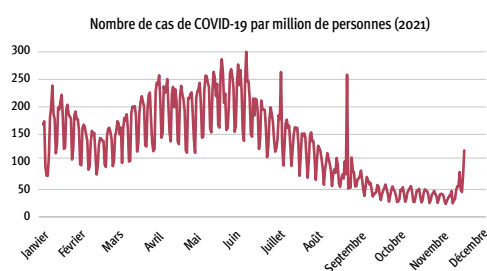
et à passer à une économie circulaire. En 2021, le modèle de parcs éco-industriels de l'ONUDI a été utilisé pour élaborer des critères et règlements en matière de durabilité pouvant être appliqués au système national de parcs industriels. L'ONUDI soutient également l'élaboration d'une nouvelle politique industrielle. Le Gouvernement a constitué le groupe de travail composé des partenaires et des donateurs œuvrant dans le cadre du PCP pour le Pérou, qui a tenu sa première réunion en février 2021 et signé le nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2022-2026.

L'ONUDI et ONU-Habitat se sont associés au Gouvernement mexicain pour concevoir un atlas industriel territorial, une approche novatrice visant à utiliser les projets d'aménagement du territoire urbain et régional pour attirer des investissements étrangers directs au Mexique.

En Uruguay, l'ONUDI dirige un projet du Fonds commun pour les objectifs de développement durable avec le PNUD et ONU-Femmes. Il a créé un fonds d'innovation pour les énergies renouvelables afin de soutenir la transition énergétique, de contribuer à la décarbonisation de l'économie du pays et de stimuler la compétitivité. Ce fonds luttera contre les changements climatiques en aidant les secteurs uruguayens de l'industrie et des transports à passer aux énergies vertes et en offrant un accès abordable aux technologies propres innovantes.



Conséquences de la COVID-19 pour l'Amérique latine et les Caraïbes*



PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE

Près de 75 % de la population mondiale vit dans des pays à revenu intermédiaire qui présentent souvent les mêmes fragilités que les pays à faible revenu. Avant la pandémie de COVID-19, qui n'a fait qu'exacerber les difficultés, leur population comptait environ 62 % des pauvres du monde. L'augmentation de la pollution est également un problème persistant pour de nombreux PRI. Le développement industriel et les savoir-faire technologiques jouent un rôle clef dans les transitions complexes qui caractérisent l'entrée dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire et la sortie de cette catégorie. L'ONUDI collabore depuis plus de cinq décennies avec les pays à revenu intermédiaire. Son engagement s'est trouvé

renforcé par la Déclaration de San José, adoptée en 2013 à la Conférence de haut niveau pour les pays à revenu intermédiaire. En 2019, la Conférence générale a adopté le cadre stratégique de l'ONUDI pour l'établissement de partenariats avec les pays à revenu intermédiaire, pour l'application duquel un plan de travail a été présenté au Conseil du développement industriel en 2020 et juillet 2021. Par la mise en œuvre du cadre stratégique, l'ONUDI va concourir à l'accélération du développement industriel inclusif et durable dans les PRI en mettant l'accent sur la mise à niveau technologique, le relèvement des compétences, le renforcement des capacités, et la durabilité environnementale.

* Sources des statistiques sur les conséquences de la COVID-19 pour les régions :

- Nombre de cas de COVID-19 par million de personnes entre janvier et décembre 2021 : calculé par l'ONUDI à partir de données de l'OMS.
- Indice de la sévérité de la situation (2021) : calculé à partir de l'indice composite élaboré par la Blavatnik School of Government d'Oxford pour contrôler l'efficacité de neuf mesures publiques prises pour lutter contre la COVID-19.
- Taux de croissance annuels du PIB (2007 à 2021) : statistiques de l'ONUDI.
- Croissance de la production manufacturière (2018 à 2021) : statistiques de l'ONUDI.
- Taux de croissance des exportations de marchandises (pays arabes) : CNUCED.
- Part de la population entièrement vaccinée (ayant accompli le schéma vaccinal initial) au 31 décembre 2021 : calculée par l'ONUDI à partir des données de Our World in Data.

Les groupes de pays sont déterminés en fonction des codes standard des pays et des zones à usage statistique (M49) de l'Organisation des Nations Unies. Les taux de croissance portent tous sur la même période de l'année.

PRIORITÉS TRANSVERSALES

L'ONUDI propose divers services communs à ses activités prioritaires que sont la création d'une prospérité partagée, la promotion de la compétitivité économique, la protection de l'environnement et le renforcement des connaissances et des institutions. Les partenariats entre les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et les institutions de financement du développement apportent des connaissances et un savoir-faire nouveaux, contribuant à l'innovation, à la mobilisation de ressources et au renforcement des moyens d'action de l'Organisation sur le terrain. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constituent un autre domaine qui concerne tous les volets de l'activité de l'Organisation et revêt une importance capitale pour promouvoir l'intégration. L'ONUDI déploie une stratégie de prise en compte systématique du genre dans tous ses programmes, ses politiques et ses projets en s'appuyant sur un bureau spécialement chargé de cette question et sur un réseau de points de contact.

ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISATION DES FEMMES

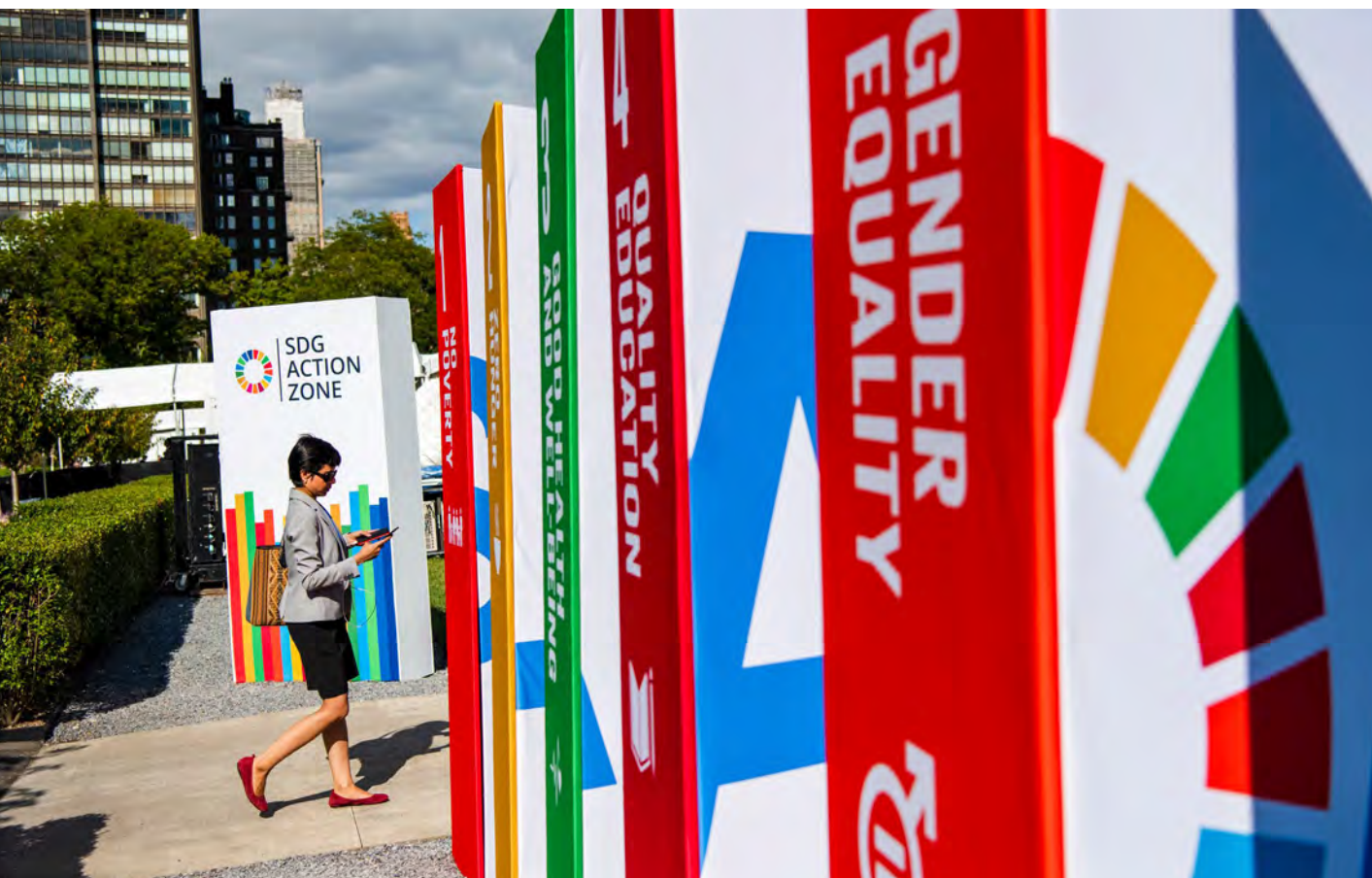
Pour que les femmes et les hommes, sur un pied d'égalité, prennent en main le développement industriel, y participent et en bénéficient, l'ONUDI met en œuvre des programmes qui contribuent à transformer les normes sociales et les relations de pouvoir, en donnant la priorité au rôle moteur des femmes. Au niveau interne, l'Organisation promeut un environnement de travail favorable et inclusif par la mise en place de politiques, de formations et d'actions de sensibilisation avec d'autres organismes des Nations Unies.

À mi-parcours, l'ONUDI restait en bonne voie pour tenir les engagements pris dans sa stratégie concernant l'égalité des sexes pour 2020-2023. En 2021, il a été constaté que 46 % des projets approuvés de l'ONUDI avaient participé de manière significative à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, dépassant ainsi l'objectif de 45 % fixé pour 2023. Afin de mieux rendre compte des contributions apportées par les programmes de pays, les programmes de partenariat pays et les projets à caractère normatif et mobilisateur, l'ONUDI a mis à jour son formulaire attribuant des marqueurs d'égalité des sexes. Pour poursuivre la mise en œuvre des engagements de la stratégie en matière de genre et faciliter l'intégration des considérations de genre dans les initiatives menées en faveur d'un développement industriel inclusif et durable, l'ONUDI a lancé en juin 2021 un guide pour l'analyse des questions de genre et leur intégration dans le cycle des projets.

En 2021, l'ONUDI a formé des fonctionnaires à la façon de mesurer, d'analyser et de combattre les effets de l'inégalité sur le développement industriel afin d'accroître le nombre de politiques et programmes nationaux en faveur de l'autonomisation des femmes. En Argentine et au Chili, l'accent a été mis sur la manière dont une prise en compte plus large des questions de genre pouvait améliorer la protection de l'environnement. En Asie du Sud-Est, l'ONUDI a étudié la question de l'autonomisation économique des femmes en réunissant des représentantes et des représentants des ministères nationaux et de l'industrie autour de certains de ses



Guide de l'ONUDI sur l'analyse de genre et l'intégration de la dimension de genre dans le cycle du projet



projets en cours afin qu'ils échangent leurs meilleures pratiques. L'Organisation met également au point un cours de formation en ligne gratuit et à un rythme personnalisé relatif aux investissements envisagés sous l'angle des questions de genre. Les participantes et participants apprennent quels avantages économiques et sociaux il y a à investir dans des entreprises dirigées par des femmes et dans celles qui promeuvent l'égalité des sexes sur le lieu de travail ou à travers leurs produits, et les femmes chefs d'entreprise acquièrent des outils pour les guider dans les nouveaux marchés publics et privés.

L'ONUDI a lancé avec d'autres organisations des Nations Unies sises à Vienne une série de formations conjointes consacrées à la dignité et à l'intégration au travail à l'intention du personnel des Nations Unies à Vienne. Ces formations sont constituées de modules portant, par exemple, sur la prévention du harcèlement, l'intégration des personnes LGBTIQ+ et les témoins actifs. En codirigeant le groupe d'influence de Vienne sur la représentation de l'initiative « Champions internationaux de l'égalité

des sexes », l'ONUDI promeut le Code de conduite pour la prévention du harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, lors des événements du système des Nations Unies, confirmant ainsi sa politique de tolérance zéro.

À l'occasion de nombreux rassemblements et forums mondiaux, l'ONUDI a continué de promouvoir et de défendre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en coordination avec d'autres organismes des Nations Unies. Pour la Journée internationale des femmes, le personnel a participé à la campagne #sheis, un appel au ralliement en faveur du leadership des femmes. Lors de la soixante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, l'ONUDI et la Finlande ont organisé une manifestation destinée à souligner la contribution des femmes chefs d'entreprise à l'action climatique dans les domaines de l'économie circulaire, des technologies propres et de la transition énergétique. Le troisième Forum de discussion annuel de Vienne, organisé conjointement par l'ONUDI, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la Finlande,

la Norvège et la Suède, a été à l'origine d'une série de recommandations visant à prévenir les inégalités qui pourraient se dessiner dans le processus de développement technologique et de transformation numérique.

À la Conférence générale de l'ONUDI qui s'est tenue en 2021, les États Membres ont réaffirmé l'importance des actions en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes par une résolution sur le sujet, et le prix de la mobilisation en faveur de l'égalité des sexes de l'Organisation a récompensé les membres du personnel tenant compte des questions de genre pour mettre en place de meilleures économies et sociétés avec les partenaires de l'ONUDI.

PARTENARIATS ET COOPÉRATION SUD-SUD

Les partenariats demeurent au cœur de l'action de l'ONUDI, notamment dans l'objectif d'aider les pays à se relever de la crise de la COVID-19. En 2021, des collaborations se sont développées dans plusieurs domaines.

L'ONUDI a poursuivi sa coopération fructueuse avec le Pacte mondial des Nations Unies à travers un certain nombre d'initiatives clefs. L'ONUDI a notamment participé à haut niveau à la Plateforme d'action du Pacte mondial des Nations Unies sur les infrastructures durables pour défendre l'initiative « Une Ceinture et une Route » afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Dans ce cadre, elle a organisé une série d'ateliers de sensibilisation pour assurer la durabilité de l'industrie du textile et de la confection en Éthiopie. Tout au long de l'année 2021, l'ONUDI a également contribué à plusieurs manifestations du réseau local du Pacte mondial des Nations Unies. L'Organisation s'est également associée à la Finlande pour tenter d'accélérer l'engagement du secteur des entreprises et l'autonomisation des femmes.

L'ONUDI a encore renforcé son engagement auprès des institutions financières internationales dans l'espoir de stimuler le relèvement et la croissance économiques. L'Organisation a aidé les États Membres à formuler et à mettre en œuvre des opérations d'investissement financées par la BAfD, la Société internationale islamique de financement



du commerce, la Banque mondiale et d'autres organismes. Un certain nombre de secteurs industriels des régions de l'Afrique, des pays arabes et de l'Asie centrale et du Sud ont bénéficié du soutien de l'ONUDI, dont les industries du coton, des produits laitiers, de la pêche, de l'alimentation et de l'élevage.

En ce qui concerne les mécanismes multilatéraux de financement de la défense de l'environnement et du climat, l'ONUDI a continué de développer sa coopération avec le FEM, le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'adaptation au cours de l'année 2021. On trouvera de plus amples détails à la section « Financement et contributions financières » du chapitre suivant.

L'ONUDI adapte sa stratégie opérationnelle interne de coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire

afin de répondre au mieux aux exigences du document final du Plan d'action de Buenos Aires Plus 40, ou BAPA+40, et de préciser comment elle entend promouvoir la coopération entre les pays du Sud, ainsi qu'avec les organisations internationales, la société civile et le secteur privé.

L'ONUDI a en outre amélioré son mécanisme interne de communication de l'information concernant les projets liés à la coopération industrielle Sud-Sud et à la coopération triangulaire et elle a régulièrement contribué aux publications de l'ONU sur la coopération Sud-Sud, démontrant ainsi comment la conjugaison de diverses ressources et capacités pouvait aider à atteindre les objectifs de développement durable.

FAVORISER UNE INDUSTRIALISATION DURABLE EN AFRIQUE

La troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III) est le cadre international destiné à faire progresser l'industrialisation durable du continent à l'horizon 2025. L'ONUDI, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies, est chargée d'élaborer, de rendre opérationnelle et de diriger la mise en œuvre des activités de la DDIA III.

La manifestation de haut niveau sur la DDIA III, qui a eu lieu en septembre 2021, pendant la semaine de réunions de haut niveau de l'Assemblée générale, avait pour thème le renforcement de l'industrie pharmaceutique africaine, la pandémie de COVID-19 ayant mis en évidence la vulnérabilité de l'Afrique et sa dépendance à l'égard des importations de vaccins, de médicaments et d'autres produits de santé. L'Afrique importe quelque 94 % des produits pharmaceutiques et médicaux dont elle a besoin et, en raison d'un accès inégal, elle est en retard par rapport à la moyenne mondiale quant aux vaccinations contre le SRAS-CoV-2.

Les participantes et participants à l'événement, auquel ont assisté d'éminentes personnalités telles que les Défenseurs de la cause de la DDIA III, ont appelé à une collaboration accrue en vue de

renforcer la fabrication de produits pharmaceutiques en Afrique. Cet appel est repris dans un communiqué conjoint qui sera une contribution essentielle au Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique, prévu en novembre 2022.

À la suite de l'établissement et du début des activités du secrétariat de la DDIA III, l'ONUDI a entamé des consultations avec les communautés économiques et les points de contact choisis pour débattre de l'élaboration d'initiatives conjointes dans le cadre de la ZLECAf. Le secrétariat de la DDIA III recense les initiatives, politiques et stratégies menées sur le continent dans le domaine de l'innovation et du numérique, afin de contribuer à la Stratégie de transformation numérique pour l'Afrique pour 2020-2030 de l'Union africaine, mise en œuvre par l'ONUDI, la CEA et la BAfD. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 dans neuf pays africains est en cours d'analyse grâce à une initiative de la ZLECAf, mise en œuvre par l'ONUDI avec ses partenaires de la DDIA III.

L'ONUDI poursuit une étude d'ensemble visant à identifier les lacunes en matière de développement industriel, les possibilités nouvelles et les programmes centrés sur l'Afrique actuellement menés par divers acteurs internationaux.

GESTION DES SERVICES DE L'ONU

Une large palette de services de gestion, d'assurance et d'administration assurent un appui essentiel au bon fonctionnement de l'Organisation : ressources humaines et financières, évaluation et contrôle interne, achats, gestion des bâtiments, conseil juridique et appui technologique. L'ONU procède régulièrement à l'examen et à l'évaluation de ces services pour les améliorer encore et veiller à ce qu'ils fournissent la meilleure aide possible. Malgré les difficultés continues liées à la crise de la COVID-19, la demande soutenue dont la coopération pour le développement de l'ONU continue de faire l'objet témoigne de la qualité, de l'efficacité et de l'efficacé de la gamme étendue de services qui étayent les opérations de l'Organisation.

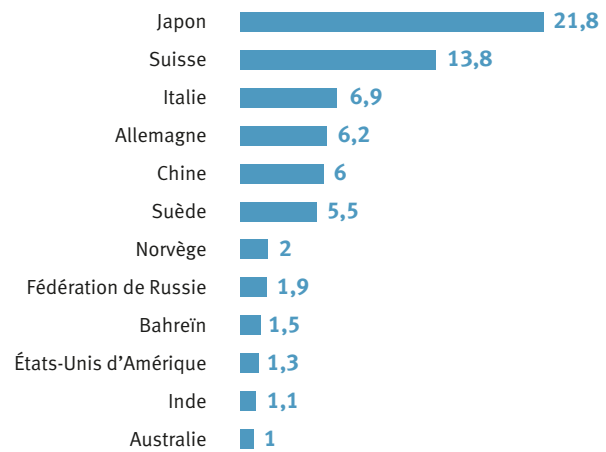
FINANCEMENT ET CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Financement des activités de coopération pour le développement

En 2021, les contributions volontaires pour les services de coopération pour le développement de l'ONUUDI ont augmenté de 38 % par rapport à l'année précédente, atteignant 197,3 millions de dollars, hors dépenses d'appui aux programmes. Grâce à l'appui que continuent d'apporter les partenaires financiers, la valeur du portefeuille des projets et programmes à mettre en œuvre s'élève à 575,2 millions de dollars. Les fonds mobilisés en 2021 ont également dépassé les niveaux de 2020, atteignant 194,7 millions de dollars. Malgré les difficultés persistantes causées par la pandémie de COVID-19, les prestations de services de l'ONUUDI ont augmenté pour atteindre 179,4 millions de dollars.

Le fort soutien des gouvernements et des institutions, dont l'Union européenne, a conduit à des contributions sans précédent aux travaux de l'ONUUDI, pour un montant de 121,9 millions de dollars. Comme en 2020, les États Membres ont contribué à la plus grande partie de ce montant avec 72,3 millions de dollars, suivis par l'Union européenne avec 39,3 millions de dollars. Comme le montre l'aperçu des contributions gouvernementales, les trois premiers contributeurs volontaires étaient le Japon avec 21,8 millions de dollars, suivi de la Suisse avec 13,8 millions de dollars et de l'Italie avec 6,9 millions de dollars. Les contributions de l'Allemagne, de la Chine, de la Finlande, de l'Italie et du Japon au programme des administrateurs auxiliaires de l'ONUUDI ont aussi apporté un soutien important aux travaux de l'Organisation.

Les contributions volontaires du FEM ont aussi fortement augmenté par rapport à 2020, pour atteindre 45,9 millions de dollars, tout comme les contributions du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal avec 22,7 millions de dollars, permettant ainsi à l'ONUUDI de continuer à répondre à la demande accrue de ses services pour la sauvegarde de l'environnement.



Partenaires financiers publics dont les contributions volontaires sont supérieures à un million de dollars, hors dépenses d'appui aux programmes (en millions de dollars)

Dans le prolongement de la tendance de 2020, la sauvegarde de l'environnement est restée le thème privilégié par les partenaires financiers, attirant la plus grande part du financement global avec 98,7 millions de dollars, suivi par la création d'une prospérité partagée avec 51,5 millions de dollars, et par le renforcement de la compétitivité économique et des services transversaux avec respectivement 37,8 millions de dollars et 9,2 millions de dollars.

En termes géographiques, les partenaires financiers de l'ONUUDI ont donné la priorité à l'Afrique avec 57,1 millions de dollars, suivie par l'Asie et le Pacifique avec 40,4 millions de dollars, les interventions mondiales et interrégionales avec 38,7 millions de dollars, la région arabe avec 31 millions de dollars, l'Amérique latine et les Caraïbes avec 16,9 millions de dollars et l'Europe et l'Asie centrale avec 13,3 millions de dollars.

Contributions des fonds mondiaux : Fonds pour l'environnement mondial, Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal et Fonds vert pour le climat

Le partenariat avec le FEM est resté très productif tout au long de cette année difficile. Outre l'augmentation susmentionnée en termes de financement pour la prestation de services de l'ONUUDI, le portefeuille de

propositions de concepts approuvées par le FEM qui devraient se matérialiser en interventions de coopération pour le développement au cours de la période 2022-2023 est estimé à 110 millions de dollars. Parallèlement, l'ONUDI a commencé à élaborer une stratégie de programmation FEM-8 en vue d'une intégration avec la huitième reconstitution des ressources de la Caisse du FEM, qui débutera en juillet 2022.

Ce nouveau portefeuille portera sur des défis environnementaux majeurs, notamment la décarbonisation industrielle, l'application des technologies à base d'hydrogène vert, l'innovation en matière de chimie verte, la gestion rationnelle des déchets, les modèles innovants d'investissement dans les solutions d'adaptation, et les pratiques durables dans l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or, les secteurs du textile et de confection, et la mobilité électrique. L'ONUDI a aussi élargi sa coopération avec le FVC dans le cadre de son portefeuille de projets financés par le programme d'appui à la préparation du Fonds. Après son accréditation auprès du FVC en août 2020, l'ONUDI a signé un accord cadre d'accréditation avec le Fonds le 28 juin 2021, ce qui permet à l'Organisation de soumettre des propositions de projets climatiques au FVC en vue d'un financement. Après l'accréditation de l'ONUDI auprès du Fonds pour l'adaptation fin 2020, le premier concept régional de l'Organisation en Afrique a été approuvé par le Fonds en 2021. Le portefeuille relatif à l'adaptation aux changements climatiques sera étoffé en 2022 par l'intermédiaire du FEM, du FVC et du Fonds pour l'adaptation, ce qui permettra de diversifier davantage les possibilités de coopération en matière de protection de l'environnement.

En sa qualité d'agent de réalisation du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, l'ONUDI met actuellement en œuvre dans 77 pays des projets pour éliminer progressivement les HCFC et réduire progressivement les chlorofluorocarbones (CFC). Les interventions de l'ONUDI au titre du Protocole de Montréal pendant la période considérée ont permis une réduction de 69,5 millions de tonnes d'équivalent CO₂. En 2021, le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal a aussi approuvé des directives pour le financement préparatoire de plans d'exécution de l'amendement de Kigali, qui feront partie des travaux futurs de l'ONUDI pour réduire progressivement les CFC

L'ONUDI À BRUXELLES

Le Bureau de liaison de l'ONUDI à Bruxelles fournit des services de conseil stratégique et de promotion pour renforcer le positionnement de l'ONUDI vis-à-vis des institutions de l'Union européenne, de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), de l'Organisation internationale de la Francophonie et des partenaires en Belgique, en France et au Luxembourg.

En 2021, l'ONUDI a participé à de nombreux événements de la Semaine européenne de l'industrie, des Journées européennes du développement, de la Semaine de l'énergie durable et de la huitième Conférence européenne sur la recherche-développement et l'innovation en entreprise (CONCORDi). Dans l'esprit de l'initiative Unité d'action des Nations Unies, l'ONUDI dirige le groupe de travail de Bruxelles sur la transition numérique pour les objectifs de développement durable. Le Bureau a participé au quatrième Sommet économique et financier UE-Afrique et a célébré la Journée de l'industrialisation de l'Afrique avec la délégation de l'Union africaine à Bruxelles.

De nouveaux engagements ont été pris en ce qui concerne la jeunesse avec l'Alliance pour le Sahel, l'industrie de la création avec l'UE et la CNUCED, les partenariats économiques avec la Francophonie, et la transition numérique avec l'Institut méditerranéen du risque, de l'environnement et du développement durable (IMREDD) et la SKEMA Business School. Un nouveau partenariat stratégique avec l'OEACP a contribué aux préparatifs de la neuvième Conférence ministérielle des PMA organisée par l'ONUDI en novembre 2021 et de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les PMA qui doit se tenir à Doha en 2022.

tout en répondant aux exigences d'efficacité énergétique. Le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal a aussi approuvé le financement préparatoire de plans d'exécution de l'amendement de Kigali pour 23 pays ainsi que le financement préparatoire d'un projet d'investissement pour un plan de pré-exécution.

Ressources des Nations Unies, des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires et des fonds d'affectation spéciale gérés par l'ONUDI

Conformément à l'engagement de l'Organisation en faveur de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, l'ONUDI participe de manière proactive à la coopération interinstitutions, ce qui a conduit à une augmentation marginale des contributions des organismes des Nations Unies et des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires aux services de l'ONUDI, pour un total de 7,2 millions de dollars.

En dépit des engagements importants pris par les États Membres dans le cadre du pacte de financement, les contributions aux fonds d'affectation spéciale thématiques de l'ONUDI sont restées modestes. Des accords de financement ont été conclus avec l'Allemagne pour des contributions de 1 million d'euros au Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités commerciales et de 500 000 euros au Fonds d'affectation spéciale pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Compte tenu des besoins importants de l'Organisation en termes de cofinancement, d'assistance préparatoire et de ressources lui permettant de répondre rapidement aux demandes d'assistance, les États Membres sont vivement encouragés à renouveler leur appui à un financement prévisible et flexible.

GESTION DES EFFECTIFS

L'ONUDI a adapté ses processus administratifs pour répondre à la pandémie actuelle de COVID-19. Elle a pris des dispositions particulières pour l'ensemble du personnel et a mis en place des systèmes en ligne d'apprentissage, de recrutement et d'administration des droits et la numérisation des processus, conformément aux meilleures pratiques des Nations Unies. L'ONUDI participe au programme de vaccination contre la COVID-19 à l'échelle du système des Nations Unies afin de s'assurer que tout le personnel sur le terrain ait accès aux vaccins. Avec le soutien du gouvernement hôte, le personnel de l'ONUDI au Siège a pu participer à la campagne autrichienne de vaccination.

En 2021, 202 postes de fonctionnaire et de non-fonctionnaire ayant fait l'objet d'un avis de vacance ont été pourvus ou étaient sur le point de l'être grâce à un processus rationalisé tenant compte des compétences, de la parité femmes-hommes et de l'équilibre géographique. L'Organisation a accueilli 127 stagiaires, 14 administrateurs auxiliaires et un expert partenaire. Elle a aussi signé un accord de niveau de service avec le Centre mondial des Nations Unies pour les services des ressources humaines sur la vérification des références.

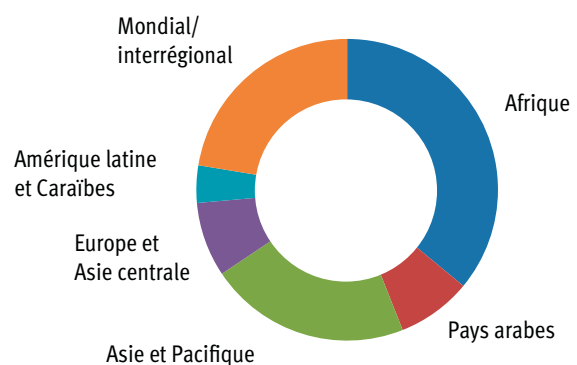
L'ONUDI a organisé des séances d'information sur les principales dispositions de la stratégie concernant les ressources humaines pour 2020-2022. L'acquisition de compétences a été optimisée grâce à une planification stratégique des effectifs, à des services consultatifs sur les compétences de l'ONUDI et à de nouvelles orientations sur le recrutement du personnel des projets grâce au financement de services partagés.

Pour renforcer encore les capacités du personnel, l'ONUDI a étoffé et diversifié les activités de formation.

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET APPROBATION DES PROGRAMMES

Le contrôle de la qualité est une fonction objective continue qui repose sur des données factuelles. Il étaye l'opérationnalisation et le suivi du cadre d'assurance de la qualité de l'ONUDI et la nouvelle politique en matière de suivi et de communication d'informations, promulguée en 2021.

Ce cadre harmonise la perception et l'application des exigences en matière de gestion axée sur les résultats et de gestion de la qualité de tous les



Répartition régionale des programmes et projets récemment approuvés

produits, services et processus de l'ONU DI conformément au cadre intégré de résultats et de performance. La politique de suivi et de communication d'informations renforce encore l'approche de la gestion axée sur les résultats et son opérationnalisation dans toute l'Organisation.

Les services de contrôle de la qualité fournissent des outils, des conseils et un renforcement des capacités pour garantir le respect des critères énoncés dans le cadre d'assurance de la qualité et la nouvelle politique de suivi et de communication d'informations. Analysant systématiquement les données sur la qualité des interventions de coopération pour le développement de l'ONU DI avant que celles-ci soient ajoutées au portefeuille des projets approuvés, ils étayent la prise de décisions stratégiques. En 2021, la qualité globale de la conception des nouveaux projets et programmes s'est améliorée.

La Division du contrôle de la qualité fournit aussi des services de secrétariat au Conseil exécutif de l'ONU DI aux fins de l'élaboration des interventions de coopération pour le développement. En 2021, un total de 216 demandes ont fait l'objet d'un examen interne, dont 125 concernaient de nouveaux programmes et projets. Le Conseil exécutif a approuvé 100 % de ces demandes, dont 77 % sous réserve de conditions reflétant un meilleur alignement stratégique et le respect des critères de qualité et de la gestion axée sur les résultats.

ÉVALUATION ET CONTRÔLE INTERNE

En 2021, le Bureau de l'évaluation et du contrôle interne a promulgué de nouvelles dispositions complémentaires relatives à l'évaluation indépendante, à l'audit interne et aux enquêtes. Il a entrepris une mission conjointe d'audit et d'évaluation des enseignements tirés de la COVID-19, et a aussi fourni des services consultatifs aux réseaux internationaux et au système des Nations Unies, en contribuant à l'examen des données factuelles sur la COVID-19 et la sécurité alimentaire avec la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

En 2021, le Bureau de l'évaluation et du contrôle interne a évalué 11 projets et programmes indépendants, le réseau des bureaux de promotion des investissements et de la technologie, et la politique et la stratégie de l'ONU DI sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Il a effectué un examen sur dossier du cadre de gestion axée sur les résultats de l'ONU DI et a synthétisé les évaluations des projets de l'ONU DI sur les énergies renouvelables. Il a aussi lancé des évaluations du cadre de programmation à moyen terme 2018-2021, de la capacité de l'Organisation de contribuer au changement en profondeur et du PCP du Sénégal.

Pour sa fonction d'audit, le Bureau a continué d'adapter ses activités pour soutenir la direction dans la gestion de la crise de la COVID-19 en se concentrant davantage sur les services consultatifs au cours de

GESTION DES RISQUES

Premiers budgets axés sur les résultats dans l'histoire de l'ONU DI, le programme et les budgets 2022-2023 mettent l'accent sur une comptabilité axée sur les résultats, avec des objectifs définis, plutôt que sur les intrants. En janvier 2021, la circulaire du Directeur général sur la gestion du risque institutionnel a établi un cadre actualisé pour la gestion des risques à l'ONU DI, tandis qu'une instruction administrative a défini des actions coordonnées d'atténuation des risques au sein du Secrétariat et des États Membres. Un réseau de coordonnateurs de la gestion des risques et des résultats, nouvellement créé, a

rassemblé plus de 30 professionnels de l'ONU DI en milieu de carrière qui ont produit une matrice révisée des risques institutionnels et des plans d'action conçus pour contenir les risques les plus critiques pour l'Organisation.

Un cours en ligne présentant les concepts et pratiques de la gestion axée sur les résultats et de la gestion des risques a permis d'élucider le paradigme risque-résultat adopté par l'ONU DI. Il a été examiné et accrédité par l'Institute of Risk Management de Londres, et les participants ont reçu des certificats. Le cours sera étoffé pour toucher un public plus large.

l'année, après avoir jeté des bases solides à cet effet grâce à ses audits et à une carte des assurances l'année précédente. Il a publié des rapports consultatifs sur les compétences de l'ONUDI et la gestion des risques de fraude, et a lancé un examen de la procédure de recouvrement intégral des coûts du point de vue des assurances. Le Bureau a poursuivi ses activités d'enquête, contribuant ainsi à la culture de responsabilité, d'éthique, d'intégrité et de bonne gouvernance au sein de l'ONUDI.

SERVICES JURIDIQUES

Le Bureau des affaires juridiques fournit des avis à tous les grands programmes et à tous les organes de l'ONUDI, défend ses droits, ses positions et ses intérêts en cas de différends et de contentieux et protège activement son statut juridique et ses privilèges et immunités.

En 2021, le Bureau a répondu à de nombreuses demandes d'assistance et de conseil, et a examiné, révisé et approuvé les versions préliminaires de nombreux instruments juridiques, textes administratifs et autres documents, y compris divers accords et arrangements aux fins de l'exécution des activités de coopération pour le développement et d'autres fonctions, comme l'accord-cadre d'accréditation avec le FVC. L'appendice G du présent rapport contient une liste récapitulative des accords et arrangements de 2021. En outre, le Bureau a fourni une assistance juridique de fond dans le cadre de la

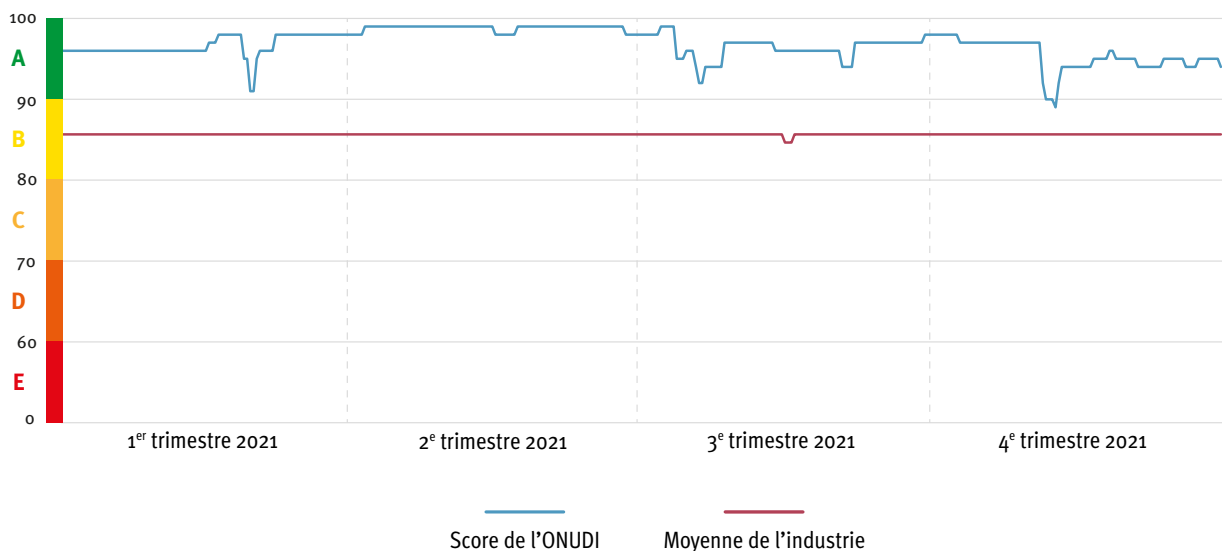
trente-septième session du Comité des programmes et des budgets, de la quarante-neuvième session du Conseil du développement industriel et de la dix-neuvième session de la Conférence générale.

SERVICES INFORMATIQUES

La Division des services informatiques fournit à l'ONUDI des services sûrs, fiables, efficaces et efficients. Tout au long de la pandémie de COVID-19, elle a aidé l'ONUDI à s'adapter à la « nouvelle normalité », en améliorant les systèmes pour permettre de travailler de n'importe où à tout moment. En particulier, elle a remplacé l'infrastructure du progiciel de gestion intégré et le réseau d'entreprise au Siège.

Pour gérer les risques importants en matière de cybersécurité, la Division a évalué en permanence les nouvelles cybermenaces et a renforcé les contrôles de sécurité dans la limite des ressources disponibles. En particulier, elle a maintenu les systèmes à jour, a intensifié la sensibilisation à la cybersécurité et les tests d'hameçonnage, et a organisé régulièrement des formations et des campagnes de sensibilisation, ainsi que des ateliers de prévention de la fraude. L'un des résultats de ces efforts est la note « A » constamment attribuée à l'ONUDI par SecurityScorecard, une source indépendante d'évaluation de la cybersécurité.

La Division des services informatiques a lancé en collaboration de nouveaux tableaux de bord pour les ressources humaines et le cadre intégré de résultats



et de performance, a numérisé les processus institutionnels, a soutenu la numérisation des documents et a mené un projet pilote sur les signatures numériques. Les améliorations apportées au processus de recouvrement intégral des coûts et l'expansion du système de gestion des services d'entreprise ont soutenu les modalités associées de coopération pour le développement.

Des documents d'orientation et des initiatives critiques sont à l'étude pour la prochaine stratégie numérique de l'ONUDI, qui couvrira la période 2022-2025.

ACHATS

La Division des services d'achat a géré plus de 153 millions de dollars et 7 500 contrats en 2021, malgré les difficultés persistantes causées par la pandémie de COVID-19. Elle a contribué à un ensemble de politiques nouvelles et révisées, et a élaboré de nouveaux manuels sur les subventions et les achats devant être publiés au début de 2022. Ces ajouts établissent une plateforme solide pour gérer des transactions d'un volume nettement plus important en suivant les meilleures pratiques en matière de gestion de la qualité et de la conformité. La Division a continué à répondre aux besoins contractuels de nombreuses initiatives programmatiques de premier plan. Il s'agit notamment du développement et de l'expansion du réseau mondial des centres régionaux pour les énergies renouvelables, hébergé par l'ONUDI. Plusieurs activités de sensibilisation et séminaires d'affaires internationaux auxquels l'ONUDI était invitée se sont poursuivis tout au long de l'année par l'intermédiaire de plateformes et d'événements numériques. L'amélioration des pratiques d'achats permet à l'ONUDI de transposer à une plus grande échelle et d'intégrer des transactions complexes avec ses différents partenaires financiers.

GESTION DES BÂTIMENTS

La Division des bâtiments est chargée de veiller à ce que l'ensemble des installations et services techniques du Centre international de Vienne (CIV) fonctionnent bien, de manière fiable et en toute sécurité. Elle réfléchit sans cesse à de nouveaux moyens d'améliorer la rentabilité et cherche à réduire l'empreinte écologique du CIV.



Le nouveau poste de contrôle de la porte 2 du CIV

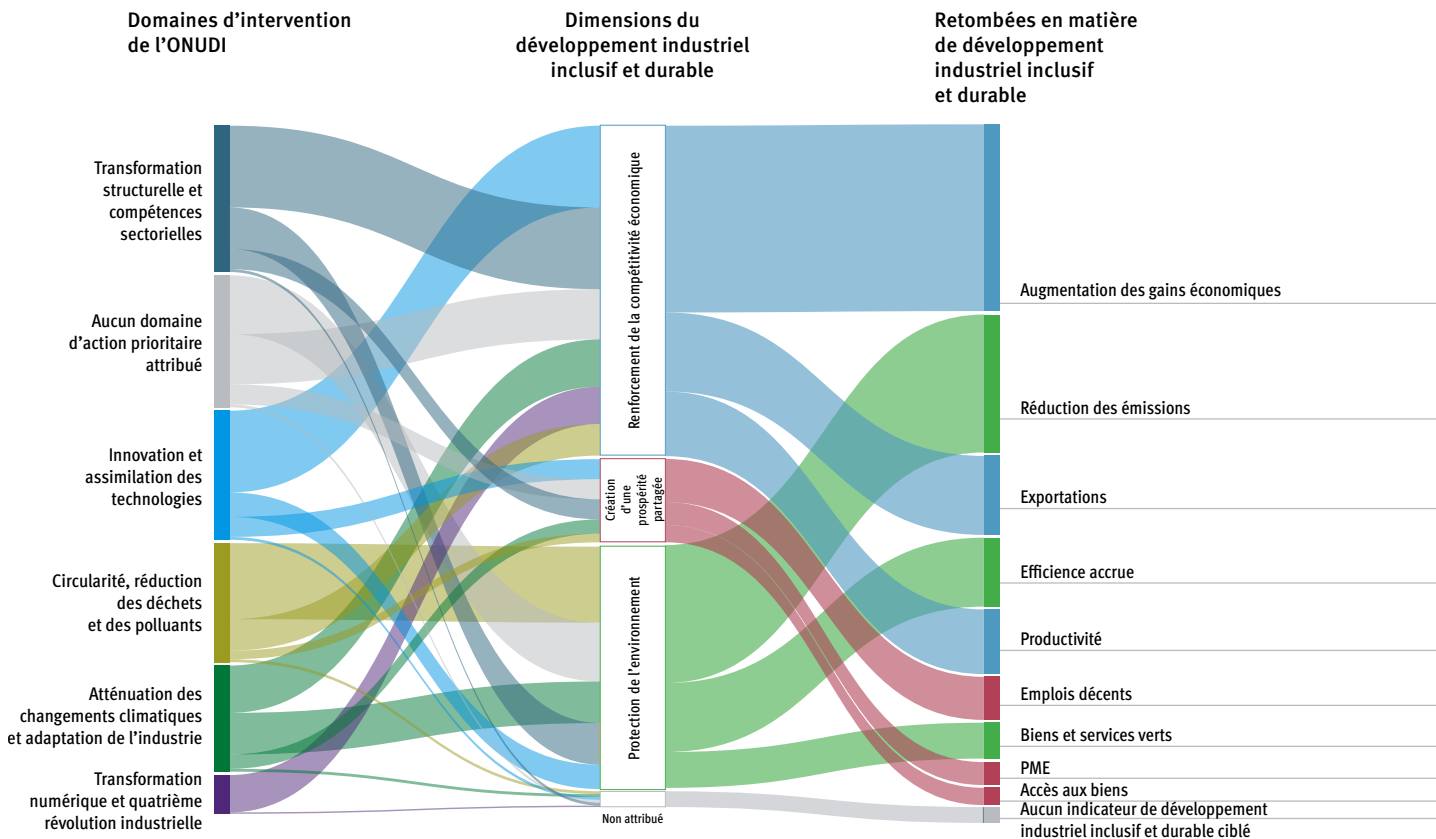
En 2021, pour la sixième année consécutive, l'ONUDI a reçu pour le CIV le certificat de neutralité climatique de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Après quarante ans de fonctionnement, les systèmes de distribution à basse tension des bâtiments F et G ont été remplacés en 2021 et le module de commande du groupe électrogène de secours du bâtiment G a été rénové. Ces systèmes de pointe répondent à des normes de sécurité plus élevées. Dix unités de climatisation des bâtiments A, E, C et F ont été remplacées, en intégrant un système durable de récupération de la chaleur qui réduit la consommation d'énergie. Les tuyaux de drainage principaux, les gouttières, les avaloirs et les tuyaux de raccordement ont aussi été remplacés. Les installations électriques rénovées, notamment l'éclairage de sécurité et les systèmes d'alarme incendie dans les parkings du CIV, nécessitent 50 % d'énergie en moins pour fonctionner. Les cabines d'ascenseur du bâtiment D rénovées grâce à la technologie des ascenseurs intelligents réduisent la consommation d'énergie et répondent aux nouvelles normes d'accessibilité.

De nouveaux systèmes d'interprétation à distance pour les services de conférence permettent des réunions hybrides avec des délégués et des orateurs hors site, ainsi que l'interprétation simultanée depuis le CIV pour des conférences à distance, comme le quatorzième Congrès pour la prévention du crime et la justice pénale, tenu à Kyoto (Japon).

ANNEXE.

Cadre intégré de résultats
et de performance

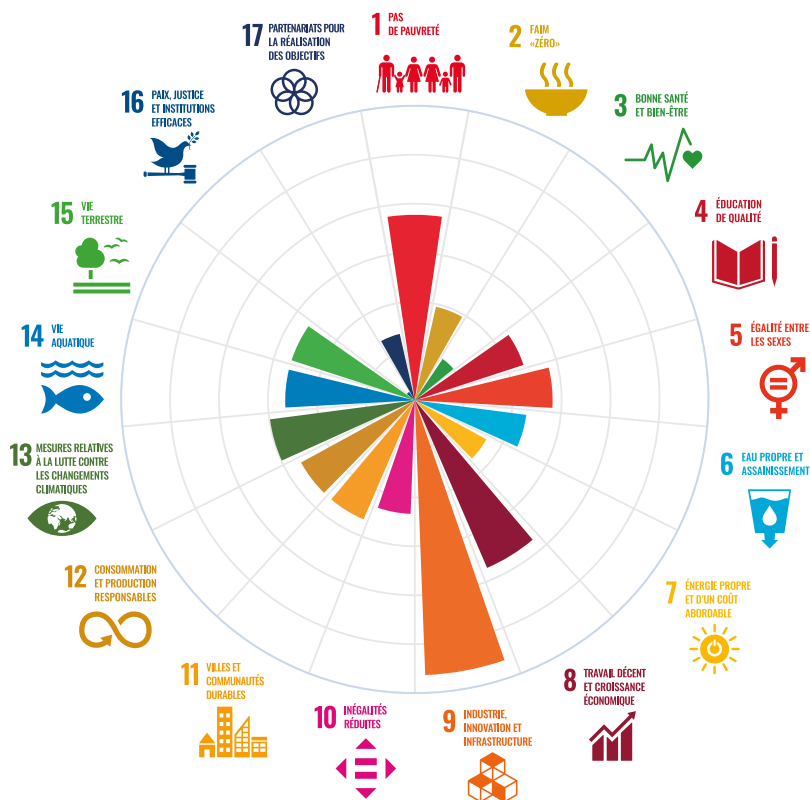
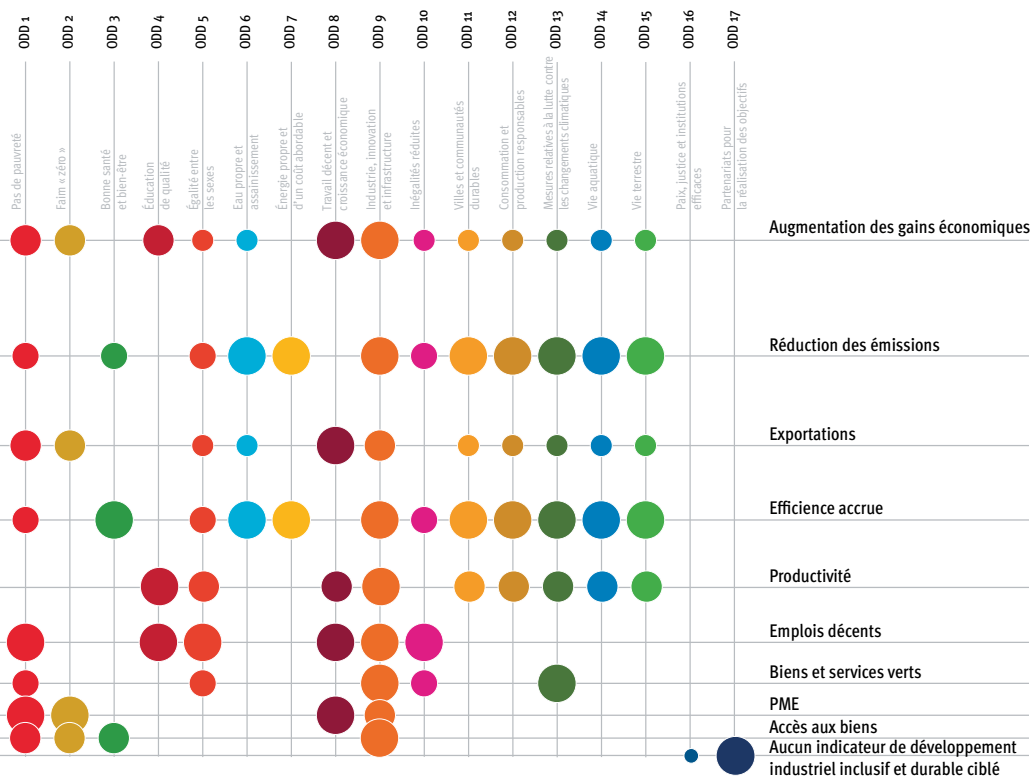


La présente section du Rapport annuel utilise le cadre intégré de résultats et de performance de l'ONUDI pour présenter un ensemble structuré de données prouvant l'efficacité et l'efficacé de l'Organisation et sa contribution aux résultats obtenus au niveau des pays et au niveau mondial en matiére de développement industriel inclusif et durable et de réalisation des objectifs de développement durable. Ces résultats sont présentés sous forme d'une combinaison de données et de descriptifs décrivant la portée des changements provoqués par l'ONUDI. L'information présentée ici est basée sur les données collectées par les départements concernés et les données extraites de l'interface en ligne du cadre intégré de résultats et de performance, qui a été ajoutée en janvier 2021 au système informatique interne de l'ONUDI pour saisir les données relatives aux résultats des projets et des programmes. Bien que le système contienne un ensemble de données amélioré, certaines limites de qualité et de couverture des données au niveau des résultats subsistent. En dépit de ces limites, les progrès réalisés par l'ONUDI, tels qu'ils sont démontrés dans le présent Rapport annuel, constituent un nouveau pas en avant pour répondre aux attentes des États Membres, des parties prenantes et de l'Organisation elle-même en matiére d'amélioration des rapports sur les résultats

de l'ONUDI. L'objectif ultime reste de multiplier et de pérenniser les résultats et les retombées de l'action menée sur le terrain en vue d'un développement industriel inclusif et durable et de la réalisation des objectifs de développement durable.

Le schéma ci-dessus illustre la contribution de l'ONUDI au développement industriel inclusif et durable et aux objectifs de développement durable. La contribution est quantifiée selon la méthodologie factuelle de l'Organisation, qui relie les résultats des retombées du portefeuille de projets de l'ONUDI en matiére de développement industriel inclusif et durable aux objectifs de développement durable correspondants. La méthodologie de l'ONUDI établit des liens entre les résultats pertinents et les objectifs de développement durable à partir de preuves tirées de publications sur le développement, ainsi que de preuves programmatiques issues du travail de l'ONUDI. La largeur des flux à gauche illustre l'importance de la contribution du portefeuille de projets de l'ONUDI aux retombées en matiére de développement industriel inclusif et durable. La taille des « bulles » des objectifs de développement durable sur la droite illustre le degré auquel les retombées en matiére de développement industriel inclusif et durable contribuent à chacun des objectifs de développement durable pertinents.

Contribution des retombées en matière de développement industriel inclusif et durable à la réalisation des objectifs de développement durable



NIVEAU 1. CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL MONDIAL

Le niveau 1 présente les indicateurs associés à l'objectif de développement durable n° 9, dont l'ONU est l'organisme responsable de la réalisation. Il montre l'importance d'un développement industriel inclusif et durable et du rôle de l'ONU pour la réalisation des objectifs de développement durable. Les indicateurs présentés ici sont de nature macroéconomique, c'est-à-dire qu'ils rendent compte du résultat d'une action collective et sont influencés par une grande variété de facteurs. En conséquence, toute variation de ces indicateurs ne peut être qu'indirectement imputable aux interventions de l'ONU.

Priorité stratégique : Renforcement de la compétitivité économique

Indicateur ODD 9.2.1 : Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB et par habitant

La production manufacturière mondiale a augmenté de 7,2 % en 2021 après une baisse de 1,3 % en 2020 et a dépassé son niveau pré-pandémique. La reprise reste toutefois incomplète et inégale. Alors que de nombreux pays industrialisés ainsi que des pays en développement et nouvellement industrialisés ont connu une hausse en 2021, les PMA ont enregistré une baisse de 2,2 %.

Malgré les perturbations dues à la pandémie, la part de la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière (VAM) dans le produit intérieur brut (PIB) a augmenté à l'échelle mondiale, passant de 16,2 % en 2015 à 17 % en 2021. Les pays industrialisés et les pays en développement et nouvellement industrialisés ont respectivement accru leur part de 14 à 14,5 % et de 20,3 à 20,9 % pendant la même période. Bien que les PMA aient réussi à augmenter leur part à 13,1 % en 2020, elle est retombée à 12,6 % en 2021.

La reprise inégale de l'emploi et des revenus dans les différents groupes de population accroît les inégalités au sein des pays et entre eux, comme le montre la VAM par habitant. Alors que les pays industrialisés ont atteint un niveau record de 5 691 dollars en 2021, la VAM par habitant dans les PMA est tombée à 134 dollars. Les perspectives de redressement des PMA restent donc incertaines, ce qui compromet la réalisation de nombreuses cibles des objectifs de développement durable d'ici à 2030.

Indicateur ODD 9.b.1 : Proportion dans la valeur ajoutée totale de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie

La transition structurelle au sein de l'industrie manufacturière se traduit par l'évolution des industries vers des produits technologiquement plus complexes. Les produits de moyenne et haute technologie continuent de dominer la production manufacturière des pays industrialisés. Cependant, les pays en développement et nouvellement industrialisés, la Chine en tête, rattrapent rapidement leur retard. En 2019, la part des biens de moyenne et haute technologie était de 50,4 % dans les pays industrialisés et de 38,5 % dans les pays en développement et nouvellement industrialisés, contre seulement 10,5 % dans les PMA.

L'épidémie de COVID-19 a durement touché le secteur manufacturier. Les industries de haute technologie ont obtenu de meilleurs résultats et ont donc récupéré plus rapidement. La plupart des industries de moyenne et haute technologie ont atteint les niveaux pré-pandémiques, sauf pour les véhicules à moteur et autres matériels de transport. La production de véhicules à moteur est confrontée à de plus grandes difficultés dans le monde entier en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

Priorité stratégique : Création d'une prospérité partagée

Indicateur ODD 9.2.2 : Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total

Le secteur manufacturier a été l'un des secteurs les plus durement touchés par la pandémie, d'abord par les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, puis par une baisse de la demande. En raison de la pandémie, près d'un emploi sur trois dans les chaînes d'approvisionnement du secteur à l'échelle mondiale est susceptible d'avoir été supprimé, d'avoir fait l'objet d'une réduction des heures de travail ou de la rémunération, ou d'avoir connu d'autres conditions dégradées. La part de l'emploi manufacturier dans l'emploi total a donc sensiblement diminué, passant de 13,7 % en 2019 à 13,1 % en 2020.

L'impact a été particulièrement prononcé dans les pays à revenu intermédiaire qui ont longtemps fait de la participation aux chaînes de production une source d'emploi et de croissance. La baisse de l'emploi

manufacturier dans les pays à revenu intermédiaire était de 8,9 % en 2020, contre 3,4 % dans les pays à faible revenu et 3,9 % dans les pays à revenu élevé.

Les chaînes d'approvisionnement dans l'industrie textile, qui emploient une grande proportion de femmes, ont subi certains des pires impacts. Les femmes, en particulier les jeunes, ont été parmi les plus touchées, et la reprise pour elles a été parmi les plus lentes.

Indicateur ODD 9.3.1 : Proportion des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie

Il n'existe pas de données mondiales et régionales pour l'indicateur 9.3.1.

Indicateur ODD 9.3.2 : Proportion des petites entreprises industrielles ayant contracté un prêt ou une ligne de crédit

Les petites entreprises industrielles étant la principale source d'emplois dans les pays en développement et les pays émergents, elles sont essentielles pour créer des revenus et éliminer la pauvreté. Elles sont toutefois plus vulnérables aux ralentissements économiques que les grandes entreprises, y compris ceux provoqués par la pandémie de COVID-19.

L'accès au crédit est particulièrement important pour ces entreprises, car il leur permet d'accroître leur compétitivité et de s'intégrer aux chaînes de valeur locales et mondiales. Bien que le soutien gouvernemental joue un rôle clef pour aider les petites entreprises à survivre et à prospérer pendant et après la crise, ces stimulations ont rarement été disponibles dans les pays à faible revenu. Dans les pays en développement et nouvellement industrialisés,

27 % seulement des petites industries manufacturières bénéficient de prêts ou de lignes de crédit, contre 43,6 % dans les pays industrialisés. C'est pourquoi beaucoup d'entre elles ont fermé leurs portes en 2021.

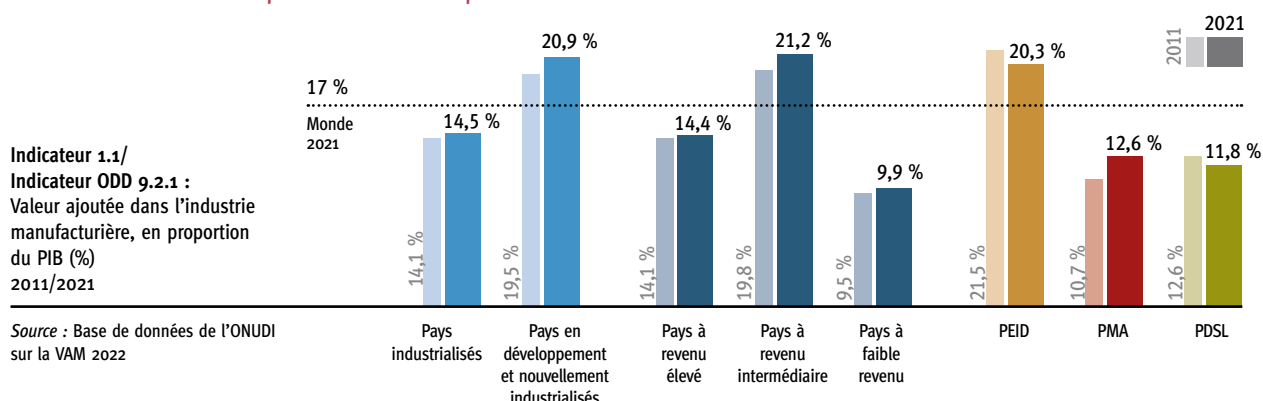
Priorité stratégique : Protection de l'environnement

Indicateur ODD 9.4.1 : Émissions de CO₂ par unité de valeur ajoutée

Les émissions mondiales de CO₂ ont diminué de 5,8 % en 2020, soit la plus forte baisse jamais enregistrée et une baisse près de cinq fois supérieure à celle de 2009 qui avait suivi la crise financière mondiale. Les émissions de CO₂ ont davantage diminué que la demande d'énergie en 2020, car la pandémie a frappé la demande de pétrole et de charbon plus durement que les autres sources d'énergie, tandis que la part des énergies renouvelables a augmenté. Les émissions mondiales de CO₂ provenant de l'industrie manufacturière représentaient près de 18 % des émissions totales de CO₂ liées à l'énergie.

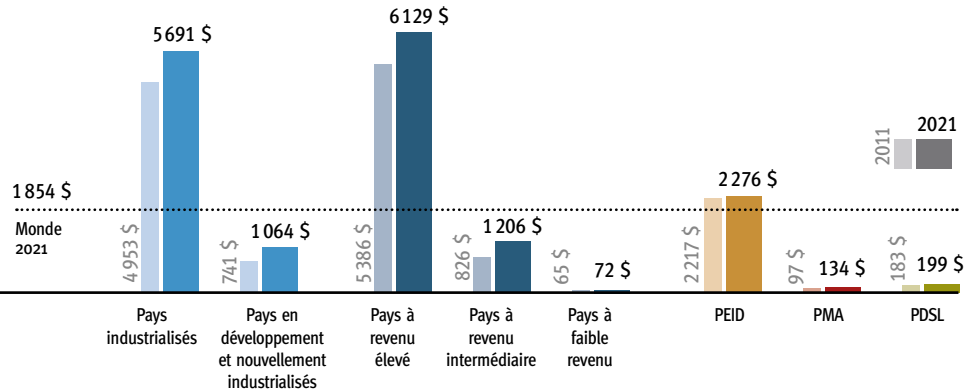
L'intensité des émissions de CO₂ de l'industrie manufacturière mondiale par unité de VAM (en dollars É.-U. constants de 2015) a continué de baisser, passant de 0,57 kg/\$ en 2010 à 0,43 kg/\$ en 2019, mais l'intensité des émissions de CO₂ de l'industrie manufacturière dans les pays en développement et nouvellement industrialisés est restée beaucoup plus élevée que dans les pays industrialisés, avec respectivement 0,69 kg/\$ et 0,21 kg/\$ en 2019.

Priorité stratégique : Renforcement de la compétitivité économique



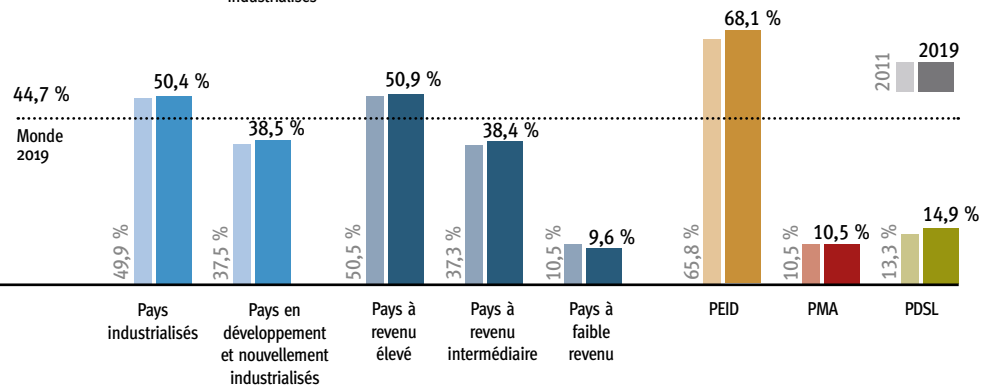
Priorité stratégique :
Renforcement de la compétitivité économique (suite)

**Indicateur 1.1/
Indicateur ODD 9.2.1 :**
Valeur ajoutée dans l'industrie
manufacturière, par habitant
(dollars É.-U. constants de 2015)
2011/2021



Source : Base de données de l'ONUDI sur la VAM 2022

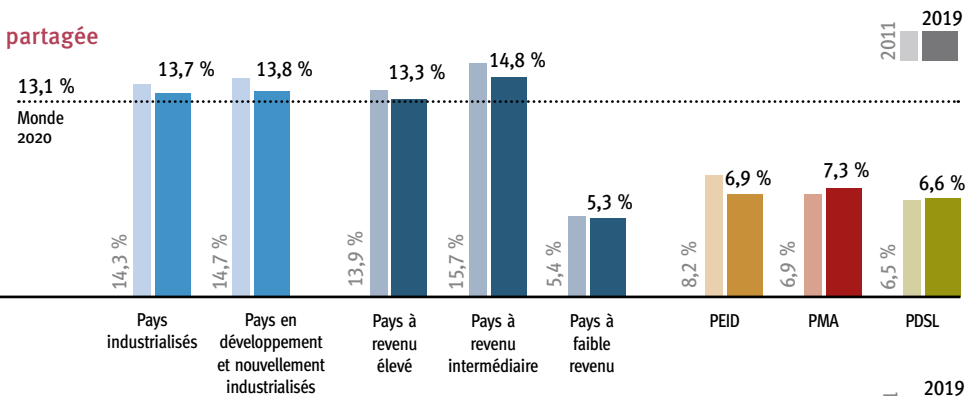
Indicateur 1.2/Indicateur ODD 9.b.1 :
Proportion dans la valeur ajoutée totale de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie (%) 2011/2019



Source : Base de données de l'ONUDI sur la performance compétitive de l'industrie 2021

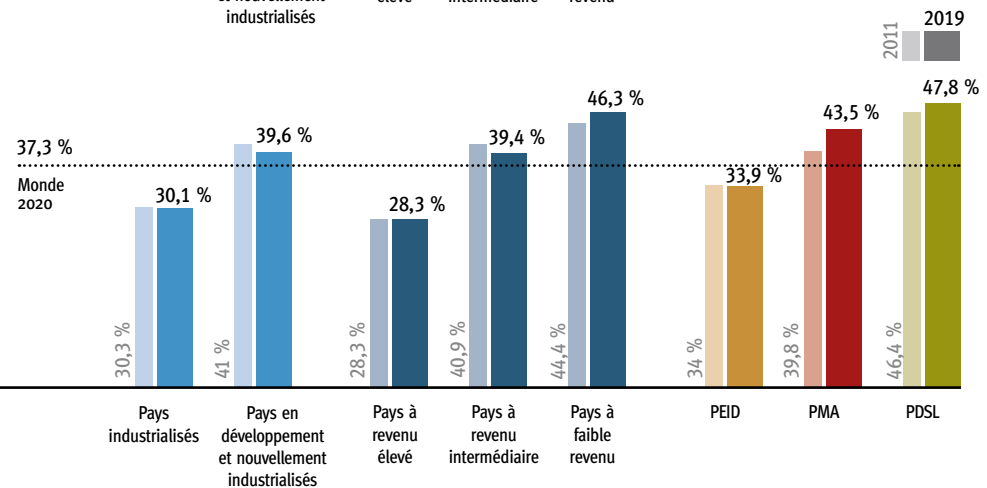
Priorité stratégique :
Création d'une prospérité partagée

**Indicateur 1.3/
Indicateur ODD 9.2.2 :**
Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total (%) 2011/2019 et monde 2020



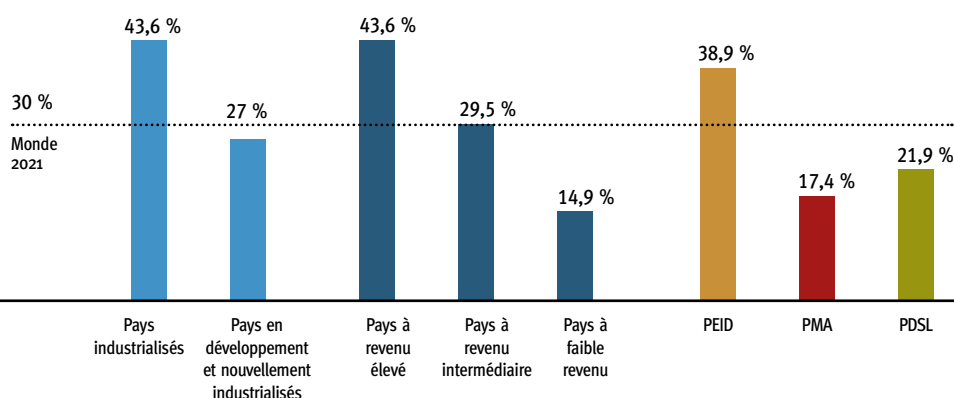
Source : Estimations modélisées de l'OIT (novembre 2020)

**Indicateur 1.3/
Indicateur ODD 9.2.2 :**
Proportion de femmes dans l'emploi total de l'industrie manufacturière (%) 2011/2019 et monde 2020



Source : Estimations modélisées de l'OIT (novembre 2020)

**Indicateur 1.5/
Indicateur ODD 9.3.2 :**
Proportion des petites
entreprises industrielles
ayant contracté un
prêt ou une ligne
de crédit (%)* 2021

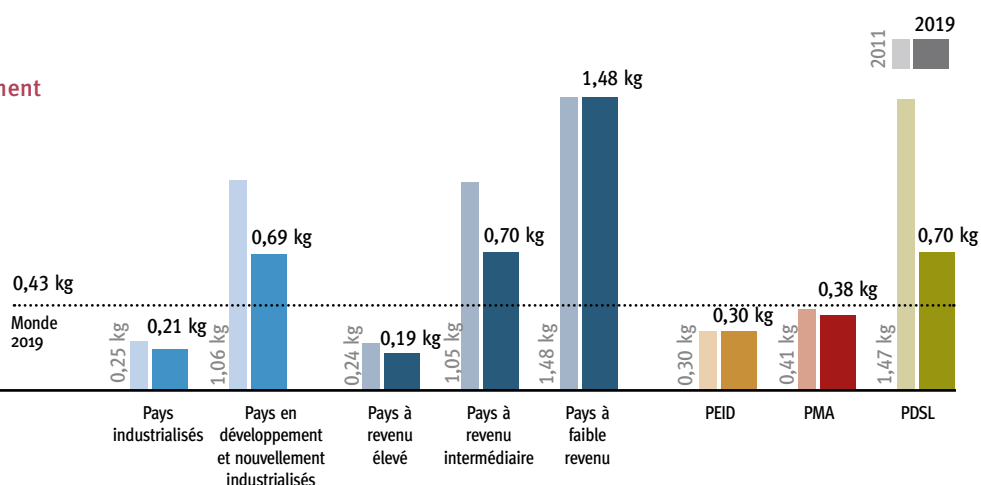


Source : Enterprise Surveys 2022 de la Banque mondiale

*Estimation. Pour cet indicateur, les moyennes régionales et la moyenne mondiale sont calculées à partir d'une simple moyenne des prévisions pour chaque pays pour la période 2006-2021. Ne sont utilisées dans ce calcul, pour chaque pays, que les données de l'année la plus récente au cours de laquelle des enquêtes ont été menées.

Priorité stratégique :
Protection de l'environnement

**Indicateur 1.6/
Indicateur ODD 9.4.1 :**
Émissions de CO₂ par
l'industrie manufacturière
par unité de valeur ajoutée
(kg éqCO₂ par dollar É.-U.
constant de 2015)
2011/2019



Source : Base de données de l'ONUDI sur la VAM 2022. Rapport de l'AIE « CO₂ Emissions from Fuel Combustion » (2021)

NIVEAU 2. RÉSULTATS DES PAYS ET RÉSULTATS MONDIAUX OBTENUS AVEC LE SOUTIEN DE L'ONUDI

Le niveau 2 rend compte de la contribution de l'ONUDI aux transformations et aux retombées en matière de développement qui vont dans le sens d'un développement industriel inclusif et durable. Les activités menées au titre des programmes font intervenir les quatre fonctions essentielles de l'Organisation et visent à aider les États Membres, par un appui global, à parvenir à un développement industriel inclusif et durable. À ce niveau, la responsabilité de l'obtention des résultats escomptés est partagée entre l'ONUDI, les États Membres et l'ensemble des partenaires participants.

Retombées en matière de développement industriel inclusif et durable

Grâce à l'appui de l'ONUDI, les pays peuvent progresser dans leur industrialisation inclusive et durable, qui amène des changements profonds ouvrant la voie à la réalisation des objectifs de développement durable. Les retombées définies dans le cadre intégré de résultats et de performance correspondent aux trois volets intégrés du développement industriel inclusif et durable : la création d'une prospérité partagée, le renforcement de la compétitivité économique et la protection de l'environnement.

Les données partielles issues des projets de l'ONUDI montrent que plus de 6 800 entreprises ont réalisé des gains économiques en 2021, pour un montant de plus de 142 millions de dollars (ECO.1).

Plus de 2 800 PME se sont davantage intégrées à des chaînes de valeur (SOC.2) et plus de 215 595 emplois ont été créés ou maintenus (SOC.1). Par ailleurs, les données indiquent que les émissions de GES ont été réduites de 76,5 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (ENV.1) et que plus de 500 000 tonnes de polluants ont été éliminées (ENV.2).

Résultats

L'approche de l'ONUDI s'articule autour du renforcement des connaissances et des institutions. L'Organisation travaille en étroite liaison avec l'ensemble des parties prenantes à l'industrialisation pour les aider à mieux s'informer et à enrichir leurs connaissances et leurs compétences, et déclencher ainsi des changements de comportement dans des domaines essentiels – pratiques professionnelles, technologies, investissements, orientations et normes, et gouvernance.

En 2021, l'ONUDI a pu provoquer des changements spécifiques en aidant 6 249 entreprises à améliorer leurs pratiques de gestion (BUS.1), plus de 850 acteurs (entreprises et institutions) à élaborer de nouveaux produits (BUS.2) et plus de 1 500 jeunes entreprises à s'établir (BUS.3). L'ONUDI a aussi

soutenu la transformation des organisations en aidant les entreprises, les acteurs mondiaux, les organismes publics, les institutions ou les particuliers à adopter 70 politiques nouvelles ou révisées (POL.1), 116 nouvelles normes (POL.2) et plus de 400 directives (POL.3).

En outre, l'ONUDI a été en mesure d'attirer des ressources financières, en soutenant plus de 800 propositions susceptibles d'attirer des investissements (INV.1), en réalisant plus de 6 400 projets/interventions qui ont reçu un financement (INV.2) et en mobilisant plus de 560 millions de dollars de nouveaux investissements (INV.3), tout en aidant environ 130 organisations à adapter ou à élaborer de nouvelles technologies (TEC.1) et plus de 400 à adopter de nouvelles technologies (TEC.2).

Le cadre de résultats de l'ONUDI exige la ventilation des données par sexe et par âge. À l'heure actuelle, des données ventilées par sexe sont fournies pour une part importante et croissante des projets et programmes de l'ONUDI, l'objectif étant de permettre une information complète au niveau du portefeuille de projets dans les prochaines années. L'infographie ci-dessous présente déjà quelques exemples du portefeuille de projets de l'Organisation qui montrent les résultats et l'impact sur les femmes de certaines interventions de l'ONUDI.

NIVEAU 2. Retombées en matière de développement industriel inclusif et durable

INDICATEUR		2021	
Renforcement de la compétitivité économique			
ECO.1	Entreprises ayant réalisé des gains économiques (ventes ou économies)	Nombre annuel d'entreprises déclarant des gains économiques (ventes ou économies) résultant des interventions de l'ONUDI	6 861
ECO.1b	Gains économiques (en dollars É.-U.) réalisés par les entreprises	Valeur monétaire déclarée (en dollars PPA) des gains (ventes ou économies) réalisés par les entreprises grâce aux interventions de l'ONUDI	142 161 443
ECO.2	Entreprises dans lesquelles la productivité du travail s'est améliorée	Nombre annuel d'entreprises déclarant une amélioration de la productivité du travail résultant des interventions de l'ONUDI	669
ECO.3	Entreprises ayant vu leurs exportations augmenter	Nombre annuel d'entreprises déclarant une augmentation de leurs exportations résultant des interventions de l'ONUDI	153
ECO.3b	Exportations supplémentaires (en dollars É.-U.) effectuées par les entreprises	Valeur monétaire déclarée (en dollars PPA) des exportations supplémentaires effectuées par les entreprises grâce aux interventions de l'ONUDI	12 247 370
Création d'une prospérité partagée			
SOC.1	Emplois supplémentaires créés ou conservés	Nombre annuel d'emplois équivalents plein temps (y compris les emplois indépendants) créés ou conservés grâce aux interventions de l'ONUDI	215 595
SOC.2	PME qui se sont davantage intégrées à des chaînes de valeur	Nombre annuel de PME déclarant s'être davantage intégrées à des chaînes de valeur grâce aux interventions de l'ONUDI	2 859
SOC.3	Personnes vivant sous le seuil de pauvreté qui ont accès à des produits ayant fait l'objet d'une assurance de la qualité	Nombre annuel de personnes vivant dans la pauvreté qui ont accès à des produits ayant fait l'objet d'une assurance de la qualité	4 210

INDICATEUR		2021	
Protection de l'environnement			
ENV.1	Émissions réduites (en tonnes d'équivalent CO ₂)	Quantité annuelle d'émissions (exprimées en équivalent CO ₂) réduites grâce aux interventions de l'ONUDI, au titre de l'objectif principal ou comme conséquence indirecte de celles-ci	76 476 978
ENV.2	Quantité de polluants réduite ou éliminée (en tonnes)	Quantité annuelle d'émissions de polluants (substances appauvrissant la couche d'ozone, polluants organiques persistants, pesticides, dichlorodiphényltrichloréthane, ignifuges bromés, acide perfluorooctane sulfonique, hexabromocyclododécane, mercure et autres substances dangereuses) réduites grâce aux interventions de l'ONUDI, au titre de l'objectif principal ou comme conséquence indirecte de celles-ci	500 301
ENV.3	Rendement énergétique amélioré (en MWh)	Quantité annuelle d'énergie primaire économisée grâce aux interventions de l'ONUDI, au titre de l'objectif principal ou comme conséquence indirecte de celles-ci	970 915
ENV.4	Matières premières économisées (en tonnes)	Quantité annuelle de matières premières économisées grâce aux interventions de l'ONUDI, au titre de l'objectif principal ou comme conséquence indirecte de celles-ci	9 055
ENV.5	Produits verts nouveaux ou améliorés diffusés ou utilisés	Nombre annuel de produits verts nouveaux ou améliorés qui sont disponibles sur le marché grâce aux interventions de l'ONUDI	236

NIVEAU 2. Changement de comportement

INDICATEUR		ACTEUR	2021	
Pratiques professionnelles				
BUS.1	Entreprises ayant amélioré leurs pratiques de gestion	Nombre annuel d'entreprises ayant amélioré leurs pratiques de gestion grâce aux interventions de l'ONUDI	Entreprises	6 249
			Acteurs mondiaux	
			Organismes publics	
			Institutions	93
BUS.2	Acteurs mettant au point de nouveaux produits	Nombre annuel d'acteurs (entreprises ou institutions) qui mettent au point de nouveaux produits grâce aux interventions de l'ONUDI	Entreprises	807
			Institutions	50
BUS.3	Jeunes pousses créées	Nombre annuel de jeunes pousses, d'entreprises nouvelles ou essayées qui sont créées ou renforcées grâce aux interventions de l'ONUDI	Entreprises	1 471
			Institutions	49
Gouvernance				
GOV.1	Institutions créées ou renforcées	Nombre annuel d'institutions créées ou renforcées grâce aux interventions de l'ONUDI	Entreprises	23
			Acteurs mondiaux	35
			Organismes publics	279
			Institutions	328
GOV.2	Acteurs évoluant dans des environnements plus collaboratifs	Nombre annuel d'acteurs évoluant dans des environnements plus collaboratifs grâce aux interventions de l'ONUDI. Des environnements plus collaboratifs supposent des changements dans la structure de gouvernance du système en question, fondés sur un meilleur partage de l'information, une planification conjointe, une meilleure coordination et des améliorations de ce type entre les acteurs – entreprises ou institutions.	Entreprises	1 440
			Acteurs mondiaux	70
			Organismes publics	1 282
			Institutions	334
			Individus	707
Investissements				
INV.1	Projets rentables élaborés	Nombre annuel de projets rentables élaborés par les acteurs concernés grâce aux interventions de l'ONUDI	Entreprises	713
			Acteurs mondiaux	15
			Organismes publics	1
			Institutions	31
			Individus	54

NIVEAU 2. Changement de comportement (suite)

INDICATEUR		ACTEUR	2021
Investissements (suite)			
INV.2 Projets ou entreprises ayant bénéficié d'un financement	Nombre annuel de projets (ventilés par acteur) ou d'entreprises qui ont bénéficié d'un financement grâce aux interventions de l'ONUDI	Entreprises	325
		Acteurs mondiaux	3
		Organismes publics	7
		Institutions	42
		Individus	6 104
INV.3 Nouveaux investissements levés (en dollars É.-U.)	Montant annuel des nouveaux investissements mobilisés, levés ou dynamisés par les acteurs concernés grâce aux interventions de l'ONUDI	Entreprises	170 917 618
		Acteurs mondiaux	2 300 005
		Organismes publics	85 523 809
		Institutions	308 080 849
		Individus	150 000
Politiques et normes			
POL.1 Politiques nouvelles ou révisées adoptées	Nombre annuel de politiques nouvelles ou révisées qui ont été adoptées par les responsables politiques grâce aux interventions de l'ONUDI	Entreprises	
		Acteurs mondiaux	2
		Organismes publics	67
		Institutions	1
		Individus	
POL.2 Nouvelles normes adoptées ou mises en œuvre	Nombre annuel de nouvelles normes adoptées ou mises en œuvre par les acteurs institutionnels concernés (acteurs mondiaux ou régionaux, organismes publics ou institutions intermédiaires) grâce aux interventions de l'ONUDI	Entreprises	10
		Acteurs mondiaux	4
		Organismes publics	68
		Institutions	34
		Individus	
POL.3 Lignes directrices adoptées par les acteurs concernés	Nombre annuel de lignes directrices adoptées par les acteurs concernés grâce aux interventions de l'ONUDI	Entreprises	5
		Acteurs mondiaux	2
		Organismes publics	267
		Institutions	53
		Individus	74
Technologie			
TEC.1 Nouvelles technologies mises au point ou adaptées	Nombre annuel de cas où de nouvelles technologies sont mises au point ou adaptées grâce à des interventions de l'ONUDI. Il s'agit de tous les cas où une technologie donnée a progressé dans le cycle d'innovation (par exemple, changement de niveau de maturité de la technologie) ou bien où une technologie existante a été modifiée pour répondre à des besoins ou des circonstances particulières.	Entreprises	100
		Acteurs mondiaux	5
		Organismes publics	10
		Institutions	16
		Individus	
TEC.3 Nouvelles technologies adoptées	Nombre annuel de cas où de nouvelles technologies sont déployées ou adoptées par les acteurs concernés grâce aux interventions de l'ONUDI. Par technologie, on entend l'application de connaissances à des fins pratiques dans des produits, des matériaux, des outils, des procédés, des techniques, des dispositifs, etc.	Entreprises	362
		Acteurs mondiaux	8
		Organismes publics	4
		Institutions	40
		Individus	2

NIVEAU 2. Connaissances, informations, capacités et compétences

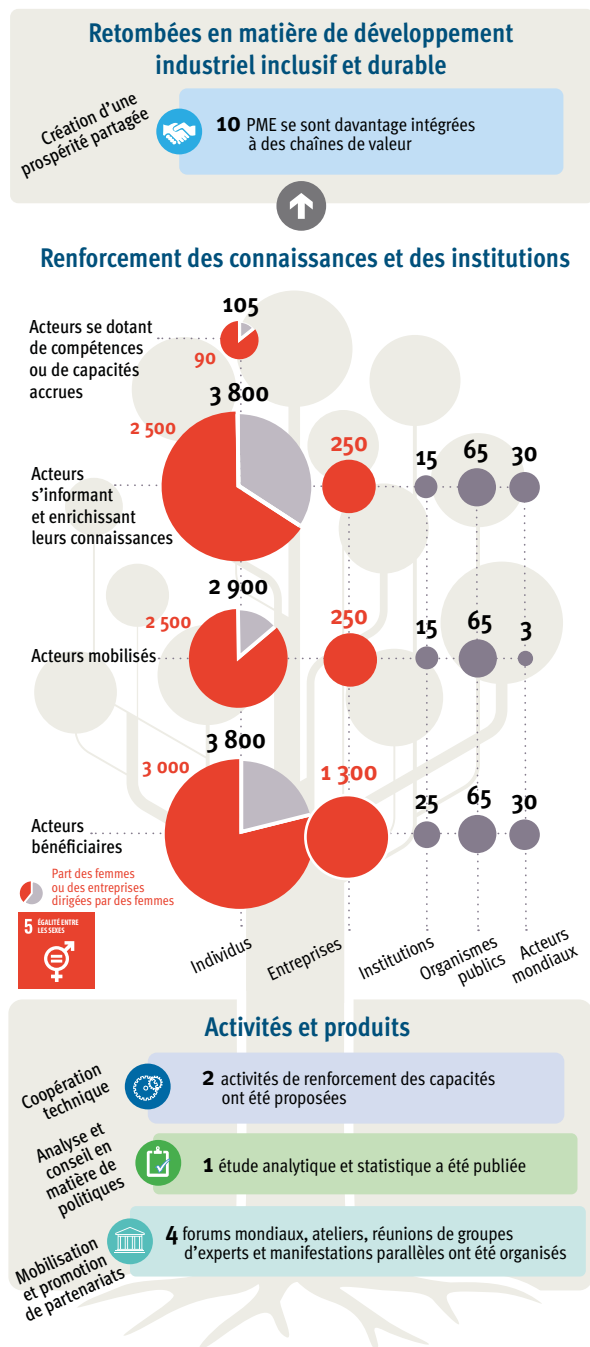
INDICATEUR		ACTEUR	2021
Informations et connaissances			
KASA.1 Acteurs s'informant et enrichissant leurs connaissances	Nombre annuel d'acteurs concernés qui se sont informés ou ont enrichi leurs connaissances grâce aux interventions de l'ONUDI	Entreprises	43 462
		Acteurs mondiaux	1 105
		Organismes publics	13 369
		Institutions	5 988
		Individus	4 511 906
Renforcement des capacités			
KASA.2 Acteurs se dotant de compétences ou de capacités accrues	Nombre annuel d'acteurs concernés qui se sont dotés de compétences ou de capacités accrues grâce aux interventions de l'ONUDI	Entreprises	4 770
		Acteurs mondiaux	70
		Organismes publics	876
		Institutions	1 032
		Individus	46 821

NIVEAU 2. Réactions

INDICATEUR		ACTEUR	2021
Réactions aux interventions de l'ONUDI (en pourcentage)	Rapport entre le nombre de personnes satisfaites et le nombre total de personnes ayant répondu à l'enquête	Entreprises	96
		Acteurs mondiaux	84
		Organismes publics	88
		Institutions	90
		Individus	98
Niveau B3 dans la hiérarchie de Bennett Influence et mobilisation	Mobilisation	Entreprises	16 206
		Acteurs mondiaux	447
		Organismes publics	7 618
		Institutions	2 346
		Individus	113 398
	Influence	Entreprises	30 542
		Acteurs mondiaux	5 409
		Organismes publics	9 748
		Institutions	3 798
		Individus	281 604 916

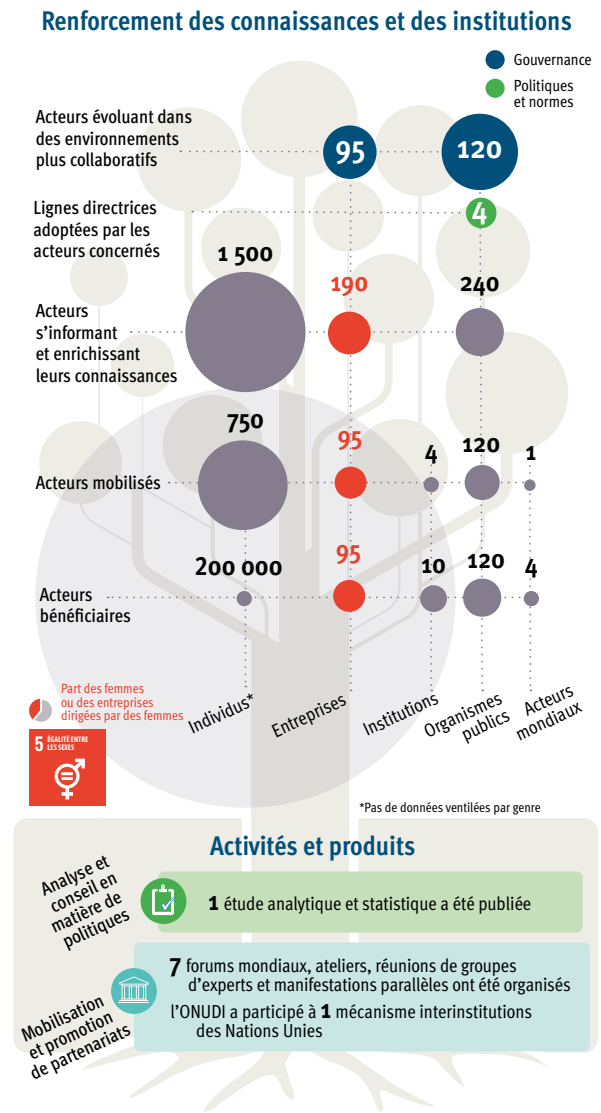
Promotion de l'autonomisation des femmes dans l'optique d'un développement industriel inclusif et durable de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (phase II)

Ce projet vise à améliorer l'intégration économique des femmes et à promouvoir une croissance durable et inclusive dans la région. Il s'agit de soutenir le développement des microentreprises et des PME dirigées par des femmes dans certaines chaînes de valeur agricoles en zone rurale et en zone urbaine, afin d'améliorer les possibilités de production et d'emploi.



Autonomisation économique des femmes dans l'industrie verte

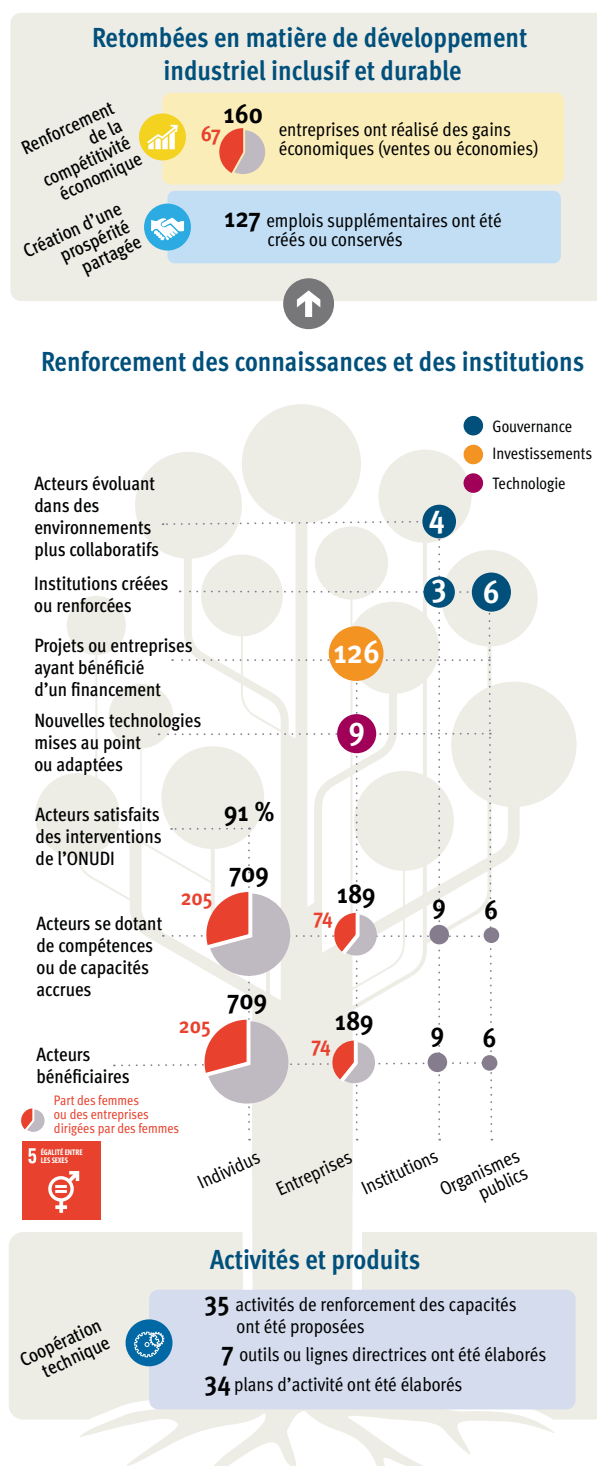
L'objectif de ce projet mondial est de conseiller des décideurs et des spécialistes sur l'élaboration et l'application de cadres d'action visant à intégrer des considérations de genre dans les politiques industrielles vertes. Il s'agit de sensibiliser les parties prenantes et de leur permettre de mettre en place des politiques vertes tenant davantage compte des questions de genre, et de donner à plus de femmes les moyens de jouer un rôle de premier plan dans les industries vertes en tant qu'entrepreneuses ou que professionnelles de l'industrie.



Développement de l'agrotechnologie aux fins de la croissance économique du sud et du centre de la Somalie

Ce projet vise à stimuler les possibilités d'emploi et les débouchés économiques aux fins du développement de l'entrepreneuriat dans les régions du sud et du centre de la Somalie. Il consiste à promouvoir la modernisation des techniques agricoles et le développement de l'entrepreneuriat, à dispenser

une formation professionnelle et technique, à faciliter l'accès aux technologies, aux marchés et au financement, et à fournir un soutien institutionnel en matière de transfert de technologie agro-industrielle, de promotion des investissements et de développement de l'entrepreneuriat.



NIVEAU 3. OFFRE DE PROGRAMMES ET EFFICACITÉ DE LA GESTION DES PROGRAMMES

Le niveau 3 rend compte des produits des interventions menées par l'ONUDI au titre des programmes et mesure la qualité et l'efficacité de la gestion de son portefeuille de projets et de ses programmes. Ces produits relèvent des quatre fonctions essentielles de l'Organisation. Une programmation et une gestion des programmes efficaces fondées sur les principes de la qualité et de la gestion axée sur les résultats sont essentielles pour la pérennité des résultats en matière de développement et leur transposition à une plus grande échelle. Les produits et les interventions menées au titre des programmes dont rend compte le niveau 3 relèvent de la sphère de contrôle de l'ONUDI. Ils contribuent aux résultats de niveau supérieur (niveau 2).

Indicateurs de produit

Les données disponibles montrent que les activités de coopération pour le développement restent un atout de la proposition de valeur de l'Organisation. En 2021, l'ONUDI a mené plus de 4 000 activités de renforcement des capacités (TCO.1). Elle a fourni à des groupes cibles du matériel, des technologies et d'autres ressources d'une valeur de plus de 26,3 millions de dollars (TCO.2), contre 12,2 millions de dollars en 2020. Enfin, elle a livré plus de 847 outils, lignes directrices, plateformes, programmes et autres documents en 2021 (TCO.3), contre 316 en 2020, et produit plus de 1 290 plans d'activité exploitables (TCO.4) pour aider des groupes cibles essentiels.

L'ONUDI a aussi fourni des analyses approfondies et des documents stratégiques pour aider certains pays et la communauté mondiale dans son ensemble à faire face à la crise de COVID-19 et à élaborer des stratégies en faveur d'une reprise socioéconomique inclusive et durable. Elle a produit au moins 265 documents de politique et de stratégie industrielles (PAO.1), presque deux fois plus qu'en 2020, et publié plus de 328 analyses et produits statistiques pour faire progresser les connaissances sur le développement industriel (PAO.2), notamment des publications phares, des articles, des travaux de recherche et des notes de synthèse.

En 2021, l'ONUDI a aussi organisé plus de 965 manifestations – forums mondiaux, réunions

de groupes d'experts et manifestations parallèles lors de grandes conférences internationales (CPO.1). Elle a participé aux travaux d'au moins 88 organes interinstitutions et mécanismes de coordination des Nations Unies (CPO.2) et joué un rôle moteur dans au moins 54 réseaux et plateformes différents (CPO.3). L'établissement de partenariats avec des acteurs des secteurs public et privé reste pour l'ONUDI un moyen essentiel de transposer les résultats en matière de développement à une plus grande échelle.

Indicateurs relatifs à la gestion du portefeuille de projets

En 2021, l'Organisation a continué à élaborer de nouveaux programmes et projets. En tout, elle en a approuvé 118 (POR.1). En 2021, l'application de critères de qualité plus stricts pour la conception des programmes et des projets s'est poursuivie, notamment en ce qui concerne la gestion axée sur les résultats et le suivi des données, comme le synthétise l'indicateur POR.2.

Fin 2021, le portefeuille de l'ONUDI comptait 749 projets (POR.3), pour un montant annuel de dépenses de 179,9 millions de dollars, contre 728 et 177,7 millions de dollars en 2020. En tout, 29 programmes de pays sont en cours et 13 PCP en sont à différents stades de leur programmation ou de leur exécution. La qualité des interventions de l'ONUDI est aussi suivie de près au stade de leur achèvement (POR.4).

La prise en compte de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les travaux menés au titre des programmes est restée une priorité pour l'ONUDI en 2021. Les critères du marqueur d'égalité des sexes ont été satisfaits par tous les projets approuvés en 2021, et l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont l'objectif principal ou un objectif important de près de 46 % des projets approuvés (POR.5). L'ONUDI continue de rendre compte selon les critères de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) (POR.6). Enfin, l'ONUDI continue à coopérer avec le système de développement des Nations Unies dans les pays : elle participe aux activités de 99 équipes de pays des Nations Unies (POR.7).

Niveau 3. Offre de programmes et efficacité de la gestion des programmes

INDICATEUR		2021
Indicateurs de produit		
TCO.1. Nombre d'activités de renforcement des capacités proposées	Formations, ateliers, séminaires et activités semblables proposées par l'ONUDI aux fins du renforcement des capacités	4 129
TCO.2. Valeur des biens fournis	Valeur en dollars É.-U. des biens (matériel ou technologies, par exemple) achetés au cours de l'exécution des projets/programmes de l'ONUDI à l'intention de leurs bénéficiaires	26 323 166
TCO.3. Nombre d'outils et de lignes directrices élaborés	Lignes directrices, supports pédagogiques, listes récapitulatives, outils, logiciels, programmes de formation, plateformes, bases de données et matériel semblable élaborés	847
TCO.4. Nombre de plans d'activité élaborés	Nouveaux plans d'activité élaborés par ou pour les bénéficiaires des projets dans le cadre des interventions de l'ONUDI	1 290
PAO.1. Nombre de stratégies industrielles et de documents d'orientation sur l'industrie établis	Documents d'orientation et stratégies sur l'industrie établis par ou avec l'ONUDI en vue de leur présentation à des décideurs	265
PAO.2. Nombre d'analyses et études statistiques publiées	Documents publiés pour faire progresser les connaissances sur le développement industriel (articles, travaux de recherche, études statistiques, documents d'orientation ou notes statistiques, rapports analytiques et publications phares)	328
NOO.1. Nombre d'activités normatives auxquelles l'ONUDI a participé	Activités normatives menées au niveau national, régional ou international auxquelles l'ONUDI a participé et contribué	143
CPO.1. Nombre de forums mondiaux, d'ateliers, de réunions de groupes d'experts et de manifestations parallèles organisés	Manifestations organisées (réunions de groupes d'experts, séminaires, manifestations parallèles, forums mondiaux, conférences et sommets)	965
CPO.2. Nombre de mécanismes interinstitutions des Nations Unies auxquels l'ONUDI a participé	Organes interinstitutions et mécanismes de coordination des Nations Unies auxquels l'ONUDI a participé activement	88
CPO.3. Nombre de réseaux et de plateformes de dimension internationale dont l'ONUDI assure les fonctions de secrétariat (Centre-Réseau des technologies climatiques, Réseau consultatif pour le financement privé, Réseau mondial de production propre et économe en ressources, etc.)	Réseaux et plateformes de dimension mondiale auxquels l'ONUDI a participé et dont elle assure les fonctions de secrétariat	54
CPO.4. Nombre d'interventions ou de programmes conjoints menés avec des entités des Nations Unies	Activités programmées (élaborées ou mises en œuvre) conjointement par l'ONUDI et d'autres entités des Nations Unies	162
CPO.5. Nombre d'interventions (projets/programmes) menées en partenariat avec des organismes n'appartenant pas au système des Nations Unies	Projets et programmes mis en œuvre en partenariat avec des entreprises et des institutions financières	99
Indicateurs relatifs à la gestion du portefeuille		
POR.1. Nombre de projets, de programmes de pays et de PCP approuvés par le Conseil exécutif (ventilés par région)	Nombre total de projets, de programmes, de cadres de programmes de pays et de programmes de partenariat pays approuvés par le Conseil exécutif, par région, à l'exclusion des projets relevant du Protocole de Montréal	
a. Nombre de descriptifs de projets approuvés par le Conseil exécutif	Afrique	43
	Amérique latine et Caraïbes	4
	Asie et Pacifique	24
	Europe et Asie centrale	9
	Niveaux mondial et interrégional	28
	Pays arabes	10
	Total	118
b. Nombre de programmes de pays et de programmes de partenariat pays approuvés par le Conseil exécutif	Afrique	2
	Amérique latine et Caraïbes	1
	Asie et Pacifique	3
	Europe et Asie centrale	1
	Niveaux mondial et interrégional	0
	Pays arabes	0
	Total	7

Niveau 3. Offre de programmes et efficacité de la gestion des programmes (suite)

INDICATEUR		2021					
<p>POR.2. Répartition des nouveaux descriptifs de programmes/projets satisfaisant presque ou pleinement aux critères de qualité lors de leur évaluation (%)</p>		<p>Pourcentage de nouveaux programmes/projets dont la conception a été jugée, lors de leur évaluation, presque satisfaisante ou pleinement satisfaisante à l'aune des critères de qualité fixés dans le cadre d'assurance de la qualité de l'ONUDI. Les programmes/projets qui satisfont presque aux critères de qualité sont généralement approuvés sous réserve qu'ils y satisfassent pleinement au début de leur mise en œuvre.</p>					
		presque satisfaisants			pleinement satisfaisants		
a.	Conception globale	80 %			20 %		
b.	Utilité	1 %			99 %		
c.	Conception technique	1 %			99 %		
d.	Efficacité et gestion axée sur les résultats	66 %			34 %		
e.	Possibilités de transposition à une plus grande échelle*	38 %			62 %		
f.	Probabilité de viabilité	13 %			87 %		
g.	Efficience	27 %			73 %		
h.	Modalités d'exécution	7 %			93 %		
j.	Critères formels*	92 %			8 %		
		*Dont la saisie de données dans le PGI.					
<p>POR.3. Nombre et volume des projets, programmes de pays et PCP en cours (par domaine d'activité prioritaire ; par région)</p>		<p>Nombre total et volume des projets en cours, et nombre de cadres de programmes de pays et de programmes de partenariat pays en cours</p>					
		Renforcement de la compétitivité économique	Création d'une prospérité partagée	Questions transversales	Protection de l'environnement	Autres	Total
a.	Afrique	28	52	12	113	1	206
	Amérique latine et Caraïbes	14	5	5	67		91
	Asie et Pacifique	30	16	9	76		131
	Europe et Asie centrale	14	2	7	47		70
	Monde	27	9	31	39	19	125
	Niveau interrégional	4	2	3	4	1	14
	Pays arabes	11	32	4	67		114
	Total	128	118	70	413	20	749
		Renforcement de la compétitivité économique	Création d'une prospérité partagée	Questions transversales	Protection de l'environnement	Autres	Total
b.	Afrique	9 113 100	20 315 900	762 800	13 510 000	82 600	43 784 500
	Amérique latine et Caraïbes	3 308 800	1 654 600	208 400	14 500 800		19 672 500
	Asie et Pacifique	3 495 400	4 781 700	373 700	35 560 600		44 211 300
	Europe et Asie centrale	2 521 500	272 700	168 000	7 178,900		10 141 100
	Monde	9 210 500	793 200	2 192 900	16 697 100	1 578 400	30 472 100
	Niveau interrégional	1 248 200	739 400	115 200	6 560 300	-2 700	8 660 300
	Pays arabes	3 513 100	9 789 200	181 900	9 511 600		22 995 800
	Total	32 410 500	38 346 700	4 002 800	103 519 200	1 658 300	179 937 500
<p>*Ces montants peuvent différer des chiffres de la plateforme de données ouvertes et de ceux des annexes financières en raison de modes de calcul différents. Source pour POR.3.a et POR.3.b : Données SAP du 17 février 2022 (valeurs corrigées/ajustées à la centaine la plus proche).</p>							

INDICATEUR		2021				
POR.3. Nombre et volume des projets, programmes de pays et PCP en cours (par domaine d'activité prioritaire ; par région) (suite)		<i>Nombre total et volume des projets en cours, et nombre de cadres de programmes de pays et de programmes de partenariat pays en cours</i>				
c. Nombre de programmes de pays en cours, par région	Afrique					10
	Amérique latine et Caraïbes					4
	Asie et Pacifique					11
	Europe et Asie centrale					3
	Pays arabes					1
	Total					29
d. Nombre de programmes de partenariat pays en cours, par région	Afrique					8
	Amérique latine et Caraïbes					1
	Asie et Pacifique					1
	Europe et Asie centrale					1
	Pays arabes					2
	Total					13
POR.4. Pourcentage de programmes/projets dont la qualité a été jugée satisfaisante à leur achèvement		<i>Pourcentage de projets jugés très satisfaisants, satisfaisants ou modérément satisfaisants à l'aune de chacun des critères de qualité définis dans la synthèse des évaluations indépendantes menées par l'ONUDI entre 2015 et 2018 (version la plus récente)</i>				
a. Utilité						100 %
b. Efficacité						98 %
c. Transposition à une plus grande échelle						n.d.
d. Efficience						77 %
e. Probabilité de viabilité						82 %
f. Gestion des programmes/projets						91 %
g. Conception du suivi et de l'évaluation						95 %
h. Exécution du suivi et de l'évaluation						84 %
POR.5. Pourcentage de programmes/projets de l'ONUDI, par catégorie définie dans le marqueur d'égalité des sexes		2B	2A	1	0	Non évalué
a. Projets approuvés par le Bureau de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en 2021	1,6 %	44,4 %	54 %	0 %	—	
b. Projets en cours en 2021 (portefeuille entier)	1,4 %	24 %	67,8 %	2,4 %	4,3 %	
c. Projets en cours conçus en prenant en compte la dimension de genre : <i>budget</i>	1,2 %	25,6 %	67,1 %	3,7 %	2,3 %	
d. Projets satisfaisant aux 17 critères définis dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (version 2.0) : <i>objectifs atteints ou dépassés [résultats de 2021 (les plus récents)]</i>	88 %					
POR.6. Transparence (selon les critères de l'IITA)		<i>Score de l'ONUDI pour chaque critère de l'IITA et dans l'ensemble</i>				
a. Actualisation						88 %
b. Exhaustivité						70 %
c. Anticipation						37 %
Score						65 %
POR.7. Nombre d'équipes de pays des Nations Unies auxquelles l'ONUDI participe		99				

NIVEAU 4. RESSOURCES ET EFFICIENCE DE L'ORGANISATION

Le niveau 4 rend compte de la performance de l'Organisation dans l'exécution de ses opérations et de ses services internes. En 2021, l'ONUDI a maintenu la continuité et la stabilité de ses opérations malgré une situation mondiale défavorable, tout en améliorant l'efficacité et l'efficacités de son action. Les indicateurs du niveau 4 du cadre intégré de résultats et de performance mettent en évidence la résilience de l'ONUDI face à la poursuite de la crise mondiale.

En 2021, le montant des ressources financières ordinaires s'est élevé à 91,6 millions d'euros (FIN.1) et des contributions volontaires supplémentaires d'un montant de 197,3 millions de dollars ont été approuvées (FIN.2). Par ailleurs, l'exécution des mécanismes de recouvrement intégral des coûts s'est poursuivie, donnant lieu au recouvrement d'une somme totale de 17,3 millions d'euros (FIN.3). Le montant des dépenses de coopération technique (EXP.2) s'est élevé à 179,4 millions de dollars.

Les indicateurs relatifs aux ressources humaines (HR.1) décrivent la composition des effectifs de

l'ONUDI par sexe, emplacement et type de contrat. Les données montrent une diminution globale du personnel de base et un recours accru au personnel non essentiel. En 2021, une augmentation du ratio hommes/femmes a été enregistrée pour le personnel de base et non essentiel des bureaux extérieurs et pour le personnel non essentiel du siège, ce ratio atteignant respectivement 38,43, 40,94 et 51 %.

L'efficacité de la gestion des opérations est restée élevée. L'indicateur OPM.1 montre que 67 % des marchés passés dans le cadre d'une procédure centralisée sont menés à bien dans les 110 jours, soit une augmentation de 7 points par rapport à 2020. Dans 87 % des cas, la mise en œuvre des projets de l'ONUDI a commencé dans les six mois suivant la date de conclusion de l'accord relatif à un fonds d'affectation spéciale (OPM.2), un résultat qui dépasse de 17 points l'objectif fixé. L'indicateur OPM.3 mesure l'efficacité opérationnelle des systèmes d'information : il indique que 95,8 % des demandes ordinaires relatives à l'informatique ont abouti en trois jours ouvrables maximum.

Niveau 4. Ressources et efficacité de l'Organisation

INDICATEUR		2021
Efficience des services internes		
OPM.1. Délais d'approvisionnement	Pourcentage de marchés passés dans le cadre d'une procédure centralisée de mise en concurrence qui sont menés à bien dans les 110 jours suivant l'approbation de la demande d'achat	67 %
OPM.2. Démarrage des projets de coopération technique	Pourcentage de projets de coopération technique qui démarrent (dépenses engagées à hauteur d'au moins 5 % du budget du projet) dans les six mois suivant la date de conclusion de l'accord relatif à un fonds d'affectation spéciale. Objectif : 70 %	87 %
OPM.3. Efficacité opérationnelle de l'informatique	Pourcentage des demandes ordinaires relatives à l'informatique qui aboutissent en trois jours ouvrables maximum. Objectif : 90 %	95,8 %
Contributions et ressources		
FIN.1. Ressources financières ordinaires	Ressources financières ordinaires de l'ONUDI – budgets ordinaire et opérationnel globaux, recettes accessoires et contributions volontaires au Compte spécial des contributions volontaires pour les activités de base – approuvées par la Conférence générale	Millions d'euros
1) Montant total du budget global approuvé (en millions d'euros), dont :	Budget ordinaire global	72,85
	Budget opérationnel global	18,61
	Compte spécial des contributions volontaires pour les activités de base	0,10
	Total (recettes approuvées)	91,56
2) Montant total des recettes imputées sur le budget approuvé (en millions d'euros), dont :	Contributions statutaires*	64,80
	Recouvrement intégral des coûts, y compris des dépenses d'appui aux programmes, des coûts des services techniques et opérationnels et des coûts directs des services	19,03
	Recettes accessoires imputées sur les budgets ordinaire et opérationnel	0,96
	Contributions volontaires imputées sur le Compte spécial des contributions volontaires pour les activités de base	0,02
	Total (recettes effectives)	84,80

INDICATEUR		2021
FIN.2. Contributions volontaires	<i>Contributions volontaires mobilisées, sur la base du montant des accords relatifs à un fonds d'affectation spéciale signés, et comptabilisées comme recettes</i>	
1) Montant net approuvé (en millions de dollars É.-U.)*		197,3
2) Pourcentage de hausse/baisse par rapport à l'année précédente		36 %
FIN.3. Dépenses d'appui aux programmes recouvrées	<i>Dépenses d'appui aux programmes engagées par l'ONUDI pour financer l'élaboration et la mise en œuvre des programmes/projets financés par des ressources extrabudgétaires, qui sont recouvrées</i>	
1) Montant des dépenses d'appui aux programmes comptabilisées comme recettes dans le budget opérationnel (en millions d'euros)		19,03
2) Pourcentage moyen des dépenses recouvrées dans les dépenses d'appui aux programmes, les coûts des services techniques et opérationnels et les coûts directs des services pour 2020		12 %
EXP.1. Exécution du budget des ressources financières ordinaires	<i>Montant total des dépenses imputées sur les ressources financières ordinaires approuvées (en millions d'euros)*</i>	
		85,32
EXP.2. Dépenses de coopération technique		
1) Dépenses imputées sur les contributions volontaires dans une année donnée (en millions de dollars É.-U.)		179,4
2) Pourcentage de hausse/baisse par rapport à l'année précédente		1 %

* Dont le programme ordinaire de coopération technique et les ressources spéciales pour l'Afrique.

HR.1. Effectifs de l'ONUDI : composition et diversité	<i>Les effectifs de l'ONUDI sont composés du personnel essentiel – fonctionnaires titulaires d'engagements de durée déterminée ordinaires relevant de la série 100 du Règlement du personnel – et du personnel non essentiel – personnel temporaire titulaire de contrats de service individuels, stagiaires, partenaires-experts, ambassadeurs de bonne volonté, fonctionnaires de la série 200 (L) et personnel engagé pour une période de courte durée (mensuelle)</i>	
--	---	--

Composition des effectifs de l'ONUDI

a. Répartition du personnel essentiel par catégorie (P, D, NO, G)	Total	582	
	Hommes/femmes	343/239	
Administrateurs (P-2 et fonctionnaires de rang supérieur)	Total	208	
	Hommes/femmes	138/70	
Administrateurs recrutés sur le plan national (NO)	Total	48	
	Hommes/femmes	31/17	
Agents des services généraux (G)	Total	326	
	Hommes/femmes	174/152	
b. Répartition du personnel essentiel par bureau/ lieu d'affectation	Siège	Total	434
		Hommes/femmes	259/175
	Bureaux hors Siège	Total	127
		Hommes/femmes	75/52
	Bureaux de liaison	Total	7
		Hommes/femmes	4/3
Bureaux de promotion des investissements et de la technologie	Total	14	
	Hommes/femmes	5/9	
c. Taux de personnel essentiel	<i>Pourcentage de personnel essentiel dans l'effectif total de l'ONUDI</i>		
		23,8 %	
d. Comparaison des catégories de personnel essentiel	Ratio G/P	1,76	
	Ratio P/D	8,41	
	Ratio P1+P2/P3+P4+P5	0,05	
e. Taux de personnel non essentiel	<i>Pourcentage de personnel non essentiel dans l'effectif total de l'ONUDI</i>		
		76,2 %	

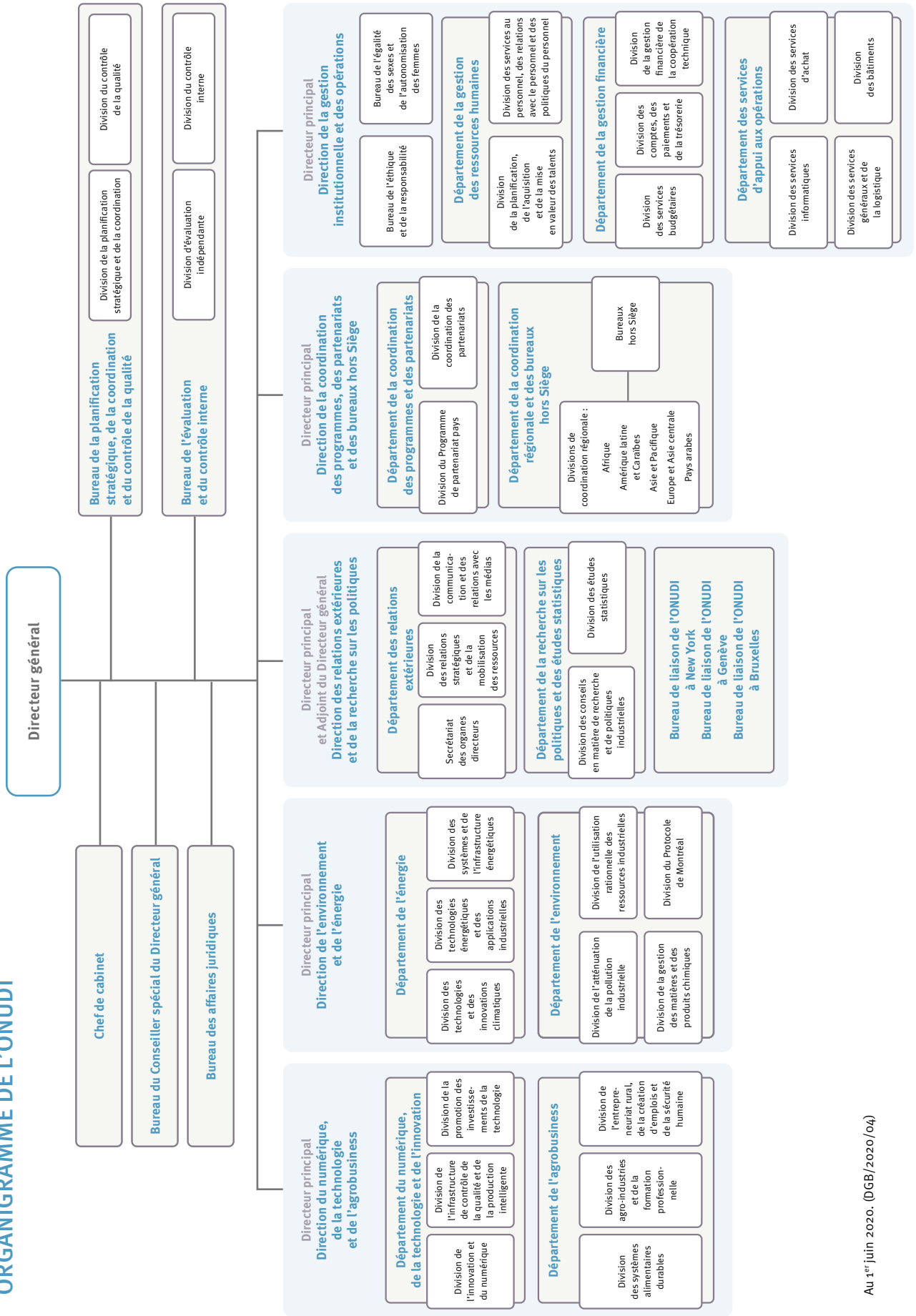
Niveau 4. Ressources et efficience de l'Organisation (suite)

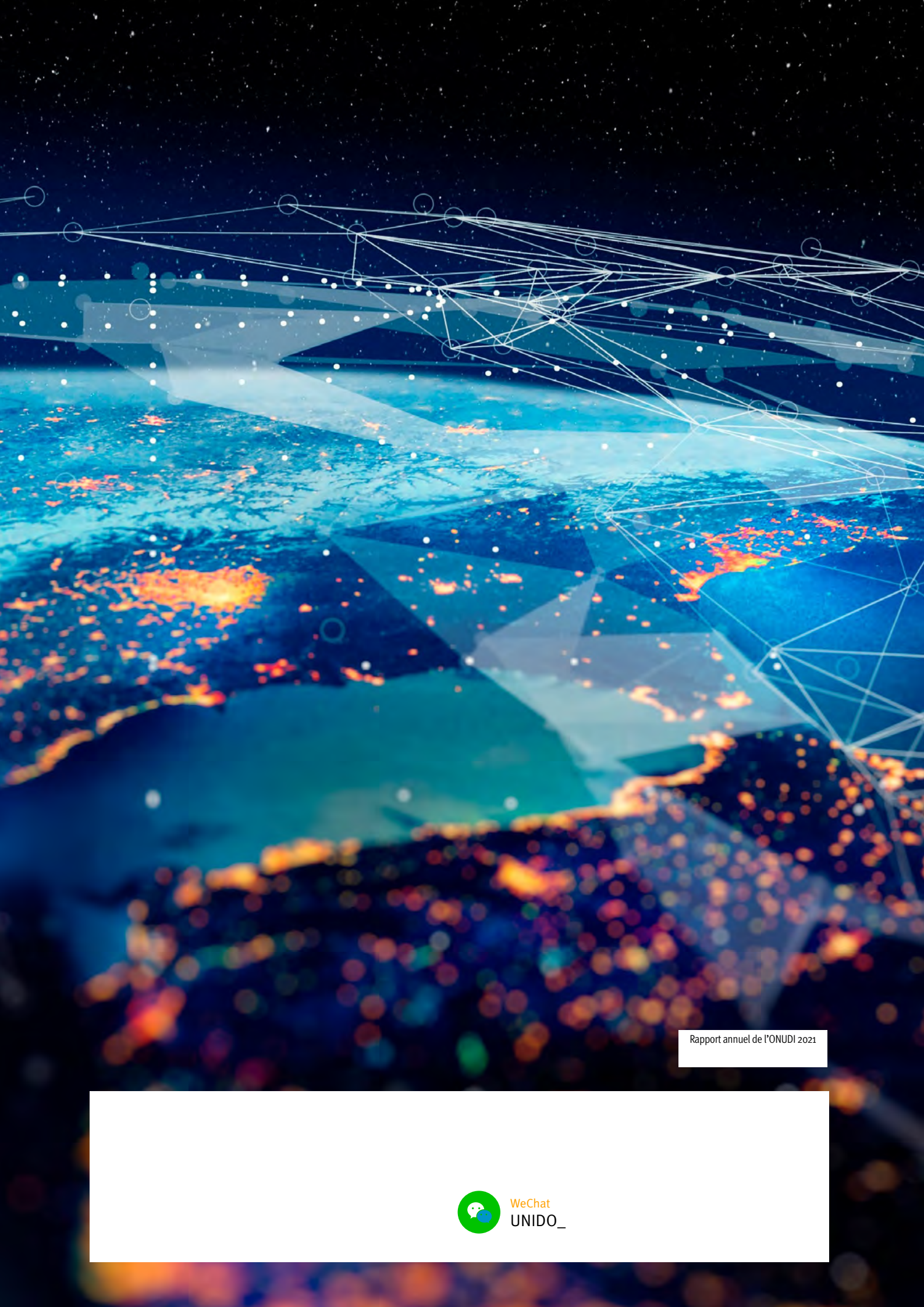
INDICATEUR		2021	
<i>Composition des effectifs de l'ONUDI (suite)</i>			
f. Répartition de l'effectif total par bureau/lieu d'affectation	Siège	Total	853
		Hommes/femmes	420/433
	Bureaux hors Siège	Total	1530
		Hommes/femmes	942/588
	Bureaux de liaison	Total	17
		Hommes/femmes	11/6
	Bureaux de promotion des investissements et de la technologie	Total	42
		Hommes/femmes	24/18
<i>Diversité géographique du personnel de l'ONUDI</i>			
a. Taux de diversité géographique du personnel essentiel	<i>Pourcentage d'États Membres dont les ressortissants sont des membres du personnel essentiel en activité</i>	57,7 %	
b. Taux de diversité géographique de l'ensemble du personnel de l'ONUDI	<i>Pourcentage d'États Membres dont les ressortissants sont des membres du personnel de l'ONUDI en activité</i>	77,1 %	

SIGLES ET ACRONYMES

AfCFTA	BAfD Banque africaine de développement
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CFC	chlorofluorocarbones
CIRP	programme de redressement de l'industrie face à la COVID-19
CIV	Centre international de Vienne
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CO₂	dioxyde de carbone
CONCORDi	Conférence européenne sur la recherche-développement et l'innovation en entreprise
COVID-19	maladie à coronavirus
CSIR	Conseil sud-africain de la recherche scientifique et industrielle
DDIA III	troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FVC	Fonds vert pour le climat
G20	Groupe des Vingt
GES	gaz à effet de serre
HCFC	hydrochlorofluorocarbones
HFC	hydrofluorocarbones
ITPO	bureaux de promotion des investissements et de la technologie
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
ODD	objectif de développement durable
OEACP	Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme alimentaire mondial
PCP	Programme de partenariat pays
PEID	petits États insulaires en développement
PIB	produit intérieur brut
PMA	pays les moins avancés
PME	petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PRI	pays à revenu intermédiaire
UE	Union européenne
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VAM	valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière
ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine

ORGANIGRAMME DE L'ONUDI





Rapport annuel de l'ONUDI 2021

WeChat
UNIDO_



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Centre international de Vienne, B.P. 300, 1400 Vienne (Autriche)
Téléphone : (+43-1) 26026-0 Adresse électronique : unido@unido.org
Site Web : www.unido.org